

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

De Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

Abonnements d'un an: Montréal, \$2.00.

Canada et États-Unis, \$1.50.

Europe, \$3.00 (15 francs.)

VOL. XVII

MONTRÉAL, VENDREDI 18 OCTOBRE, 1895

No 7

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS,

Éditeurs-Propriétaires

ADMINISTRATION. { Chambre 401 Bâtisse "New
York Life."
Téléphone No 2.
Boîte de Poste No 917.
REDACTION. 25 rue St-Gabriel,
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

| | |
|---|--------|
| Montréal et Banlieue un an | \$2.00 |
| " " 6 mois | 1.00 |
| " " 3 mois | 0.50 |
| Canada et États-Unis, un an | 1.50 |
| " " 6 mois | 0.75 |
| France et Union Postale un an (15 francs) | 3 00 |

LE NUMERO 10 CENTINS.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada

SEMAINE DU 11 OCTOBRE

2142 abonnés réguliers 2142

Ce tirage est égal sinon supérieur à celui de n'importe quel autre journal de commerce français.

Nous avons à Québec au moins 200 abonnés de plus que n'importe quel autre journal de commerce français ou anglais.

A NOS ABONNÉS

Les améliorations que nous avons apportées, depuis deux ans à notre journal et celles que nous nous proposons d'y ajouter encore, à bref délai, nous font une obligation de porter le prix de l'abonnement au PRIX COURANT, au même taux que celui des autres journaux commerciaux du Canada.

Jusqu'ici, tout en donnant autant, et plus même, de matière à lire que nos confrères, le prix de l'abonnement à notre journal était inférieur au leur. En présence des nouveaux sacrifices que nous allons faire pour donner une plus-value réelle à notre journal, nous ne pouvons supporter

cette différence déjà onéreuse pour nous.

Néanmoins, comme nous tenons à manifester notre reconnaissance à nos anciens abonnés et que, d'un autre côté, nous ne désirons prendre personne par surprise nous ferons une exception.

Jusqu'au premier janvier prochain nous accepterons, moyennant paiement d'avance, des abonnements, de deux à cinq ans, aux anciens prix, soit :

| | A Montréal | Au dehors |
|-----------------|------------|-----------|
| Pour 2 ans..... | \$ 4 00 | \$ 3 00 |
| 3 " | 6 00 | 4 50 |
| 4 " | 8 00 | 6 00 |
| 5 " | 10 00 | 7 50 |

Du 1er janvier au 30 avril 1896, nous accepterons aux anciens prix des abonnements d'un an seulement et,

A partir du 1er mai, le prix de l'abonnement sera indistinctement de \$2.00 pour toutes les localités autres que Montréal, et

\$2.50 pour Montréal et ses annexes.

Ça et là.

La propriété foncière à Toronto.

Quelle que soit la perspective d'une reprise commerciale à Toronto, la propriété foncière dans l'enceinte de l'ambitieuse rivale de Montréal ne paraît pas beaucoup plus prospère que chez nous.

Nous avons publié la semaine dernière une liste de 78 propriétés dont la vente par le shérif a été annoncée, faute de paiement des taxes municipales à Montréal. C'est beaucoup; mais nous avons devant nous l'*Evening Star*, de Toronto, qui publie la liste des propriétés situées dans la cité de Toronto, et mises en vente par le shérif, pour arrrages de taxes. Cette liste, couvre huit pages, grand format, à quatre colonnes, de ce journal et comprend 1248 propriétés distinctes.

La cité de Toronto n'est pas encore remise, évidemment, de la crise qui a suivi, en ces derniers temps, une période inouïe d'activité dans la propriété immobilière et dans la

construction. Si le malheur des autres peut nous consoler de notre propre infortune, nous n'avons qu'à jeter un coup-d'œil sur Toronto pour nous convaincre que, après tout, il y a des gens encore plus mal placés que nous.

Le correspondant de Liverpool d'un de nos confrères de Montréal vient de découvrir que les fameux fromages falsifiés (*filled cheese*) dont on accusait le Canada d'inonder le marché anglais, au grand détriment des fermiers d'Angleterre et d'Ecosse, proviennent tout bonnement d'Ecosse, où on les fabrique sur une grande échelle.

Nos lecteurs se rappelleront que nous avons, tout d'abord, eu l'intuition de cet état de choses, et que nous avons renvoyé aux Anglais leur accusation de fraude. L'événement nous a donné raison.

Un confrère anglais, le *Lancashire Observer* dit que de fortes expéditions de *filled cheese* se font continuellement d'Ecosse en Angleterre. Il y a des agences pour la vente de ce fromage à Londres, à Liverpool et à Newcastle-on-Tyne; et les affaires on été si bonnes que l'on va augmenter l'outillage et construire de nouvelles fabriques: les fermiers d'Ecosse se disputent les actions de cette entreprise.

Il n'y a pas de doute que ces fromages falsifiés ont nu considérablement à la vente du bon fromage et sont responsables, en grande partie, pour le mauvais état du marché cette année.

Le chargement de fruits expédié de l'ouest d'Ontario

Exportation à froid des fruits canadiens en Angleterre en compartiment frigorifique n'est pas arrivé en bonne condition. Il comprenait plus de 300 colis de poires, prunes, pêches, raisins, tomates et pommes d'été, provenant de la péninsule de Niagara. Sauf les pommes, qui étaient bien conservées, le reste est arrivé dans un état à peu près invendable. Cet échec a causé un grand désappointement.

tement, car les fruits avaient été emballés avec soin et bien choisis ; s'ils étaient arrivés en bonne condition, ils auraient créé une bonne demande en fruits du Canada. Pourtant, on ne devrait pas se décourager ; si l'on parvient à mettre des fruits frais de Californie en bon état sur le marché de Londres, on doit pouvoir en faire autant pour les fruits du Canada. Il doit y avoir un vice quelque part. Nous ne sommes pas en position de déterminer où se trouve ce vice, mais, en comparant les conditions d'expédition des fruits de Californie avec celles de nos fruits, on arriverait probablement à le découvrir.

Si nous avons bonne mémoire, les compartiments frigorifiques à bord de nos vapeurs ont été établis de trois manières : 1o par un simple isolement de la chaleur, qui peut conserver une température égale voisine de 32 degrés ; 2o par des parois doublées contenant de la glace ; 3o par la pose d'un appareil frigorifique chimique. Les deux premiers procédés ne permettent pas de varier à volonté la température, suivant la nature des marchandises à transporter et, s'ils réussissent pour quelques produits, ils peuvent ne pas avoir un bon effet pour les autres. Le troisième est le plus parfait et le plus coûteux. Lequel des trois a été employé pour le transport d'essai de nos fruits ? Voilà ce qu'il importe tout d'abord de savoir.

Une compagnie privilégiée La Montreal Water and Power Company est une corporation véritablement privilégiée. Elle doit \$100,000 à la cité de Montréal ; et la cité, qui coupe l'approvisionnement d'eau au pauvre diable incapable de lui payer \$4 à \$5 avant le mois d'octobre, continue et continuera encore longtemps à lui fournir toute l'eau dont elle a besoin. A St Henri, la compagnie doit à la municipalité \$100,000 en capital, sans parler du billet de \$100,000 escompté avec l'endossement de la ville, et sept ou huit mille piastres d'intérêt. Par exemple, elle perçoit rigoureusement la taxe d'eau, et quand un ouvrier est arriéré d'un an, elle lui coupe radicalement les vivres. C'est la répétition de ce qui se passait l'année dernière dans le nouveau quartier St Denis. On n'a pas d'idée, dans les autres villes, de la désinvolture avec laquelle ces gens là nous pillent en se moquant de nous. C'est tout simplement inouï.

La ville de St Henri, si son conseil municipal n'est pas, comme celui de

Montréal, sous le contrôle de la Montreal Water and Power Co., aurait cependant une belle occasion de se délier du marché de dupe qu'on lui a fait faire, lorsqu'elle a acheté ses tuyaux de distribution pour les revendre ensuite à la compagnie. Qu'elle poursuive donc la compagnie, qu'elle prenne jugement contre elle et fasse vendre son aqueduc par le shérif. Elle pourra la racheter à bon compte et en faire un service municipal. Mais osera-t-on faire cela ?

Commerce avec l'Italie. A peine le traité de commerce avec la France est-il en vigueur que l'Italie fait annoncer, dit-on, qu'elle est disposée à négocier un traité de commerce avec le Canada, sur la même base que le traité franco-canadien. Le principal article d'importation de France qui est dégrèvé par le traité c'est le vin léger. Or les seuls concurrents possibles de la France pour les vins légers, sont l'Espagne et l'Italie. Ces deux pays produisent beaucoup de vins qu'ils exportent, mais leur exportation n'a jamais gêné l'exportation française. Les vins légers d'Italie ne sont guère bons qu'à des coupages ; ceux qui se consomment sans manipulation de ce genre, les vins de Sicile, par exemple, sont plutôt les concurrents des vins d'Espagne que de ceux de France, étant plus alcooliques et plus sucrés que ces derniers.

Notre commerce avec l'Italie peut, sans doute, prendre du développement et nos bois pourraient y lutter à armes égales avec les bois de Norvège ; notre poisson, notre morue, surtout, y trouverait un marché d'une grande importance ; d'un autre côté, nous importons d'Italie des pâtes alimentaires, des vins, des huiles, des fruits, etc.

Pourvu, donc, que les conditions du traité proposé ne soient pas de nature à provoquer la dénonciation de notre traité avec la France, il y aurait évidemment avantage, pour notre commerce extérieur, à conclure un traité de commerce avec l'Italie. Mais comme, en somme, le marché français est beaucoup plus important pour nous — tout sentiment mis de côté — que le marché italien, notre gouvernement devra veiller à ce qu'on ne nous fasse pas lâcher la proie pour l'ombre, en favorisant le commerce avec l'Italie au détriment du commerce avec la France.

Le monopole du tabac rapporte \$75,000,000 par année au gouvernement français.

L'INDUSTRIE LAITIÈRE

Nous avons reçu le programme des études de l'école d'industrie laitière de St-Hyacinthe, pour la session de 1895-96. Ce programme comprend trois parties principales :

1o Enseignement des meilleures méthodes de production du lait, en hiver comme en été ; de fabrication du beurre et du fromage et d'épreuve du lait.

2o Formation d'inspecteurs de beurrieres et de fromageries pour les syndicats existants et à créer.

3o Etude expérimentale des nouveaux systèmes de machines et d'appareils de laiterie et des nouveaux procédés de fabrication, ainsi que de tous les progrès à réaliser dans l'industrie laitière.

Avec ce programme, la Société de l'Industrie Laitière considère qu'il est important, dans l'intérêt général, de faire profiter de l'enseignement de l'école : d'abord, les fabricants actuels ; et ensuite, les jeunes gens qui ont l'intention d'apprendre à fabriquer le beurre et le fromage.

L'ouverture des cours aura lieu le 4 novembre.

L'enseignement sera gratuit pour tous les membres de la Société d'Industrie Laitière.

Il y aura 10 séries de cours réguliers, réservés aux fabricants ou aux jeunes gens ayant déjà une certaine expérience de la fabrication. Les cinq premières séries se tiendront du 4 novembre au 15 février ; les 4ème et 5ème séries sont réservées spécialement aux candidats inspecteurs. La sixième, du 20 février au 7 mars, est réservée aux anciens élèves de l'école. Les quatre dernières séries suivront, se terminant le 2 mai.

Le nombre d'élèves pour chaque série est strictement limité à 40.

Les élèves devront s'engager à suivre le cours entier de leur série et se présenter au secrétariat de l'école la veille de l'ouverture des cours, ou le jour même avant huit heures a.m.

A partir du 30 avril, il y aura un cours préparatoire pour les jeunes gens, qui se proposent de se placer comme apprentis dans les beurrieres ou les fromageries pendant la saison prochaine. Ces jeunes gens pourront, après avoir passé l'été dans une fabrique, revenir l'hiver suivant terminer leurs cours à l'école.

Les fabriques qui désireraient avoir un aide ou apprenti, ayant suivi ce cours préparatoire, pourront se mettre en communication avec le secrétaire de l'école, qui en-

registrera leurs demandes ainsi que celles des apprentis-élèves.

Pour être admis à suivre les cours, il faudra :

1o Payer la cotisation d'une piastre de membre de la Société d'Industrie Laitière.

2o Etre âgé d'au moins 16 ans.

3o Savoir lire ; écrire et compter.

La demande d'admission sera faite sur une formule spéciale que le secrétaire fournira sur demande. Toutes les demandes doivent être faites avant le 20 octobre pour les 5 premières séries, et avant le 1er février, pour les 5 dernières.

Chaque élève admis recevra un avis personnel de la date et de la durée des cours qu'il devra suivre ; s'il ne peut se rendre à l'école à la date assignée, il devra en prévenir immédiatement le secrétaire de l'école. Les élèves recevront l'instruction gratuitement, mais ils devront se pensionner à leurs frais en dehors de l'école.

Nous espérons que, comme les années précédentes, ces cours seront suivis avec diligence par une foule nombreuse de fabricants et d'apprentis.

CONGRES INTERNATIONAL D'ACTUAIRES.

Le premier congrès international d'actuares vient d'avoir lieu, du 1er au 6 septembre dernier, à Bruxelles, en Belgique, sous la présidence d'honneur de M. de Smet de Naeyer, ministre des finances du royaume et sous la présidence effective de M. L. Mahillon, directeur général de la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite de Belgique.

Le terme d'actuaire, dit à ce sujet l'*Assurance Moderne*, est nouveau, mais la fonction ne l'est pas. En effet, si nous consultons l'*Histoire Générale de l'Assurance*, nous voyons que les auteurs romains nommaient *actuarius* les scribes et greffiers chargés de la rédaction des actes publics, et les officiers qui tenaient les comptes du commissariat des vivres, recevaient des fournisseurs les approvisionnements pour l'usage de l'armée et les distribuaient en rations aux troupes.

C'est en 1763, en Angleterre, que le nom d'*actuarius* se transforme en *actuary*. L'*actuary* avait la charge de tenir note des opérations de l'unique compagnie d'assurances sur la vie existante à cette époque.

Aujourd'hui, l'actuaire a conquis sa place au soleil ; c'est, dit Guieysse, député du Murbihan et président de l'*Institut des Actuaires de*

France, le calculateur qui applique les résultats de la statistique aux opérations financières.

Tous les calculs de banque, ajoute M. Guieysse, sont déterminés par des règles absolues et ne dépendent que de deux facteurs, le temps et le taux de l'intérêt. Avec cela, on peut faire toutes les opérations de constitution ou d'amortissement de capital qui ont leurs parallèles dans les assurances en cas de décès et les rentes viagères. Mais ici intervient l'actuaire avec un troisième facteur fourni par la statistique, d'après les observations sur la mortalité et applicable à chacun des termes élémentaires des calculs financiers. Ce sont donc des opérations de ce genre que font les actuares pour les compagnies d'assurances.

Le congrès comprenait près de 250 adhérents. Le gouvernement belge s'y était fait représenter par 24 fonctionnaires. Six gouvernements étrangers y étaient aussi représentés : la France, la Hollande, le grand duché de Luxembourg, le Portugal, la Russie et la Suède.

Les adhérents libres se décomposaient comme suit, par nationalités : Allemands 19, Austro-Hongrois 8, Belges 72, Français 26, Anglais 16, Hollandais 9, Italiens 7, Russes 2, Suisses 4, Africains du Cap 1, Américains, (Etats-Unis et Canada) 34, Japonais 1.

Les principaux sujets de discussion ont été :

1o La baisse du taux d'intérêt de l'argent. A ce sujet, on a discuté le droit de conversion des emprunts. Tout en admettant généralement que les conversions des emprunts faits par l'état sont justifiées par l'intérêt général, le congrès a été d'avis que les sociétés privées ne devraient pas avoir ce droit.

2o L'échange de publications entre les actuares des divers pays.

3o L'enseignement des institutions de prévoyance. Le congrès demande que l'on enseigne la science de l'assurance dans les établissements d'enseignement supérieur.

4o L'adoption d'une notation universelle pour tous les actuares. Après discussion, il est résolu que la notation de l'*Institute of Actuaries* de Londres soit employée de préférence par les actuares des différents pays et que les modifications que l'on reconnaîtra nécessaire d'y apporter seront examinées par le prochain congrès international.

5o Les moyens à mettre en œuvre pour combattre les erreurs qui règnent généralement en matière d'institutions de prévoyance. On préconise dans ce but l'enseignement dans

les écoles primaires des premières notions de l'assurance.

6o La législation en matière d'assurance. Dans certains pays d'Europe, en France, surtout, la législation en matière d'assurance, en ce qui concerne surtout les bénéficiaires, laisse beaucoup à désirer. Le congrès demande qu'on la modifie et que, pour obtenir une législation rationnelle, les actuares se mettent en communication avec les juristes. Les actuares anglais et américains se déclarent satisfaits de la législation existante dans leurs pays respectifs.

7o Les relations entre les actuares et les institutions de prévoyance.

8o Si, dans le calcul des réserves, il y a lieu de tenir compte des frais d'acquisition des nouvelles polices d'assurances. Cette question donne lieu à une discussion très savante qui ne se termine par aucune résolution formelle.

9o Les charges imposées par l'état aux compagnies d'assurance ; cautionnement et impôts sur les primes.

Dans la discussion de cette question, on apprend que la "Mutual Life" de New-York a été chassée du royaume de Prusse, sous prétexte qu'elle ne se conforme pas aux règlements concernant les rapports du gouvernement, mais en réalité pour d'autres raisons qui n'ont pas été explicitement exposées. On est cependant porté à croire que cette expulsion a été causée par l'hostilité que s'est attirée cette compagnie et quelques autres compagnies américaines en Europe. Le confrère à qui nous empruntons ces détails, dit à ce sujet : "L'opinion des divers membres du congrès que nous consultons est que tous les gouvernements devraient agir comme la Prusse. En France, notamment la "Mutual Life" draine les capitaux d'une façon inquiétante....."

Une série de résolutions a été adoptée condamnant les impôts sur les primes comme un obstacle à l'assurance, qu'il faudrait au contraire encourager par tous les moyens légitimes, et condamnant aussi les dépôts de garantie, qui ne sont souvent qu'un moyen pour les Etats de placer des titres de leurs emprunts.

10o Les formes adoptées dans les divers pays pour la publication des résultats des recensements de la population et des statistiques officielles de mortalité. Les recensements sont pas assez exacts et les statistiques de mortalité ne sont pas faites avec assez de soin pour être d'une utilité aux actuares.

11o Le contrôle législatif pour as-

surer la solvabilité des compagnies d'assurance.

Sur cette question, un actuaire du Canada, M. Macaulay de la "Sun Life" propose l'adoption de notre système, plus simple et plus rationnel que les systèmes européens. La majorité du congrès croit que le meilleur système est celui qui est suivi en Angleterre : liberté absolue avec la condition de se conformer à une très grande publicité des comptes, afin de rendre le public seul juge de la situation.

LE TRAITE FRANCO-CANADIEN

A l'occasion de la mise en vigueur à partir de lundi dernier, du traité de commerce entre le Canada et la France, nous publions de nouveau le texte officiel pris de ce traité qu'on a eu tout le temps d'oublier.

Sa Majesté la Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et le Président de la République Française, également animés du désir d'améliorer et étendre les relations commerciales entre le Canada et la France, ont résolu de conclure un arrangement à cet effet, et ont nommé pour leurs plénipotentiaires respectifs :

Sa Majesté la Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande : Son Excellence M. le Marquis de Dufferin et Ava, pair du Royaume-Uni, membre du Conseil Privé, Vice-Amiral d'Ulster, protecteur et gardien des Cinque-Ports, et connétable du Château de Douvres, etc., etc., son ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire près le gouvernement de la République Française, et sir Charles Tupper, baronnet, haut-commissaire du Canada à Londres.

Et le Président de la République Française : Son Excellence M. Jules Develle, député et ministre des affaires étrangères, et Son Excellence M. Siegfried, député et ministre du commerce, de l'industrie et des colonies ;

Lesquels, après s'être communiqués leurs pleins pouvoirs respectifs, trouvés en bonne et due forme, sont convenus des articles suivants :

ARTICLE I.

A l'entrée en Canada, les vins mousseux et non-mousseux, les savons communs, savons de Marseille (castile-soaps), et les noix, amandes, prunes et pruneaux d'origine française, bénéficieront des avantages suivants :

1. Les vins non-mousseux titrant 15 degrés de l'alcoolomètre centésimal ou moins (soit, d'après l'équivalent canadien, 26 pour cent d'alcool

ou moins), et tous les vins mousseux seront affranchis de la surtaxe ou droit *ad valorem* de 30 pour cent.

2. Le droit actuellement applicable aux savons communs, savons de Marseille (castile soaps), sera réduit de moitié.

3. Le droit actuellement applicable aux noix, amandes, prunes et pruneaux sera réduit d'un tiers.

ARTICLE II.

Tout avantage commercial accordé par le Canada à un Etat tiers, notamment en matière de tarifs, sera, de plein droit, étendu à la France, à l'Algérie et à ses colonies.

ARTICLE III.

A l'entrée en France, en Algérie et dans les colonies françaises, les articles suivants originaires du Canada importés directement de ce pays et accompagnés de certificats d'origine, seront admis au bénéfice du tarif minimum :

Conserves de viandes en boîtes.
Lait concentré, pur.
Poissons d'eau douce, anguilles.
Poissons conservés au naturel.
Homards et langoustes conservés au naturel.

Pommes et poires fraîches, sèches ou tapées,
Fruits de table conservés, autres.
Bois à construire, bruts ou sciés.
Pavés en bois.

Merrains.
Pâte de bois (cellulose).
Extrait de châtaignier et autres sucres tannins.

Papiers communs (à la mécanique).
Peaux préparées, autres, entières.
Bottes, bottines et souliers.
Meubles en bois communs.
Meubles autres que sièges, massifs et communs.

Lames de parquet en sapin ou autre bois tendre.

Bâtiments de mer en bois.
Il est entendu que le bénéfice de toute réduction de droit accordée à un autre Etat quelconque sur l'un des articles énumérés ci-dessus sera étendu, de plein droit, au Canada.

ARTICLE IV.

Le présent arrangement, après avoir été adopté par le parlement du Canada et par les chambres françaises, sera ratifié, et les ratifications en seront échangées à Paris aussitôt que faire se pourra. Il entrera en vigueur immédiatement après l'accomplissement de cette formalité et demeurera exécutoire jusqu'à l'expiration d'un délai de douze mois après que l'une ou l'autre des parties contractantes

aura notifié son intention d'en faire cesser les effets.

Il est, d'ailleurs, convenu que si les vins non-mousseux titrant au plus 15° ou les vins mousseux étaient ultérieurement l'objet d'un relèvement de droit à l'entrée au Canada, le gouvernement français pourrait, en dénonçant le présent arrangement, en faire cesser immédiatement les effets, sans attendre l'expiration du délai de douze mois prévu ci-dessus.

En foi de quoi les plénipotentiaires respectifs ont signé le présent arrangement et y ont apposé leurs cachets.

Fait à Paris, en double expédition, le 6 février 1893.

DUFFERIN ET AVA,
JULES DEVELLE,
CHARLES TUPPER,
JULES SIEGFRIED.

Annexe.

Vins non mousseux contenant 26 pour cent ou moins de spiritueux de la force de preuve, importés en fûts ou en bouteilles (six bouteilles de pinte ou douze bouteilles de chopine étant censées contenir un gallon), 25 centins par gallon ; et pour chaque degré de force excédant 26 pour cent de spiritueux comme susdit, un droit additionnel de 3 centins par gallon, jusqu'à ce que la force de preuve atteigne 40 pour cent de spiritueux ; et en outre de ces droits, 30 pour cent *ad valorem*.

Vins mousseux, en bouteilles contenant chacune pas plus qu'une pinte, mais plus qu'une chopine, \$3.30 par douzaine de bouteilles ; ne contenant pas plus qu'une chopine chacune et plus qu'une demi-chopine, \$1.65 par douzaine de bouteilles ; contenant une demi-chopine chacune ou moins, 82 centins par douzaine de bouteilles ; les bouteilles contenant plus qu'une pinte chacune paieront, en sus des \$3.30 par douzaine de bouteilles, au taux de \$1.65 par gallon sur la quantité excédant une pinte par bouteille, — la pinte et chopine, dans chaque cas, étant l'ancienne mesure à vin : en sus des droits spécifiques ci-dessus, il sera imposé un droit de 30 pour cent *ad valorem*.

Savons de Marseille (castile soaps), 2 centins par livre ; noix n. s. a., 3 centins par livre ; amandes écalées, 5 centins par livre ; amandes non écalées, 3 centins par livre ; pruneaux, 1 centin par livre ; prunes, 30 centins par boisseau.

Le Brésil produit en moyenne 300,000 tonnes de café par année, c'est à peu près le quart de tout ce qui se produit dans l'univers entier.

DE L'ATLANTIQUE AU LAC SUPERIEUR

Nous avons accueilli avec quelque scepticisme les craintes exprimées, il y a un an environ, par M. Baillargé, l'ingénieur bien connu de la ville de Québec, au sujet du projet de canal entre le lac Michigan et le Missouri. M. Baillargé voyait déjà les grands lacs desséchés et le St Laurent à sec par suite de cette saignée de 600 pieds de largeur sur une profondeur de 20 pieds, entraînant les eaux du grand bassin intérieur vers le golfe du Mexique, au lieu de les laisser suivre leur cours naturel vers le golfe du St Laurent.

Un peu plus tard, surgit un autre projet comportant le creusage de nos canaux à 24 pieds, avec une dérivation de 24 pieds de profondeur aussi, vers le fleuve Hudson. La question devenait plus grave. Une saignée pouvait être négligeable; deux saignées, et de cette importance, méritent qu'on s'en occupe. La première pouvait avoir pour effet de faire baisser les eaux du St Laurent de 4 à 6 pouces; la seconde aurait eu à peu près autant d'influence sur le niveau de notre fleuve; ce serait donc un pied d'eau de moins sous la quille des navires qui remontent à Montréal; un pied de plus à creuser dans les hauts fonds du lac St Pierre.

Voici maintenant qu'un troisième projet vient de voir le jour. Il s'agit d'un canal à 30 pieds de profondeur, partant du lac Erié, utilisant la rivière Niagara, le lac Ontario et le St-Laurent jusqu'à Cornwall et de là se divisant en deux branches, dont l'une aboutirait à Montréal et l'autre à Waterford, sur l'Hudson, en empruntant les eaux du lac Champlain.

La saignée cette fois, serait faite tout près de notre port et, quoique Montréal soit une des têtes de la navigation de ce canal, le bras qu'il étendrait jusqu'à New-York, par l'Hudson, pourrait bien nous enlever la plus grande partie de ce que nous possédons du trafic des États de l'Ouest.

A ces deux points de vue, le dernier projet de canal mérite la plus sérieuse attention de la part de nos chambres de commerce et de notre gouvernement fédéral.

L'ingénieur qui a conçu le plan de ce canal est un M. Chauncey N. Dutton, de Pittsburg, qui a, paraît-il, recueilli l'adhésion des plus éminents parmi les ingénieurs des États-Unis. D'après lui, le coût total de cette entreprise gigantesque serait d'environ \$200,000,000. Les

dimensions seraient: largeur à la surface, 420 pieds; au fond de la cuvette, 300 pieds; profondeur 30 pieds ou plus. Il n'y aurait que six écluses, mais des écluses d'un genre spécial, donnant 26 pieds d'eau, longues de 610 pieds et larges de 65, capables de faire changer de niveau à un navire chargé de 12,000 tonnes de fret. Avec cette voie d'eau artificielle, les plus gros navires océaniques pourraient remonter jusqu'à Chicago, en conservant dans le canal la même vitesse que dans l'Hudson ou le St-Laurent.

On débiterait par l'agrandissement du canal Welland, avec une nouvelle prise d'eau sur le lac Erié, un nouvel aqueduc sur la rivière Chippewa et un nouveau canal de huit milles de Thorold à Queenston, sur le Niagara, vis-à-vis Lewiston. Deux écluses au bout l'une de l'autre, ayant une différence de niveau de 160 pieds chacune, mettraient les navires au niveau de la Niagara. Le coût de cette partie de l'entreprise serait de \$10,000,000. La navigation serait ainsi ouverte entre la tête du lac Supérieur et Cornwall. De Cornwall, un nouveau canal terminé par une écluse, conduirait au lac St. François; coût, \$3,000,000. Du lac St. François, un canal sur Montréal, avec écluse au bout, coûterait \$20,000,000, et un autre sur le lac Champlain, aussi avec écluse, coûterait \$15,000,000.

La seule partie relativement onéreuse de l'entreprise, serait de relier le lac Champlain à l'Hudson. M. Dutton calcule que cette partie coûterait \$50,000,000.

Comme accessoire, le hardi ingénieur obtiendrait au bout de chaque tronçon de canal, à Queenston, à Cornwall, à Montréal et à Waterford, des chutes d'eau de 98 pieds de hauteur, pouvant donner chacune, en travail, le tiers de la force motrice contenue dans la cataracte de Niagara.

Disons un mot de son nouveau système d'écluses qui coûteraient \$3,000,000 chacune. Chaque écluse serait double. Figurez-vous deux bassins mobiles contenant 26 pieds d'eau, construits en fer, et placés à une distance de mille pieds l'un de l'autre. Les parois de chaque bassin sont continuées au-dessous du fond à une profondeur un peu supérieure à la différence de niveau qu'il faut surmonter et forment un second bassin renversé dont les bords vont s'enfoncer dans une profonde dépression creusée au fond du niveau inférieur. Ces seconds bassins renversés sont remplis d'air comprimé à pression égale dans

chacun et la chambre d'air de chacun est reliée à l'autre par un tuyau ou conduit de 21 pieds de diamètre dont les extrémités sont flexibles.

Chacun des bassins supérieurs ayant la même quantité d'eau, et ayant en dessous la même quantité d'air comprimé, il y a équilibre; mais si l'on déplace cet équilibre en faisant entrer un peu plus d'eau dans l'un, son poids accru pèse davantage sur l'air comprimé qu'il chasse par le conduit dans la chambre à air de l'autre écluse, de sorte que le premier bassin descend et l'autre monte, poussé par l'air qui lui arrive du premier; lorsqu'ils sont arrivés l'un au niveau supérieur et l'autre au niveau inférieur, l'on ouvre les portes, le navire sort de l'écluse, et l'on peut recommencer la même manœuvre en sens inverse. Cette opération qui permet de passer en même temps deux bateaux, l'un montant, l'autre descendant, se fait en quelques minutes, et un seul homme suffit à manœuvrer les barres d'arrêt et à ouvrir les valves qui déplacent l'équilibre.

Évaluant le volume du fret qui passe de l'Ouest à l'Atlantique par les voies actuelles et la diminution du coût du transport que porterait son canal, M. Dutton calcule qu'il économisera \$450,000,000 par année aux producteurs de seize États de l'Ouest et qu'il augmenterait la valeur des fermes dans ces États de \$1,800,000,000.

Ces chiffres sont un peu étourdissants et quoique nous ne doutons pas qu'un canal de ce genre puisse être d'une immense valeur pour les producteurs de l'Ouest, nous sommes un peu moins inquiets quand nous réfléchissons au nombre de *quarters* qu'il faut pour produire cette somme de \$200,000,000, demandée par M. Dutton pour mener à bien son entreprise.

PRECAUTIONS A PRENDRE

DANS L'EMPLOI

DES ACCUMULATEURS ELECTRIQUES.

L'usage des accumulateurs électriques devient de plus en plus fréquent dans les applications industrielles. C'est la réserve d'énergie tout indiquée et le complément de toute installation complète. Il va sans dire que le fonctionnement de cette réserve demande des précautions spéciales qui sont fort utiles à connaître. La *Revue Universelle* les résume ainsi qu'il suit:

Dans le montage des accumulateurs, on emploie l'eau acidulée qui conduit à la détérioration des vête-

ments et à des brûlures aux mains parfois douloureuses.

Pour éviter ces accidents, il est bon de prendre certaines précautions. Voici les principales :

On enduira les chaussures d'un mélange de paraffine et de cire d'abeille. On mettra un tablier en grosse toile doublée de flanelle ordinaire.

Les vêtements de travail seront en laine et cousus avec de la laine ; la laine n'est en effet, presque pas attaquée par les acides. La chemise devra être préalablement trempée dans une dissolution de carbonate de soude, puis ensuite bien séchée.

Grâce à ces précautions, les vêtements sont très bien garantis. Il faut, néanmoins, avoir toujours à portée de la main un flacon d'ammoniaque, en prévision du cas où une goutte d'acide viendrait à jaillir sur les vêtements ; il suffit alors de déboucher le flacon et d'appuyer le bouchon humide sur l'endroit atteint pour neutraliser l'acide et éviter qu'un trou ne se forme dans l'étoffe.

Pour éviter les brûlures que produit l'action corrosive de l'eau acidulée, il faut avoir en permanence, dans le local des accumulateurs, un seau plein d'eau rendue fortement alcaline par du carbonate de soude et dans lequel on peut tremper de temps en temps les mains afin de les protéger.

Enfin, il est très utile d'installer dans ce local une prise d'eau et un évier.

MEDECINE LEGALE

Dans un cas, de mort violente on appelle, aussitôt que possible, un médecin légiste à qui l'on demande de constater la cause de la mort, et approximativement, l'heure à laquelle elle est survenue. Dans les sociétés où la science juridique et la science médicale sont portées à leur plus haute expression, on donne aux constatations du médecin légiste une grande autorité, mais comme indication seulement, comme expliquant les circonstances qui ont accompagné le décès, accident, suicide ou meurtre, surtout lorsque le décès a eu lieu sans témoin. Mais on n'a jamais songé à les opposer à des faits établis par des témoins désintéressés et dignes de foi.

La raison en est bien simple ; c'est que la médecine n'est pas une science exacte comme les mathématiques ; ses conclusions les plus formelles, en dehors de la constatation du fait brutal du décès, ne sont que des déductions plus ou moins logi-

ques, que le moindre incident ignoré, qui a disparu sans laisser de traces, ou dont les traces échappent à l'investigation, peut faire dévier considérablement de la vérité.

D'ailleurs, il n'est pas un médecin légiste qui jurera positivement, sauf quelques cas bien rares, que le décès est arrivé à telle heure, de telle ou telle manière, dans telle et telle circonstance. Bien plus, si vous prenez dix médecins, sans qu'ils se soient préalablement consultés, et que vous leur demandiez un rapport sur le même décès, il n'y aura pas deux rapports exactement semblables. C'est que les uns auront donné plus de poids à tel ou tel symptôme, les autres à tel ou tel autre : les uns auront vu une lésion qui aura échappé aux autres, et d'une même constatation, souvent, ils tireront un diagnostic différent.

Les choses étant ainsi, on ne comprend pas que, dans une cause célèbre qui passionne en ce moment la ville de Montréal, les représentants de la justice humaine, avocats de la couronne et juge, aient donné une plus grande autorité aux conclusions de deux médecins légistes, conclusions contredites par deux médecins tout aussi compétents, pour ne pas dire plus, qu'à la preuve formelle établie par quatre témoins désintéressés, dont on n'a pas de raison de suspecter la bonne foi.

Les représentants de la justice ont la mission de découvrir *le coupable* (et non pas *un coupable*) et de le faire châtier suivant la rigueur de la loi ; ils semblent, dans la cause en question, s'être figuré que leur mission était de faire condamner l'accusé, coupable ou non. Et, pour atteindre ce but, ils n'admettent que les conclusions médicales qui concordent avec leur théorie, sans tenir compte qu'elles sont formellement contredites par des faits prouvés, en même temps qu'elles sont déclarées illogiques par d'autres témoignages d'experts.

Ils croient, disent-ils, Demers coupable du meurtre de sa femme ; mais comme Demers a un alibi solidement établi depuis six heures un quart du matin, jusqu'après la constatation du décès, il leur faut être convaincus que le meurtre a été commis avant six heures et quart. C'est là qu'est toute la cause : le reste n'est, à proprement parler, qu'un ramassis de commérages contredits par les témoins de la défense.

Mais, pour tout homme intelligent, non prévenu, il est prouvé que Mme Demers a été vue vivante après le départ de Demers pour son atelier : quatre témoins, le laitier

Trudeau, Mme Bergeron, sa fille et son jeune garçon, le jurèrent positivement. De plus, un autre témoin a déclaré, au début de l'enquête, à quatre personnes, parmi lesquelles le coroner et le chef de police de St Henri, qu'il l'avait vue dans la matinée. Il est vrai que ce témoin a juré, ensuite, qu'il n'avait pas déclaré cela ; mais la position particulière où il se trouve, ayant lui-même été soupçonné, ne permet pas de douter un seul instant qu'il l'a vue lui aussi.

S'appuyer sur les conclusions de MM. Johnson et Villeneuve, contredites par MM. Lamarche et Joyal, pour se persuader que toutes ces personnes se sont trompées, nous paraît une aberration de l'intelligence.

Il n'y a pas même ici l'excuse de pouvoir s'appuyer sur une expertise médicale concluante. Le premier médecin qui a vu le cadavre, à trois heures et demie de l'après-midi, fait remonter le décès à quatre heures auparavant, c'est-à-dire entre onze heures et midi. Les médecins légistes, le Dr Johnson et le Dr Villeneuve, le font remonter à six ou huit heures au moins, c'est-à-dire, vers sept ou huit heures du matin ; les médecins de la défense prétendent qu'il a pu ne précéder la découverte du cadavre que de deux ou trois heures, c'est-à-dire qu'il a pu avoir lieu entre midi et une heure, c'est-à-dire entre l'heure où elle a été vue pour la dernière fois vivante par la famille Bergeron, et le moment où Melle Sauvé a vu le pied du cadavre dans la position où on l'a trouvé plus tard.

Il n'est pas étonnant, étant données ces circonstances, que l'opinion publique, qui tient moins aux succès d'audience des avocats de la couronne qu'à la sécurité du citoyen, trouve que la conduite de ces derniers touche à la persécution, et ne voit pas de justification pour un nouveau procès, à moins que ce ne soit purement et simplement pour déclarer que la couronne abandonne l'accusation.

Le commerce de pâtes à papier est dans le marasme en Norvège. Les acheteurs se sont complètement retirés en présence des prix du nouveau tarif que nous avons signalé, et qui leur paraît exagéré. Il ne semble pas y avoir vendeur à moins de 31 à 33 couronnes pour pâte humide et de 64 à 70 couronnes pour pâte sèche. Comme aucun parti ne fait mine de céder devant les exigences de l'autre, il est fort possible que cette situation se prolonge outre mesure et ne nuise au bon fonctionnement du marché futur.—*L'Echo Forestier.*

LA BANQUE DU PEUPLE.

Le retard apporté par les caissiers-conjoints à la présentation de leur rapport avait laissé bien peu de temps à la disposition des actionnaires et des déposants de la banque du Peuple, pour prendre les mesures nécessaires pour assurer la réouverture de la banque. Malgré toute la bonne volonté qu'on y a mis de part et d'autre, on n'avait pu réunir, le 16 courant, le nombre d'adhésions signées que l'on croyait nécessaire au succès de la réouverture; surtout, on n'avait pas encore reçu l'adhésion de quelques gros déposants, et quelques autres n'avaient pas encore eu l'autorisation légale de signer l'arrangement. On s'est, en conséquence, décidé à remettre la réouverture jusqu'au moment où la position sera absolument claire et nette, où l'on sera sûr que personne, parmi les gros déposants, ne pourra profiter des sacrifices consentis par les petits.

L'article 91 de la loi des banques (1890) dit: "Toute suspension par la banque du paiement de quelques uns de ses engagements à échéance si elle dure pendant 90 jours consécutifs; ou par intervalles, pendant douze mois consécutifs, constituera la banque en état de faillite et entraînera la déchéance de sa charte ou de son acte constitutif."

Mais la banque du Peuple est régie, sur cette matière, par sa charte spéciale, en vertu de laquelle l'état de suspension de paiement ne peut être établi que par un protêt légal fait par un officier ministériel; or, il n'y a eu de protêt pour non paiement des engagements de la banque que vers le commencement de septembre. D'après cette disposition de sa charte, les 90 jours ne compteraient qu'à partir de la date du premier protêt et n'expireraient qu'en décembre.

La banque aurait pu, autrement, ouvrir ses bureaux pendant une journée ou deux et les fermer ensuite pendant le temps nécessaire à l'achèvement de ses arrangements.

Mais c'est simplement affaire de formalités, et il est clair que l'intérêt de tout le monde est de laisser aux directeurs, aux actionnaires et aux déposants la plus grande mesure de liberté possible, pour assurer le succès de l'opération en cours.

On croit que tout sera prêt pour la réouverture le 1er novembre.

COMPTES-RENDUS

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL.

Réunion hebdomadaire du Conseil de la Chambre de Commerce du District de Montréal, tenue vendredi, le 11 octobre.

Présents: MM. H. Laporte, président, au fauteuil; Jos. Contant, vice-président; Alphonse Racine, O. Foucher, J. D. Rolland, J. X. Perrault, U. Garand, J. Hagues, L. E. Morin, fils, conseillers, S. Côté, secrétaire.

Le secrétaire donne lecture d'une correspondance de la maison François Laurence, de Valence, Espagne, demandant des informations sur la quantité de douvelles en chêne qui pourraient être fournies par le Canada pour le marché espagnol. Référé au comité d'exportation.

M. Geo. W. Stephens est présenté à l'assemblée et lui fait part d'une série d'amendements devant être faits à la charte municipale.

A la demande du président, on nomme un comité composé de MM. O. Foucher, J. D. Rolland, J. Haynes, J. Contant et J. X. Perrault, pour étudier cette question.

Une délégation de l'association des agents d'immeubles, composée de MM. Geo. W. Parent, R. K. Thomas, E. R. Gareau et A. E. Lewis, demande à la chambre de l'appuyer dans les démarches que l'association se propose de faire pour obtenir la modification de la loi Augé, de manière à rendre au privilège du vendeur sa priorité sur le privilège de l'ouvrier.

On lui répond que l'an dernier la chambre de commerce a demandé au parlement provincial de substituer à ce privilège celui d'un droit sur le prix de construction et que le parlement n'a pas accordé cette demande.

M. le président exprime l'opinion de la chambre qui est carrément opposée à la loi Augé. M. Haynes dit que, au lieu de l'amender, il faudrait abolir purement et simplement cette loi.

Les délégués ont été priés d'adresser par écrit, pour vendredi prochain, un mémoire ou une pétition à la chambre sur cette question.

Il a été résolu à l'unanimité que le conseil recommande l'organisation d'une association indépendante canadienne chargée de la surveillance de l'administration municipale, et que le président soit prié de bien vouloir convoquer une assemblée des citoyens de Montréal favorables à cette organisation; la chambre de commerce mettant ses bureaux à la disposition de la nouvelle association.

Le comité chargé d'étudier les amendements à la charte se réunira mercredi prochain, à 11 heures de l'avant midi.

NOTES INDUSTRIELLES.

Nos échanges français parlent presque tous d'un nouvel appareil employé dans l'industrie laitière le "radiateur" qui combine le séparateur et la baratte, c'est-à-dire qu'il prend le lait frais et le rend en beurre, et, qui plus est, en beurre pasteurisé.

On écrit de Bedford:

Plusieurs de nos principaux citoyens sont à former une compagnie manufacturière avec un capital de \$65,000. Ils demanderont son incorporation à la

prochaine réunion de la législature de Québec. Cette nouvelle compagnie se propose de manufacturer des haches, faux, fourches, hoes, et aussi d'exploiter un moulin à farine.

Le *Worlds Paper Review* nous apprend qu'on est en train de faire des essais pour produire de la pâte à papier avec des feuilles de bambous. Une Société a été formée qui a acheté de grands approvisionnements dans le Siam, qui est très riche en cette matière. Suivant l'analyse, le bambou contiendrait 50.13 p. c. de cellulose séchée à l'air, et est appréciée pour ses fibres très longues ressemblant en structure à la paille.

Une tonne de bon charbon cannel, lorsqu'on la distille, donne 100 livres de goudron d'où l'on tire une livre de benzine, une livre de toluène, une livre et demie de phénol, six livres de naphthalène, du xylène et une demi-livre d'anthracène. que l'on emploie dans la teinture, le tout d'une valeur approximative de \$20,00. On y trouve 60 jaunes différents, 30 rouges, 50 bleus, 7 gris, 9 violets et une grande quantité de bruns, marrons etc., non compris, bien entendu, une infinité de nuances de chacune de ces diverses couleurs.

Force absorbée par les transmissions. Il résulte d'expériences faites par le capitaine d'artillerie E. Stassano, à Rome, sur une machine de 35 chev. conduisant les machines-outils de l'atelier de la direction de l'artillerie, que la puissance utilisée par les machines-outils et les transmissions étaient de 20 à 26 chevaux, dont plus de la moitié, 12 ch. 2, était absorbée par les transmissions principales. Dont 17 de la puissance est utilisé par les machines, les 6 7 sont absorbés par les intermédiaires. C'est dire qu'il y a bien des progrès à réaliser dans l'établissement de ces intermédiaires: arbres, paliers, poulies, courroies, graissage, etc.

Le *Journal de l'horlogerie* annonce, que l'on a trouvé le moyen de fabriquer un alliage qui a la même couleur que l'or et qui se compose de 100 parties du cuivre et de 6 parties d'antimoine. On commence par faire fondre le cuivre et l'on ajoute à la masse, dans le creuset, des cendres de bois, du magnésium et du carbonate de chaux, ce qui a pour effet d'augmenter la densité du métal. Cet alliage peut être laminé, forgé et soudé de la même manière que l'or, auquel il ressemble beaucoup après qu'il a été poli. Il conserve sa couleur, même quand on l'expose à l'action de l'ammoniaque et des vapeurs nitreuses. Cet alliage, en lingot, reviendrait à 27½ la livre.

L'importation des bois américains en Suisse aura pour résultat de remplacer, dans ce pays, les bois de Hongrie, d'Allemagne et d'Angleterre. Cette importation semble avoir de l'avenir devant elle. M. Eugène Germain, consul des Etats-Unis à Zurich, a réuni de nombreux renseignements qui lui ont été fournis par les manufacturiers suisses, les constructeurs et les constructeurs de bateaux, sur la possibilité d'importer, en Suisse, des bois d'Amérique. Tous ces renseignements avec de nombreux détails et les prix courants pour chaque genre de métier et de commerce,

ont constitué la matière d'un volumineux et très complet rapport concluant à cette possibilité, pourvu que les bois fussent de première qualité, et que le consul adressé à son gouvernement. Dans ce rapport sont indiqués les noms des maisons suisses qui acceptent d'entreprendre l'importation à la commission.

Les peaux de lapins sont maintenant très employées pour faire de la gélatine avec laquelle on colle le papier.

L'éditeur de la *Paper Maker's Circular* décrit comme suit un établissement de Londres appartenant à MM. Sennet Frères, qui préparent ces peaux pour la papeterie.

Les premières choses qui frappent les yeux sont des tas de peaux de lapins; il y en a de toutes les couleurs: noires, brunes, tachetées et blanches; beaucoup d'entre elles viennent de Melbourne et il est consolant de savoir que l'on utilise maintenant avec avantage la dépouille des lapins dont la multiplication envahissante est devenue un fléau pour toute l'Australie. L'usine de MM. Sennet Frères a toujours en réserve pour 1,300,000 fr. de peaux anglaises et étrangères.

Après avoir été soigneusement séchées, les peaux passent sous un couteau circulaire qui en enlève le poil en opérant exactement comme le font les tondeuses de gazon sur les pelouses. Les peaux dénudées sont ensuite livrées à une autre machine, très analogue à la précédente, qui les tranche en menues rognures; celles-ci, nettoyées d'une manière très complète, sont vendues aux fabricants de papier.

On ne reconnaîtrait pas, si l'on n'était prévenu, la nature des peaux de lapins sous leur nouvelle forme; leurs fines rognures rappellent vaguement l'aspect du *vermicelle* sous le nom duquel on les désigne en France. Etant absolument sèches et par suite légères, elle occupent beaucoup de place et l'on apprend avec surprise que telles balles très volumineuses ne pèsent que 75 kg. Le prix courant par tonne à l'usine est de 49,40 fr. les 100 kg.

Les peaux les plus fines servent seules dans la fabrication du papier; elles ont un poil beau et doux et ressemblent aussi peu que possible aux sales peaux que l'on voit chez les marchands de volailles. En voyant un échantillon de gélatine faite avec les peaux de lapins réservées à la papeterie, on peut se convaincre de la pureté de cette matière première. Les peaux de seconde qualité ne servent pas à fabriquer le *vermicelle* de papeterie, mais sont traitées de la même manière que celles de première qualité et vendues aux fabricants de corderie ou d'autres produits dont elles augmentent la résistance.

Le travail des peaux, étant peu pénible, est principalement exécuté par des jeunes filles. Le duvet pileux que la première coupeuse répand partout, comme s'il était en solution dans l'air, se répand sur tous les objets et s'y attache, cela est très ennuyeux mais non malsain.

NOTES COMMERCIALES

Notre correspondant de Paris, actuellement sur les lieux de pêche, en Bretagne, nous écrit ce qui suit, à propos de la sardine:

"La pêche marche des plus mal; on

pêche beaucoup en ce moment mais toujours du petit poisson impropre pour faire de la bonne marchandise; quant au beau moule il est très cher; en somme, ce sera une mauvaise campagne."

Le ministère des chemins de fer et canaux d'Ottawa vient de demander des soumissions pour 4,000 tonnes de rails d'acier, 1,000 tonnes pour l'île du Prince Edouard et 3,000 pour la Pointe Lévis. On a besoin de ces rails pour renouveler en partie, ou réparer les chemins de fer.

La production totale du caoutchouc *para*, qui était, en 1889, de 17,000 tonnes métriques, a atteint plus de 20,000 tonnes en 1894.

Les sortes qui viennent après le *para*, sont le *pernambuco*, le *ceara scraps*, le *perou*, le *guatemala lopori*.

Madagascar envoie une sorte dénommée *Madagascar niggers*, qui a l'apparence cornée du *ceara scraps*.

Plusieurs questions de grandes importances seront prises en considération à la prochaine réunion de la Chambre de commerce d'Ottawa. L'une d'elles sera présentée par l'ancien maire F. McDougall, demandant si le fait d'avoir une crèmerie dans la ville ne serait pas d'un grand avantage pour les citoyens. La question a été discutée à l'assemblée du conseil mardi soir, et elle a semblé attirer l'approbation de tous les membres présents.

La question de l'approvisionnement d'eau de la ville sera aussi amenée devant le fauteuil.

Le Dr Wickstead attend avec impatience les débats sur la question de l'annexion à Newfoundland. On prendra aussi en considération la question du changement de méthode pour l'élection des membres: le conseil devra élire les membres, au lieu de la chambre comme à présent. On demande ce changement dans le but de limiter les privilèges pour l'admission des membres.

A l'assemblée mardi prochain, le président M. Jos. Kavanagh, lira une adresse préparatoire aux assemblées régulières de l'hiver.

PETITES NOTES

Un fabricant d'absinthe a offert une prime de 20,000 francs à l'inventeur d'une bouteille, remplissant ses conditions, qui empêcherait certains débitants et des garçons de café d'utiliser ses bouteilles vides pour servir sous le couvert de son étiquette un produit de qualité inférieur et meilleur marché.

Tous les ans, il reçoit une quinzaine de flacons présentés par les inventeurs. Il les remercie, en leur envoyant, sans autre réponse, leur bouteille remplie d'absinthe de premier choix.

On a, en Russie, une singulière façon de vendre les forêts: Oyez plutôt:

Il y a quelques années, une forêt de la couronne fut abîmée par un incendie. Un négociant en bois qui avait vu la forêt en offrait une somme de 18,000 roubles. L'offre fut envoyée à qui de droit; mais comme la réponse tarda à venir pendant un an, le négociant, qui avait constaté dans l'intervalle que beaucoup de bois était pourri, refusa de payer

plus de 10,000 roubles. L'offre alla de nouveau à St-Petersbourg et, après encore un an de réflexions, on se décida à vendre la dite forêt en vente publique. Elle fut alors achetée par le même négociant à une somme ronde de..... 180 roubles.

N'est-ce pas charmant l'administration?

On disait que l'Opéra Comique de Paris serait reconstruit pour l'Exposition de 1900.

Pas du train dont vont les choses assurément!

On procède seulement à la démolition du mur mitoyen entre le futur théâtre et l'immeuble du boulevard. Il a fallu plusieurs années aux Bâtiments civils pour se rendre compte de la nécessité de ce travail. Supposez le sondage confié à un maître maçon intelligent, en quarante-huit heures, celui-ci aurait pu dire si oui ou non le mur était susceptible de supporter le poids du nouvel édifice.

Mais il y a mieux.

La construction s'arrête avant le rez-de-chaussée, faute de pierres de taille! On conte à ce sujet une incroyable histoire. L'entrepreneur aurait désigné une vingtaine de carrières propres à lui fournir la matière première convenable, l'administration en aurait choisi une vingt-et-unième où il n'y a pas de pierres utilisables.

Qu'elle est donc la carrière désignée? l'architecte pourrait-il la faire connaître?

Toujours est-il que les contribuables assistent à ce spectacle unique dans les annales de la construction, d'un édifice commencé depuis plus de deux ans et qui n'est pas encore sorti de terre.

Jadis, quand on voulait définir un vêtement de médiocre étoffe, on le comparait à du papier: "Cet homme, disait-on, a fait tailler sa garde-robe dans du papier gris." Il va falloir revenir sur ce proverbe, si nous croyons ce que relate le *Marine Record*. D'après ce journal spécial, le yachting américain commencerait à faire usage pour ses embarcations de voilures en papier, élastiques, légères, imperméables, ayant toutes les qualités, y compris la durée et la résistance; les fabricants de l'ancien système qui tissaient du chanvre n'ont plus qu'à se voiler la face devant ce progrès.

Les voiles en question sont constituées par la superposition de plusieurs épaisseurs de papier collées les unes contre les autres et comprimées au laminier. On leur donne la souplesse en les suiffant, l'imperméabilité en les trempant dans une dissolution de bichromate de potasse et d'alun, l'incombustibilité en les peignant d'une couche de silicate de potasse ou verre soluble. On réalise ainsi une sorte de cuir artificiel, ou de parchemin, lorsque l'on a soin de tremper le papier dans une solution étendue d'acide sulfurique; mais dans ce dernier cas, il convient d'employer un papier spécial. Dans les cas usuels et économiques, le papier quelconque convient. C'est un avenir tout ouvert pour les vieux journaux et les résidus de bibliothèques: on taillera des focs ou voiles de perroquet et l'on prendra des ris dans les œuvres littéraires méconnues, qui auront ainsi l'avantage de présenter une utilité finale consolatrice pour leurs auteurs.

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 17 octobre 1895.

FINANCES.

Les taux de l'intérêt des fonds disponibles, sur le marché libre, à Londres, est aujourd'hui de 11/16 p.c. Le taux d'escompte de la banque d'Angleterre reste à 2 p.c.

A New-York, les capitaux sont de plus en plus chers. Ainsi, les prêts à demande se font aujourd'hui à 2 et 2 1/2 p.c.; le papier de commerce est escompté à 5 1/2 ou 6 p.c.

A Montréal, le taux des prêts sur titres, à demande, est encore de 4 1/2 p.c. et l'escompte du papier des bonnes maisons de commerce, de 6 1/2 à 7 p.c.

Le change sur Londres est en hausse. Les banques vendent leurs traites à 60 jours à une prime de 9 1/2 à 9 3/4 et leurs traites à vue à une prime de 10 à 10 1/2. Les transferts par le câble sont à 10 1/2 de prime. Les traites à vue sur New-York sont au pair.

La bourse a été plus calme, avec des cours fermes pour les actions de banques et soutenus pour les valeurs industrielles. La banque de Montréal fait 223 1/2, la banque du Commerce 136, la banque Union le pair et la banque des Cantons de l'Est 142. La banque des Marchands est cotée en clôture 171 vendeurs et 168 acheteurs; la banque Molson, dont le dividende vient d'être payé, 180 vendeurs et 175 acheteurs.

La banque Hochelaga a été vendue 126, la banque Jacques Cartier le pair et la banque du Peuple 16.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

| | | |
|------------------------|---------|-----|
| Banque du Peuple..... | 25 | 18 |
| " Jacques-Cartier..... | 103 | 100 |
| " Hochelaga..... | 127 1/2 | 125 |
| " Nationale..... | 80 | 70 |
| " Ville Marie..... | 100 | 73 |

Les Chars Urbains anciennes actions sont à 207; les nouvelles actions à 206; le Gaz a fait 201; le Pacifique, 59; le Richelieu, 95.

Le Câble est à 162 1/2; le Télégraphe à 166; le Bell Telephone à 156 et la Royal Electric à 143 vendeurs et 130 acheteurs.

La Domion Cotton Co. a été placée à 95; la Montréal Cotton Co. à 134.

COMMERCE.

Le commerce d'automne est en pleine activité en ce moment, favorisé par une belle température, généralement un peu froide, qui donne un écoulement plus facile aux marchandises d'hiver. Les remises de fonds s'améliorent; on voit que la campagne fait des efforts pour régler ses comptes d'automne et qu'elle a des produits qui lui permettent de réaliser des fonds.

Bois de construction. — Le marché local du bois de construction est encore sans activité, mais comme le commerce d'exportation a été bon, les préparations se font sur une grande échelle pour une coupe considérable de billots cet hiver dans les chantiers.

Charbon et bois de chauffage. — Rien de changé encore dans le prix de détail du charbon dur. Le bois de chauffage est aux mêmes prix.

Cuir et peaux. — Nos lecteurs devront faire une réduction de 1 à 2c sur presque toutes nos cotes, que nous n'avons pas eu le temps de changer cette semaine. La baisse nous vient de l'ouest où les arrivages de peaux sont plus considérables et où les tanneurs se sont décidés à faire des concessions, que, d'ailleurs, les manufacturiers de chaussures accueillent avec satisfaction. La demande en a été considérablement stimulée et le mouvement actuel est actif.

Les peaux vertes ont baissé de 1/2c par livre; on les paie aujourd'hui à la boucherie sur la base de 8c pour No 1. Les veaux sont à 7c et les agneaux font 55c la pièce.

Draps et nouveautés. — Encore de nouvelles hausses dans la plupart des lignes; de 5 à 7 1/2 p.c. sur les gingham, flanelles, calicos, cotonnades, coutils, denims etc. Quelques manufactures de lainages ont aussi haussé leurs prix.

Le détail, en ville, a fait une assez bonne semaine, grâce aux froids que nous avons eus et les collections sont meilleures.

Epiceries. — Marché actif et paiements satisfaisants. Les sucres sont un peu moins fermes, mais le ton général du marché est soutenu, toutes les nouvelles des pays de production confirment les prévisions d'une récolte déficitaire. Les sirops sont fermes et en hausse, la plus basse qualité est à 35c le gallon.

Dans les conserves nous notons une baisse de 5 à 10c sur plusieurs articles

dont la nouvelle récolte arrive sur le marché.

En fruits secs, on a reçu une partie des importations de raisins de Corinthe, de Sultanas, de figues, de dattes, etc., qui se vendent à bon marché. Les autres se vendent, à arriver, à des prix faciles.

Les raisins de Californie de la nouvelle récolte, 4 couronnes, se vendent 6c la livre. Les pommes sèches et évaporées, les pommes au gallon et en boîtes sont en baisse de 1c la livre; on se hâte d'écouler le stock avant l'arrivée du produit de la nouvelle récolte.

La mise en vigueur du traité franco-canadien a eu l'effet de faire baisser de 1c le savon de castille et les noix de France. Les vins français sont baissés de 40c par caisse pour les vins communs, et de \$1.00 à \$4.00 pour les vins supérieurs. Les vins en fûts se trouvent baissés de 15 à 30c le gallon. Les champagnes, ont baissé, par la même raison, de \$3 par caisse.

Fers, ferronneries et métaux. — Bon mouvement d'affaires dans la ferronnerie, avec prix très fermes. On a haussé de 2 1/2 p.c. les vis à bois.

Huiles, peintures et vernis. — Pas de changement dans le prix du pétrole canadien ou américain. Les autres huiles sont stationnaires, ainsi que les peintures. Les verres à vitres sont en hausse de 5c par boîte.

Produits chimiques. — Le marché anglais est en hausse de 5s pour la soude caustique et il a une tendance très prononcée à la hausse sur la glycérine. Ici, ces produits sont fermes, sans changement.

Poisson. — Le poisson est en bonne demande et le marché est bien approvisionné. Nous cotons le hareng Cap Breton à \$4.75, en baisse de 25c.

Salaisons. — Le lard canadien se maintient; le lard américain est plus faible un peu. Le marché est sans changement.

La compagnie Paris-Lyon-Méditerranée a adopté pour le transport de vin, le mode des wagons-citernes, chaque wagon contenant, dans un seul récipient, 12 tonnes de vin. Les citernes sont garnies de tuyaux pour le remplissage par aspiration et de tuyaux d'écoulement munis de robinets que les employés de la régie (accise) peuvent plomber pour éviter la fraude pendant le transport.

ABSOLUMENT PARFAITE

Telle est chaque Boite de Conserve de la Marque Sans Rivale "LION" de Boulter.

Il a été honnêtement démontré et prouvé que ce sont les articles de conserves LES PLUS PARFAITS.



C'EST POURQUOI NOS VENTES SONT ENORMES

QUE PENSER D'UN ENVOI DE 20 CHARS COMPLETS A VICTORIA, C.A., SEULEMENT, SANS PARLER DES AUTRES EXPEDITIONS IMMENSES A L'EST ET A L'OUEST.

LES PLUS GRANDS EMPAQUETEURS DE TOUT LE CANADA

USINES A PICTON, TORONTO ET DEMORESTVILLE, ONT.

W. BOULTER & SONS



Revue des Marchés

Montréal, 17 octobre 1895.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS DE GROS

Mark Lane Express, dans sa revue des marchés de grains, de lundi dernier, dit: "Pendant la semaine écoulée, les blés anglais ont haussé de 1s. Les fermiers tiennent leurs stocks fermes. Les grains nouveaux sont en meilleure demande que les vieux. En blés étrangers, les Californie ont été ternes et les roux d'hiver ont baissé de 6d. L'orge, le maïs, les haricots et les pois sont tenus en hausse. Aujourd'hui, le marché a été actif. Les blés anglais nouveaux étaient rares; ils ont haussé de 6d. Les vieux blés anglais ont également haussé de 6d, avec une demande modérée. Le blé roux d'Amérique a regagné 6d. Les farines se sont raffermies. L'avoine a été à bon marché, celle d'Amérique, en disponible, a été cotée 12s 6d. Le maïs, les haricots et les pois ont été plus fermes. La graine de lin a haussé de 9d."

Les dernières dépêches reçues par le câble à la chambre de commerce cotent le marché des chargements comme suit: Blé à la côte, tranquille, do en route, un peu plus ferme. Maïs à la quote tranquille; do en route, un peu plus ferme. Chargements de Walla-Walla, pour prompt livraison par navires en fer, 24s. 6d. Marchés anglais de province tranquilles et soutenues. Liverpool, blé disponible tranquille; à livrer, soutenu. Maïs disponible ferme; à livrer, plus ferme. Maïs américain mélangé, disponible 3s. 4½d. Pois do 4s. 11d. Farines de Minneapolis first bakers 17s. 9d. Marchés français de province fermes. Paris, blé sur octobre, 18 fr. 95; sur novembre, 19 fr. Farines sur octobre, 44 fr.; en novembre, 43 fr. 45."

Le *Marché Français* du 28 septembre, dit:

"Encore une semaine sans pluie et avec température extraordinairement élevée pour la saison; la terre est si dure que les travaux de labours ne peu-

vent s'exécuter qu'avec beaucoup de difficulté, quand ils ne sont pas tout à fait impossibles, aussi prévoit-on déjà un retard sérieux pour les semailles. Les arrachages de betteraves sont également impossibles, même avec les meilleures arracheuses mécaniques; on craint dans certaines régions que les sucreries qui ont commencé à fonctionner soient obligées d'interrompre leur travail faute de racines.

"Les fourrages naturels ou artificiels sont en outre dans un état déplorable; la culture devra sans doute rentrer ses bestiaux plus tôt que d'habitude, faute de vert.

"Enfin la plupart des moulins qui ne possèdent pas de machines de secours ne fonctionnent plus que difficilement; les cours d'eau sont excessivement bas et beaucoup d'usines se trouvent réduites à un chômage complet.

"Dans ces conditions, la demande en blé est généralement très calme sur nos marchés de l'intérieur; néanmoins les offres sont toujours restreintes et les prix fermement tenus, et même en tendance de hausse, la culture prévoyant une reprise forcée des affaires dès que des pluies suffisantes auront ramené la marche normale des moulins.

"Le marché des farines douze marques a ouvert la semaine en tendance très ferme, grâce aux rachats du découvert sur le rapproché et à la rareté des offres. Mercredi, cependant, les cours ont reperdu en partie la forte avance qu'ils avaient acquises les deux jours précédents, par suite de la mise en filières de quelques milliers de sacs. Depuis, les affaires sont restées assez calmes, mais toujours avec bonne tendance des prix. Vendeurs et acheteurs se montrent également réservés, les uns n'osant plus s'engager et les autres hésitant à pousser les prix dans la crainte de provoquer aussitôt des offres plus nombreuses de la culture."

La sécheresse qui a caractérisé l'automne, jusqu'ici, chez nous, se fait sentir plus cruellement en Europe, où l'on est habitué, au contraire, à un automne pluvieux et où la culture est organisée en conséquence. Il en résultera probablement des variations économiques

d'une portée assez grande pour influencer les marchés d'Amérique; et si, comme on le prévoit, les ensemencements de blé sont encore moindres cette année que l'année dernière, il devra y avoir d'ici au printemps, une hausse considérable sur les blés et probablement aussi sur les grains fourragers et les fourrages."

Aux Etats-Unis, le gouvernement fédéral vient de publier son rapport statistique de la récolte pour le mois de septembre. Les chiffres donnés, en pourcentages sur la moyenne, sont interprétés comme annonçant une récolte de blé d'hiver et de printemps de 425,000,000 de minots; mais la moyenne de la qualité est de 85.7, ce qui indique que 143 p. c. de la récolte est de mauvaise qualité, de sorte qu'il n'y aurait guère que 365,000,000 de minots de blé propre à être livré à la meunerie. C'est 46,000,000 de minots de moins que l'année dernière.

Les exportations de la semaine, des ports des Etats-Unis et du Canada, ont été de 2,244,000 minots, contre 3,613,000 minots la semaine précédente. On calcule que le mouvement d'exportation, s'il continue dans la moyenne actuelle, aura épuisé le surplus exportable avant la prochaine moisson. D'aucuns disent même que ce surplus se sera épuisé vers le 1er janvier 1896.

Voilà bien des éléments de hausse; voyons comment les cours y répondent:

Les prix du blé disponible sont:
 New-York, No 2, roux d'hiver, 68½ à 69 c
 Chicago, No 2, du printemps, 59½ à 60½ c
 Duluth, No 1, dur 58½ c
 Détroit, No 1, blanc 66½ c

Les principaux marchés de spéculation clôturent comme suit:

| | Octobre, | Décembre, | Mai. |
|-----------|----------|-----------|-------|
| Chicago, | 60 | 60½ | 64½ c |
| New-York, | 66½ | 67½ | 70½ c |
| Duluth, | 56½ | 57 | 61½ |

Par dépêche, on annonce que le prix du blé à Manitoba a baissé et que les meuniers comme les négociants achètent sur la base de 44c pour le No 1, fret de Brandon.

La dernière dépêche de Toronto cote le marché du Haut Canada comme suit:

Quand le Rossin House.....



Et le Palmer House de Toronto, le Pénitencier de Saint-Vincent de Paul, Québec, et plusieurs autres des plus grandes institutions du Canada, préfèrent nos marchandises à celles de tous nos concurrents, il doit bien y avoir quelque chose dans la réputation que nous avons acquise pour.....

Le plus Haut Degré d'Excellence

E. D. TILLSON, Tilsonburg, Ont.

" Marché tranquille, prix fermes pour le blé; le blé roux s'est vendu dans l'ouest à 64c et le blanc sur le Northern à 65c. Le No 1 dur de Manitoba s'est vendu 69½c à Toronto, et le No 1 du nord à 68c. Le son est facile: on cote au char, à Toronto, \$10,50 et \$13 pour le gru. Pois sans changement; des chars ont été vendus dans le nord et l'ouest à 48½c. Avoine sans changement; mélangée vendue sur le Michigan Central à 21c; blanche 23c. L'avoine lourde sur le G. T. R. et le C. P. R. vaut 1c de plus. L'orge No 1 est offerte dans l'est à 40c et l'orge à moulée à 30c. Le sarrasin est faible, les acheteurs se réservent. Il a été vendu du No 2 sur le Midland à 35c et le No 1 est coté nominalement à 37½c."

A Montréal, l'avoine est stationnaire, sans beaucoup de mouvement. Les commerçants hésitent encore à s'engager à fond et il y a peu d'acheteurs à la campagne. Du reste, les cultivateurs ne sont pas pressés de vendre leur avoine aux prix actuels. Ils préfèrent vendre leur foin, qui leur rapporte un bon prix. C'est avec le foin qu'ils se procurent l'argent nécessaire pour faire honneur à leurs engagements de la Toussaint. Il est donc probable qu'une bonne partie de la récolte va rester dans les granges jusqu'au printemps, à moins que les prix ne haussent cet hiver. Ce qui n'est guère probable. Il n'y a pas de perspective d'exportation. Les Etats-Unis ont eu une énorme récolte d'avoine, qui se vend à des prix très bas: 18½c par 32 lbs à Chicago; 23½c à New-York. En fin de compte, il vaudrait certainement mieux, pour les cultivateurs, accepter les prix actuels et vendre dès maintenant; ils auraient au moins la jouissance de leur argent.

Les pois ont quelque demande pour l'exportation; ils se vendent de 65 à 66c à flot; un lot de 10,000 minots a été vendu avant hier à 65½c à flot. C'est bon marché, mais la récolte a été bonne et les cours des marchés d'Europe ne permettent pas de payer plus cher. Ce grain est d'ailleurs toujours en sympathie avec l'avoine et le maïs; le bon marché de l'un fait le bon marché des autres, car ils se substituent l'un à l'autre, dès qu'il y a une différence de prix à la livre de substance alimentaire.

Les transactions en orge à malter sont actives; il s'en est vendu et 25 à 30 mille

minots ces jours-ci pour les Etats-Unis, à un prix équivalent à 55c en entrepôt ici. L'orge à moulée, moins active, s'est vendue de 44 à 45c par 48 livres.

Le sarrasin a faibli considérablement; il a été payé jusqu'à 47c le minot et maintenant on n'en offre plus guère que 43 à 43½c. Les détenteurs, toutefois, se tiennent à 45c de sorte qu'il n'y a pas de transactions.

La demande en farines du Manitoba se maintient active, et, en farines d'Ontario, elle se réveille un peu. Les cours sont stationnaires, mais il y a encore moyen d'obtenir des concessions.

Les farines d'avoine se vendent régulièrement à nos cotes, quoique l'on nous dise qu'une maison de commission coupe les prix de 20 à 25c par quart, pour noyer la concurrence de quelques petits moulins.

Les issues de blé sont en baisse; les moulins et les minoteries d'Ontario ont commencé à moudre du blé nouveau et ils offrent du son à bon marché. Cependant, la place de Montréal n'est pas encombrée en ce moment et le détail maintient son prix.

Nous cotons en gros

| | |
|-------------------------------|---------------|
| Blé roux d'hiver, Can. No 2. | \$0 63 à 0 65 |
| Blé blanc d'hiver " No 2. | 0 64 à 0 65 |
| Blé du printemps " No 2. | 0 63 à 0 65 |
| Blé du Manitoba No 1 dur... | 0 72 à 0 75 |
| " " No 2 dur... | 0 70 à 0 72 |
| " " No 3 dur... | 0 00 à 0 00 |
| Blé du Nord No 2..... | 0 00 à 0 00 |
| Avoine nouvelle No 2..... | 0 29½ à 0 30 |
| Blé d'inde, en douane..... | 0 00 à 0 00 |
| Blé d'inde, droits payés..... | 0 00 à 0 00 |
| Pois, No 1..... | 0 72½ à 0 75 |
| Pois, No 2..... | 0 65 à 0 66 |
| Orge, par minot..... | 0 42 à 0 43 |
| Sarrasin, par 50 lbs..... | 0 43 à 0 45 |
| Seigle, par 56 lbs..... | 0 00 à 0 00 |

FARINES

| | |
|---------------------------------|---------------|
| Patente d'hiver..... | \$3 90 à 4 00 |
| Patente du printemps..... | 4 15 à 0 00 |
| Patente Américaine..... | 0 00 à 0 00 |
| Straight roller..... | 3 40 à 3 50 |
| Extra..... | 3 30 à 3 40 |
| Superfine..... | 0 00 à 0 00 |
| Forte de boulanger (citée)..... | 4 00 à 0 00 |
| Forte du Manitoba..... | 3 90 à 4 00 |

EN SACS D'ONTARIO

| | |
|----------------|---------------|
| Medium..... | \$3 10 à 3 20 |
| Superfine..... | 3 00 à 3 10 |

FARINE D'AVOINE

| | |
|--|-------------|
| Farine d'avoine standard, en barils..... | 3 40 à 3 50 |
| Farine d'avoine granulée, en barils..... | 3 70 à 3 80 |
| Avoine roulée en barils..... | 3 40 à 3 50 |

MARCHÉ DE DÉTAIL

Beaucoup de grain au marché de la Place Jacques Cartier, mardi dernier; comme les acheteurs étaient nombreux, le grain s'est bien vendu à des prix soutenus. L'avoine, au voyage, se vendait 65c, et à la poche, de 70 à 75c; le sarrasin s'est vendu de 85 à 95c.

En magasin, les commerçants vendent l'avoine de 75c à 80c par 80 livres.

Le blé d'inde jaune des Etats-Unis fait 75c par minot, et le blanc 80c par 56 lbs.

Les pois No 2, valent 70 à 75c et les pois cuisants de 80 à 85c par 60 lbs.

La graine de lin par minot de 60 lbs vaut \$1.00 à \$1.10.

L'orge No 2 de la province vaut de 90c à 95c par 96 lbs.

Le sarrasin vaut 95c par 96 livres (2 minots).

BEURRE

MARCHÉS ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Cie, nous écrivent de Liverpool, le 5 octobre:

" Les crémeries canadiennes en boîtes se vendent rapidement et la demande dépasse de beaucoup l'offre."

Crémeries canadiennes de choix,

| | |
|------------------------------|------------|
| en boîtes et caisses..... | 92 à 94s |
| " " " tinettes..... | 86 à 88s |
| " " d'Irlande, boîtes..... | 102 à 106s |
| " " du Danemark, quarts..... | 108 à 112s |

On écrit de Bristol, le 5 octobre: " La température est devenu plus froide et la pluie a été la bienvenue. La demande en beurre a été bonne et les prix ont haussé. Les beurrieres canadiennes à expédier sont cotées en hausse et les stocks disponibles se vendent de 90 à 94s. Les beurrieres d'Irlande se vendent de 107 à 110s. et les Waterford comme les Limericks de 92 à 96s."

MARCHÉS DES ETATS-UNIS

New-York, 15 oct. — Beurre ferme, crémeries de l'état, 22½ à 23c. Elgin, 23c. De ferme de l'état, 12 à 21c, do, de l'ouest, 10 à 14c.

Canton, N. Y., 12 oct. — Le beurre en grosses tinettes, s'est vendu 21½c.

.....L'IDEAL ET LES PLUS RECHERCHES EN FAIT **D'ALIMENTS**

POUR LE DEJEUNER DU DIX-NEUVIEME SIECLE.

...COMPAGNIE IRELAND...

AVOINE DESSECHÉE ET ROULÉE
BLE DESSECHÉ ET ROULÉ.....
FARINE DE SARRASIN (Self-Rising)

La IRELAND NATIONAL FOOD COMPANY, Ltée

— MEUNIERIS ET MANUFACTURIERS —

ALIMENTS AUX CEREALES DE CHOIX POUR DEJEUNER.

POSSEDANT les moulins les plus grands et les plus complets du Dominion pour la préparation des céréales servant d'aliments pour le Déjeuner.

TORONTO, CANADA

SONT CEUX DE LA

Nous serons heureux d'envoyer des échantillons et toutes informations. ECRIVEZ-NOUS

Utica, N. Y., 14 oct.—Il a été vendu 135 tinettes de crémeries, à 22½c.
Little Falls, N. Y., 14 oct.—Il a été vendu 42 tinettes de beurre de crémeries à 21c et 45 tinettes de ferme de 18 à 20c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Le marché pour le beurreries est encore plus ferme que la semaine dernière. Aujourd'hui, l'on paie couramment 20c à la campagne et l'on se plaint que les beurriers ne se jettent pas sur ces prix. La plupart des exportateurs et quelques commerçants locaux ont des acheteurs qui visitent en ce moment les beurreries et leur offrent des prix fermes. Cependant les plus prudents parmi les négociants qui vendent ici au détail ne veulent pas faire de gros stocks, car ils s'imaginent, avec quelque apparence de raison, que le prix actuel, s'il se maintient, va encourager la fabrication du beurre d'hiver et qu'ils trouveront toujours à s'approvisionner lorsqu'ils en auront besoin.

Pour notre part, nous ne conseillons pas aux fabricants de refuser 20c. C'est un prix plus élevé que ne le justifient les cours actuels en Angleterre; c'est à peu près ce que rapporte le beurre, livré à Liverpool ou à Bristol; mais les exportateurs espèrent que les cours monteront assez haut, un peu plus tard, pour qu'ils puissent faire un léger profit.

Les épiciers paient, à la tinette, de 21 à 21½c pour les beurreries de septembre et octobre.

Le beurre de ferme est encore bien négligé, quoiqu'il bénéficie, jusqu'à un certain point de la hausse de celui des beurreries. Les bons townships se détaillent aujourd'hui entre 17 et 18c. Les beurres communs vont jusqu'à 15 et 16c et les beurres de l'ouest, de 13 à 15c.

Les exportations de la semaine dernière ont été :

| Par | Pour | Tinettes |
|--------------------|-----------|--------------|
| Mongolian | Liverpool | 290 |
| Buenos Ayrean | Glasgow | 255 |
| Concordia | " | 207 |
| Montevidean | Londres | 140 |
| Memphis | Bristol | 5,735 |
| Total | | 6,628 |
| Sem. corresp. 1894 | | 5,367 |

Exportations jusqu'à date :
 1895..... 45,614
 1894..... 26,657

FROMAGE

MARCHÉS ANGLAIS.

M.M. Marples, Jones & Cie. nous écrivent de Liverpool à la date du 5 octobre

"Le vieux fromage est un peu plus en demande mais à des prix tout à fait décourageants. Les fromages de premier choix d'août sont tenus généralement en hausse, quoique nous ayions connaissance de la vente d'un lot de fromage de choix blanc, égal au septembre, à 37s et 37s 6d.

Nous cotons :
 Vieux fromage blanc et pâle d'été..... 24 à 26s
 Vieux fromage blanc ou coloré d'automne..... 28 à 30s
 Fromage nouveau, blanc ou coloré, irrég..... 30 à 32s
 Fromage nouveau, blanc, net et doux..... 35 à 36s
 Juin d'Ontario, fancy, blanc... 36 à 37s
 Fin, juillet et août, pâle ou blanc..... 37 à 38s

On écrit de Bristol, à la date du 5 octobre :

"Les offres transmises d'Amérique par le câble sont en baisse de 6d à 1s pour les fromages de choix d'automne à expédier, quoique les expéditeurs ne soient pas, en général, empressés à vendre. Il y a une assez bonne demande en disponible à des prix un peu plus faciles. Les fromages canadiens de choix sont cotés de 36 à 38s; les fromages fins, de 33 à 35s; les fromages d'août, de 38 à 39s; ceux de fin août, 39 à 40s; septembre, à livrer, 41 à 43s."

MARCHÉS DES ÉTATS-UNIS

New-York, 15 oct.—Fromage ferme; grosses meules, 6½ à 9½c; do fancy, 9 à 9½c.

Ogdensburg, N. Y., 12 oct.—En vente aujourd'hui 1,301 meules; on a offert 8½c, pas de vente.

Canton, N. Y., 12 oct.—On a offert 9½c pour les petits fromages, pas de ventes.
Watertown, N. Y., 12 oct.—Ventes: 160 à 9½c; 500 à 9c; 100 à 8½c; 250 à 8½c; 170 à 8½c.

Utica, N. Y., 14 oct.—Ventes: 2,540 meules à 8½c; 323 à 8½c et 550 à 9c.

Little Falls, N. Y., 14 oct.—Ventes: 514 meules à 9c; 50 à 9½c; 220 à 9½c; 750 meules, grosses et petites à 9½c; 3,160 petites à 10c.

MARCHÉS D'ONTARIO

London, 12 oct.—Quinze fromageries ont mis en vente 855 fromages d'août et 4,210 de septembre. Ventes: 215 de septembre à 7½c; 165 d'août à 7 3/16c et 220 de septembre à 8½.

Ingersoll, 15 oct.—En vente aujourd'hui, 798 meules de septembre. Ventes: 420 à 8½.

Madoc, 15 oct.—En vente 6000 meules; ventes, 450 à 9c.

MARCHÉS DE QUÉBEC

Cowansville, 12 oct.—En vente aujourd'hui 1,693 meules, partie de septembre et partie d'octobre. Ventes, 300 à 8½c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Le marché est enfin à la hausse, mais cette hausse a été si rapide qu'elle laisse des doutes sur sa durée. Lundi, on a offert on vente sur le quai 4000 fromages de la fin de septembre et presque tout a été à 8c quelques lots même ont fait 8½c. Depuis, la hausse a continué et graduellement on est monté à 8½ et à 8¾c. Ce dernier prix est aujourd'hui le prix payé pour le beau fromage blanc de la province; quoique pour deux lots de fromage fancy, égal à celui d'Ontario, on ait obtenu 8½c.

Les Anglais se sont enfin aperçus de la diminution de la production cet automne et ils se sont décidés à offrir des prix permettant à leurs correspondants d'acheter ici. Aussitôt, les exportateurs se sont mis en campagne et ils ont fait des razzias de fromage dans Ontario, en dehors des marchés réguliers, achetant aux fromageries et passant contrat pour le reste de la fabrication de la saison à des prix qui ont surpris les fromagers, et que ceux-ci ont accepté avec empressement, pour apprendre quelques jours après, qu'ils auraient pu obtenir davantage au marché régulier.

La même manœuvre a été faite chez nous et elle a réussi en partie; mais les syndicats n'ont pas, en général, donné dans le piège.

Les exportations de la semaine dernière ont été :

| Par | Pour | Meules |
|---------------|-----------|--------|
| Mongolian | Liverpool | 3,429 |
| Vancouver | " | 14,993 |
| Lake Winnipeg | " | 4,212 |
| Buenos Ayrean | Glasgow | 903 |
| Concordia | " | 207 |
| Montevidean | Londres | 11,410 |
| Montezuma | " | 8,910 |
| Iona | " | 6,366 |
| Memphis | Bristol | 12,205 |

Total..... 68,671
 Sem. corresp. 1894..... 53,077
 Exportation jusqu'à date :
 1895..... 1,251,103
 1894..... 1,339,941

ŒUFS.

Les œufs sont fermes, avec une hausse de ½ à 1c par douzaine. On les cote au-

J. A. VAILLANCOURT

MARCHAND-COMMISSIONNAIRE DE PROVISIONS

333 ET 335 RUE DES COMMISSAIRES, MONTREAL.

BEURRE, FROMAGE ET ŒUFS PLACÉS AUX PRIX LES PLUS AVANTAGEUX

Attention spéciale donnée aux Consignations de Beurre et de Fromage.

AVANCES LIBÉRALES SUR CONSIGNATIONS

Tinettes en belle épipinette blanche, 30, 50, 70 lbs Fournitures pour Fromageries.
 Spécialité de Tinettes pour Beurreries.

Les Meilleurs Sels Anglais "HIGGINS" et "ASHTON" pour Beurreries.
 SOLLICITE LA CONSIGNATION DE TOUTES SORTES DE PRODUITS AGRICOLES

jour d'hui, mirés, de 14 à 15c. Les œufs frais valent 20c la douzaine.

A Liverpool, on cotait, au 5 oct de 7s 3d à 7s 6d, pour les œufs canadiens; des expéditions d'œufs de glacière de qualité inférieure ayant un peu détérioré le marché, mais des câblesgrammes privés cotent aujourd'hui 8s.

A New-York, les œufs sont fermes: frais de l'état et de Pennsylvanie, 20 à 21c, de glacières, 16 à 17c, frais de l'ouest, 18 à 20c.

LEGUMES.

On offre les haricots aux commerçants en lots de 100 à 200 minots, à des prix variant de \$1.30 à 1.40 suivant qualité. Les haricots blancs sont à bon marché; en lots de char, ils valent de \$1 10 à \$1.15.

Les pois à soupe sont calmes: de 67½ à 70c par 60 lbs en gros lots, de 75 à 80 en petits lots et en détail.

Les pommes de terre sont cotées de 30 à 40c la poche, et le marché en est encombré.

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

A Boston on cote:

| | |
|--------------------------------------|-------------------|
| Choix à fancy en grosses balles..... | \$17 00 à \$18 00 |
| Choix à fancy en petites balles..... | 16 50 à 17 00 |
| Beau à bon..... | 15 00 à 15 50 |
| Pauvre à ordinaire..... | 12 00 à 14 00 |
| Mêlé..... | 11 00 à 13 00 |
| Paille de seigle..... | 12 00 à 12 50 |
| " d'avoine..... | 7 00 à 7 5 |

Arrivages de la semaine dernière 327 chars de foin et 1 de paille, et 19 chars de foin pour l'exportation. Semaine précédente, 306 chars de foin et 18 de paille.

Les arrivages sont plus considérables et le marché n'est pas tout à fait aussi ferme qu'il y a huit jours. Nous attendons encore de forts arrivages pendant quelque temps. Nous prions les expéditeurs de faire attention à leurs achats, car nous croyons que les prix vont faiblir d'ici à quelques jours. (Circulaire de MM. Hosmer, Robinson & Cie, de Boston).

A New-York, le foin est ferme; on le cote de 85 à 95c par 100 livres.

A Chicago, la demande est active, avec un approvisionnement modéré: choix, de \$12.50 à \$13.50, No 1, \$11 75 à \$12.50; No 2, \$10 50 à \$11.25; mélangé, de \$9.50 à \$10.50.

A Montréal le marché local pour le

foin pressé est en hausse, par suite de la hausse des prix à la campagne; et la hausse des prix à la campagne est due à un nouvel essaim d'acheteurs américains qui paient de \$9.50 jusqu'à \$11 00 pour le No 1, suivant la position. Les exportateurs sont obligés de suivre le courant, sous peine de se voir enlever tout le commerce de foin et ils paient couramment \$10.00 par tonne, livré sur wagon pour le No 1, et \$8.50 à \$9.00 pour le No 2, espérant que les prix à l'étranger se relèveront assez pour leur permettre de revendre sans perte.

Le foin en bottes se vend de \$8.00 à \$9.00 suivant qualité.

Nous cotons au détail:

| | |
|---------------------------------|----------------|
| Foin pressé No 1, la tonne..... | 12 00 à 13 00 |
| do do No 2 do | 10 00 à 11 00 |
| do do No 3, do | 0 00 à 00 00 |
| Paille vieille do | 4 50 à 5 50 |
| Moulée extra la tonne..... | 23 50 à 24 00 |
| do No 1 do | 00 00 à 22 00 |
| do No 2, | 00 00 à 21 0 |
| Gru blanc do | 00 00 à 19 00 |
| do No 2, do | 00 00 à 18 00 |
| do No 3, do | 00 00 à 00 00 |
| Son (Manitoba) do | 15 00 à 16 00 |
| do (Ontario) do | 15 50 à 16 50 |
| do au char | 14 00 à 15 00 |
| Blé-d'inde jaune moulu..... | 00 00 à 28 00 |
| Farine de blé-d'inde, granulée | |
| 100 lbs | 1 50 à 1 75 |
| Farine de blé-d'inde commune | |
| 100 lbs..... | 1 20 à 1 25 |
| Blé-d'inde broyé, la tonne..... | 00 00 à 27 00; |

AU COMMERCE GRAIN ET FARINE.— Comme par le passé MM. les marchands trouveront toujours ce qui leur sera nécessaire en farines, son, gru, moulée, pois à soupe du Haut-Canada, avoine, moulée de blé-d'inde américain au No 253, rue St. Paul,

Chez

Tel. Bell 2664

E. DUROCHER.

NOTES SPECIALES.

MM Roméo Prévost & Cie, comptables, auditeurs, liquidateurs et fidéi-commissaires, font une spécialité de liquidation de faillites. Argent à prêter. Achat de débetures municipales.

La maison Laporte, Martin & Cie vient de terminer ses nouveaux prix pour les produits français; nous invitons nos lecteurs à correspondre avec eux, ils y trouveront leur profit.

MM. Roméo Prévost, comptable, a été nommé curateur à la faillite de Pate-naude & Cie, marchands de bois et de charbon.

M. Napoléon Bourgouin a racheté le stock de MM. G. Bourgouin & Cie; les affaires vont reprendre immédiatement à la satisfaction de l'importante clientèle de cette maison.

M. A. E. Mallette s'est retiré de la Canadian Trading & Shipping Co., et va reprendre les affaires, rue St. Paul, à Montréal, comme agent des maisons européennes qu'il représentait autrefois. Nos félicitations.

HABILEMENT FAIT.

La "Adams & Sons Co." 11 et 13 Jarvis St., Toronto, distribue en ce moment un objet dont le travail est habilement exécuté. C'est la poupée Tutti Frutti, en papier, avec tête et membres articulés.

Envoyez votre nom et votre adresse à la Adams & Sons Co. et vous recevrez gratuitement une de ces poupées et une brochure.

LA BANQUE MOLSON.

Lundi dernier, le 14 octobre, la banque tenait la quarantième assemblée générale de ses actionnaires. Le rapport annuel du bureau de direction qui a été lu à l'assemblée, couvre les opérations de la banque jusqu'au 30 septembre. Les bénéfices nets de l'année ont été de \$222,000, soit, sur un capital de \$2,000,000, un peu plus de 11 p.c. Aussi la banque, après avoir payé deux dividendes semi-annuels de 4 p.c. chacun, donnant ensemble 8 p.c., a cru pouvoir payer un bonus de 1 p.c.; c'est donc 9 p.c. que les actionnaires ont reçu sur leur capital — calculé au pair. On a porté \$75,000 au fonds de réserve qui se trouve maintenant de \$1,375,000, soit 68½ p.c. sur le capital.

La banque a \$9,440 000 de dépôts et \$10,950,823 d'escomptes en cours.

Le président se félicite, et avec raison, de ce résultat. La banque, dit-il, n'a pas fait de grosses pertes et, si l'intérêt payé aux déposants est un peu trop élevé, on travaille en ce moment à le diminuer.

Nos félicitations à la banque, aux directeurs et aux actionnaires.

La Société Artistique Canadienne

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes.

Incorporée par Lettres Patentes le 24 Décembre 1894.

CAPITAL ACTIONS, \$50.000

BUREAUX

No 210 rue St-Laurent, Montréal.

(BATISSE DU MONUMENT NATIONAL)

2851 PRIX D'UNE VALEUR TOTALE DE \$5,008

Sont distribués les 1er et 3me mercredis de chaque mois.

1 PRIX DE \$1000, 1 PRIX DE \$400, 1 PRIX DE \$150, 2848 PRIX VARIANT DE \$1.00 A \$50.00

PRIX DU BILLET, 10 CTS

Nous expédions nos billets dans toutes les parties du pays sur réception du prix et de trois cents en timbres

Sirops de Fruits

NOUS AVONS EN STOCK UNE GRANDE QUANTITÉ DE SIROPS ASSORTIS, TELS QUE:

Sirops de Framboises, Fraises, Citron, Vanille, Etc., Etc.

ECRIEZ POUR PRIX ET ECHANTILLONS

•••••

LA CANADA LIQUOR CO.,

253 et 255 St-Paul et 2 St-Vincent,

.....MONTREAL

MM. W. Boulter & Sons, les empaqueurs des conserves de la *Marque Sans Rivale* "LION" auront le plaisir de mettre sous les yeux des lecteurs du journal "LE PRIX COURANT"; dans le prochain numéro, des échantillons de leurs élégantes étiquettes imprimées en relief.

Leurs marques sont évidemment appréciées à en juger par les ventes énormes que fait cette entreprenante maison qui est évidemment à la tête de l'industrie des conserves en boîtes.

Il n'y a peut-être pas de produit alimentaire qui soit plus falsifié que la poudre à pâte et les falsifications sont faites de telle sorte qu'il est difficile de s'en rendre compte excepté par une analyse chimique. Comme quelques-unes des matières employées pour ces falsifications sont nuisibles à la santé, il est très important pour les épiciers qui veulent satisfaire leur clientèle, de ne tenir que des poudres à pâte pures et inoffensives, en n'achetant que celles de maisons de première classe, comme par exemple, la poudre à pâte de la SNOW DRIFT Co., de Brantford, dont la réputation comme pureté et comme efficacité est parfaitement établie.

M. Laroche, éditeur du "Sténographe Canadien" vient de publier un magnifique tableau résumant d'une manière claire et précise les principes de la sténographie.

Ce tableau est très bien fait et est destiné à promouvoir considérablement l'étude de l'art abrégé. L'impression en est très soignée. Il est spécialement destiné aux écoles de la province de Québec qui toutes devront s'en procurer quelques exemplaires, car il est indispensable pour initier les jeunes élèves à l'étude de l'écriture phonétique. La publication de ce tableau est une œuvre éminemment méritoire et fait le plus grand honneur à M. Laroche. Ajoutons que le nouveau travail du di-

recteur du "Sténographe Canadien" a été approuvé par l'abbé Duployé et le conseil de l'Instruction Publique de cette province, qui le recommande hautement.

La saison pour porter les chaussures en caoutchouc est presque arrivée.

MM. Campbell et Brodie sont prêts à envoyer les échantillons de leurs lignes principales et notamment des marques "Feuilles d'érable" et "Columbia" à ceux qui n'auraient pas encore placé leurs ordres en claques, pardessus etc.

Leurs articles sont remarquablement bien faits et se recommandent par leur fini et leur cachet d'élégance; ils ne le cèdent en rien à ce qui se fait de mieux sur ce continent.

Si les marchands ont fait leurs achats de chaussures en caoutchouc, ils peuvent peut-être encore ajouter quelques douzaines à leur stock. ce sera pour eux le meilleur moyen de comparer les claques ci-dessus avec celles d'autres manufactures.

MM. Campbell et Brodie seront heureux d'envoyer aux marchands quelques lots à titre d'échantillons, par express ou par train de fret et de payer le fret d'avance. Prix et conditions extrêmement faciles. Ordres exécutés avec soin et promptitude.

MONTREAL, octobre, 1895.

D. Z. BESSETTE, Ecr., gérant général,
Mutual Reserve Fund Life Ass.,
Montréal.

CHER MONSIEUR, — J'accuse avec plaisir réception de votre chèque de \$1,000, en paiement de ma réclamation pour l'assurance de mon père feu Honoré Gagnon.

Je suis heureux de témoigner mon appréciation pour la promptitude apportée par la Mutual Reserve Fund Life Association au règlement de cette réclamation. Je recommanderai toujours avec empressement la Mutual Reserve à mes amis et connaissances comme

étant une compagnie économique et prompt à s'acquitter envers ses membres.

EDOUARD GAGNON.

P.-S. — Si feu Honoré Gagnon avait pris une police d'assurance sur la vie dans une compagnie sur l'ancien système, en payant le même montant en primes qu'il a payé dans la Mutual Reserve, ses héritiers n'auraient reçu que \$556 00 au lieu de \$1,000. Il a gagné en s'assurant à la Mutual Reserve \$444.00.

Une manufacture absolument moderne.

Nous avons eu le plaisir de visiter, à Toronto, la manufacture de MM. W. Boulter & Sons, les fabricants de conserves de la marque Sans Rivale "Lion."

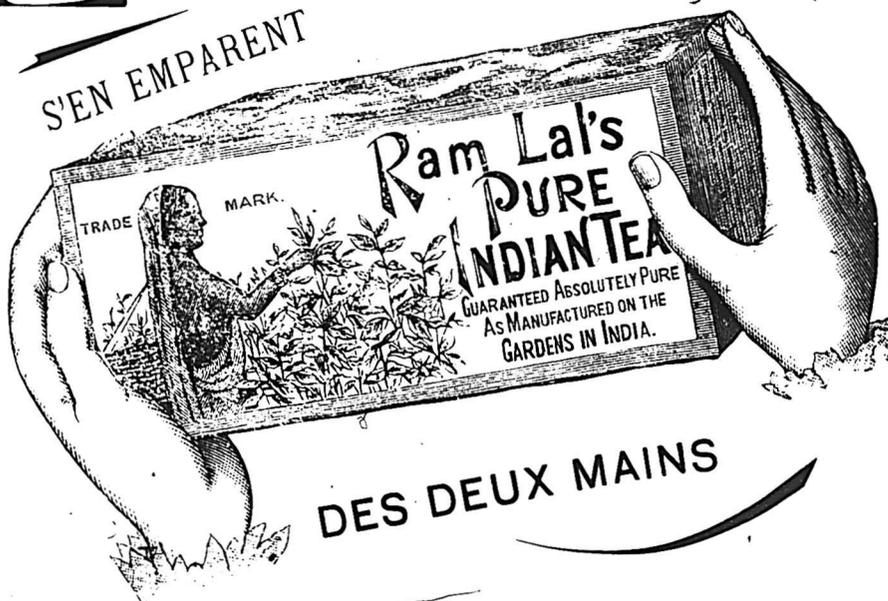
Nous ne pensons pas qu'il existe ailleurs un système plus parfait que celui employé par cette maison. Là, en effet, presque tout le travail se fait au moyen de machines automatiques; nos lecteurs ne seront pas fâchés, sans doute, d'avoir un aperçu de la manière de faire.

Les tomates entrent d'abord dans un appareil laveur à effet continu, où elles sont entièrement nettoyées; de là, elles descendent dans une chambre qu'elles traversent pour être soumises à l'action de la vapeur sèche; elles passent alors dans un seau-verseur breveté qui les dépose sur un char pour les conduire sur des tables, le tout se faisant mécaniquement.

Autour de ces tables sont des femmes, une centaine, conduites par deux expertes contremaîtresses, dont le travail est de peler les tomates, ce qui est un travail délicat qui ne peut être confié à des machines.

Les pelures, etc. sont mises dans un charriot automatique placé sous les tables et, de là, transportées en dehors de la manufacture, versées dans d'immenses foudres où les fermiers viennent immédiatement les prendre.

Les Meilleurs Marchands



ROSE & LAFLAMME, Agents, MONTREAL.



TELEPHONE 6057

E. L. ETHIER & CO.

MANUFACTURIERS et importateurs de marchandises de Billards et font aussi les réparations. Tables d'occasion de \$100 à \$200 chacune. Aussi bonnes que les neuves.

N. B. — Nos bandes de billards électriques Columbus sont les plus nouvelles et les meilleures connues.

No 88 rue St-Denis, MONTREAL.

BERARD & MAJOR

MANUFACTURIERS DE



VOITURES DE TOUTES SORTES

Assortiment de Sleighs nouveau genre, pour famille tel que CASINO, VICTORIA, SPIDER, SLEIGHS et CUTTERS légers de toutes sortes TOUJOURS EN STOCK

Un assortiment complet de voitures d'été, ROCKAWAY, VICTORIA, PHAETONS pour dames, voitures de famille, Buggy léger, etc.

Travail très bien fini et conditions raisonnables.

1947, Ste-Catherine, MONTREAL

Parfaitement pelées, les tomates sont versées dans la boîte qui, une fois remplie, sans que pendant le cours de ces diverses opérations, personne y mette la main, s'en va passer dans la machine automatique à essuyer, puis sous un appareil à époussetage qui chasse l'air froid, et enfin la boîte est soudée. Pour la soudure, la manufacture emploie une machine qui est un des spécimens les plus ingénieux qu'on puisse voir en mécanique et qui soude douze boîtes à la fois.

Les boîtes soudées s'en vont dans une autre salle où elles sont soumises à la cuisson pendant un temps déterminé, puis plongées dans un bain d'eau froide, la conserve est maintenant prête, il ne reste plus maintenant qu'à polir les boîtes et à les étiqueter, ce qui se fait dans une autre partie de la manufacture et toujours par procédé mécanique. Cet excellent procédé de ne pas employer le travail manuel pour des articles destinés à la table est rigoureusement appliqué à tous les genres de conserves, fruits et légumes, que prépare cette entreprenante maison.

Dans un autre département, nous avons vu préparer des conserves de pêches, et à en juger par l'excellence des fruits et la manière de les mettre en boîtes, nous avons compris combien méritée est la vogue dont jouissent les produits de MM. W. Boulter & Sons.

En ce moment même une nouvelle conserve, celle de pomme, et nous citons l'étiquette de cet article qui est superbe et fait honneur à l'artiste qui l'a conçue.

Ce que nous avons remarqué tout particulièrement, c'est la propreté qui règne dans toutes les parties de ce magnifique établissement. Tout y est resplendissant de netteté ou de propreté, il faut voir avec quel soin scrupuleux on veille à cette qualité essentielle dans une usine de ce genre.

En sortant, notre impression a été que

les propriétaires disent absolument vrai dans leur motto: "Les articles de Boulter sont des articles purs," et nous n'avons, après avoir visité tous les départements de l'usine, qu'une chose à faire, c'est de recommander à nos lecteurs les conserves "Lion" de Boulter.

MM. W. Boulter & Sons possèdent à Picton et à Demorestville, Ont., deux autres usines importantes.

PERMIS DE CONSTRUIRE.

Rue Sanguinet, (St-Jean-Baptiste).—Quatre maisons à 2 étages, huit logements, 80 x 38; murs en bois, pierre et brique; couverture plate en gravois; coût probable \$4,800. Propriétaire, W. Robitaille.

Rue St-Charles.—Deux maisons à 2 1/2 étages, cinq logements, 40 x 40; murs en bois et brique, couverture plate en gravois; coût probable \$2,400. Propriétaire, St-André & Laberge.

Rue Amherst—Une maison à 3 étages, 3 logements, 26 x 38, murs en bois et brique, couverture en ardoise et gravois; coût probable \$3,000. Propriétaire, Joseph Pelletier; architecte, Jos. A. Mercier; maçon, Boucher & Huberdeau; charpentier, Damase Legault.

Rue Sanguinet, (St Jean-Baptiste).—Cinq maisons à 2 étages, 10 logements; 100 x 40; murs en bois et brique, couverture plate en gravois; coût probable \$6,000. Propriétaire, Eusèbe Roy.

Rue Sherbrooke.—Une maison à 3 étages, un logement, 37 x 71; murs en pierre et brique; couverture mansarde en ardoise et ciment. Coût probable \$9,800; propriétaire, G. Glarckmeyer; architecte, Gamelin et Huot; maçons, Labelle et Paquette; charpentier, Edouard Trudel.

Rue Sherbrooke.—Une maison à 3 étages, un logement 37 x 71; murs en pierre et brique; couverture mansarde en ardoise et gravois; coût probable \$9,800

Propriétaire M. L. B. McD. Forget; architectes, Gamelin et Huot; maçons, Labelle et Paquette; charpentier, Edouard Trudel.

Rue Sanguinet, près du carré St-Louis.—Trois maisons à 3 étages, neuf logements, 72 x 40; murs en pierre et en brique, couverture plate en gravois; coût probable \$4,000; propriétaire Marie-Louise Bourdeau (Mme E. E. Maillé); architecte, V. Lacombe; maçon, Onésime Martineau; charpentiers, Lalonde et Girard.

Rue Dorchester.—Une maison à 3 étages, 2 logements 20 x 30, murs en bois et brique, couverture plate en gravois, coût probable \$1,500 Propriétaire, Charles Gravel.

Rue Charron.—Une maison à deux étages, deux logements 24 x 33; murs en pierre et brique, couverture plate en gravois; coût probable \$2,000. Propriétaire, Wm D. Sleep.

Ruelle Joly—Une maison à 3 étages, 3 logements 24 x 100; murs en brique, couverture plate en ciment; coût probable, \$3,000. Propriétaire, Mme Joseph Leman.

Rue Amherst, No 976—Une maison à 2 étages, 2 logements, 22 x 30; murs en bois et brique, couverture plate en gravois; coût probable, \$1000. Propriétaire, Anselme Bertrand.

MOLSON'S BANK, MONTREAL

Incorporée 1855. Capital versé \$2,000,000. Réserve et Profits non distribués \$1,498,567.62.
Directeurs: J. H. R. MOLSON, Président; S. H. EWING, Vice-Président; W. M. MATHIEBSON; W. M. RAMSAY; HENRY ARCHBOLD; SAMUEL FINLEY; J. P. CLEGGHORN; F. WOLFFERSTAN THOMAS, Secrétaire Général.
A. D. DWENFORD, Inspecteur.
SUCURSALES: Aylmer; Brockville; Calgary; Clinton; Exeter; Hamilton; London; Meaford; Montreal; Montreal, rue Ste-Catherine; Morrisburg; Norwich; Ottawa; Owen Sound; Ridgeway; Smith's Falls; Sorel; P. Q.; St. Thomas; Toronto; Toronto Junction; Trenton; Waterloo; Winnipeg; Woodstock. AGENCES à Londres, Paris, Berlin et dans toutes les principales villes du monde.
Emission de Lettres de Crédit pour le commerce et pour les voyages circulaires.
Attention sérieuse apportée aux Collections.
Agents à Londres: PARER BANKING CO. & THE ALLIANCE BANK, Ltée.



BATTY & CO.

LONDRES, Ang.

FABRICANTS DE

Produits Supérieurs

En PICKLES de toutes sortes.
SAUCES " "
CONFITURES " "

IMPORTATEURS DE

Chutnies Indiens, Poudres de Currie, Câpres Françaises, Olives, Etc., Etc.

Propriétaires des PICKLES et de la SAUCE... **NABOB**



AGENTS AU CANADA

J. Alex. Gordon & Co.
MONTREAL

J. G. A. GENDREAU
Chirurgien-Dentiste



Extraction de Dents sans douleur, Par l'électricité et par l'anesthésie.

Dents posées avec ou sans palais, d'après les procédés les plus nouveaux.

No. 20 RUE ST-LAURENT, MONTREAL.

A. DEMERS. Tél. 589. C. BRUNET.

Faisant affaire sous les noms de

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal

FERBLANTIERS, PLOMBIERS, COUVREURS,
Et Poseurs d'Appareils de Chauffage

Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations de Fournaises à eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, et Fournaises à l'air chaud.

Fournaises à l'eau chaude et à l'air chaud combinés.

Renseignements Commerciaux

FONDS VENDUS

C. L. Casselman, épicier.
P. Saxe & Cie, épiciers.
Québec.—Canada Suspend Co., à 47c.
Sherbrooke—C J & F. W. Odell, brasseurs ; aux enchères, 21 oct.
Trois-Rivières.—U. Grenier & Cie, restaurant ; à 38c.

DÉCÈS

Montréal.—Jos. Noël & Cie, bric à brac.
A. C. Sabourin, hôtel.
Québec.—Owen Murphy, agent commissionnaire.
Narcisse Côté, meublier.
St Henri de Montréal.—Jos. P. Lemieux, boucher.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Montréal.—W. F. Martin, pâtissier.
Hurteau & Foucher, pianos.
Lorette.—J. Bertram, mag. gnl.
St Augustin.—Prosper Cantin, mag. gnl.

DEMANDES DE SÉPARATION DE BIENS

Montréal.—Mme Sarah Eva Moor, épouse de John Godel, commis.
Mme Thais Benoit, épouse de M. Alexis Patenaude, commerçant.
Mme Mélina Duquette, épouse de M. Alexis Poupard, commerçant.
Mme Ida Bode, épouse de M. Théodore Scharz, hôtelier.
St-David.—Mme Céline Gaudette, épouse de M. Joseph Martin, voiturier.
Ste-Marthe.—Mme Céline Campeau, épouse M. Ovide Brabant, cultivateur.

DIVIDENDES DE FAILLITES.

Montréal.—Dulude & Bourdon, le 22 oct.
J. O. Bélec, le 21 oct.
E. M. Berthelet, le 22 oct.
Rivière Gentilly.—Moïse Duguay, le 22 oct.

CESSIONS.

Montréal.—Hector Leber, épicier.
E. Ouellette, plombier.
Dam. Meunier, hôtel.
Mag. Havard, nouveautés ; à Kent et Turcotte.
Alex. T. Ogilvie, tanneur ; demande contestée.
Loughman & Co., épiciers, etc.
Singer Ladies Underwear Mfg. Co ; demande contestée.
Edw. O'Malley, chaussures ; à Chas Desmarteau.

Thos. Dagenais, chaussures ; demande.

H. Dauziger, mercerie ; ass. 22 oct.
H. Cloutier, restaurant, demande.
Jas. Cuddy, nouveautés.
H. Goldberg, commerçant.
Québec.—W. Laframboise, pâtissier ; à Paradis et Jobin.

Verchères.—Théo. Dughily, mag. gnl.
Knowlton.—J. S. Williams, commerçant ; ass 17 oct.

Chateau Richer.—L. St. Pierre, mag. gnl. ; à Kent et Turcotte.

St. Pierre les Becquets.—Oct. Chandonnet, mag. gnl.

Chicoutimi.—A. Lapointe, mag. gnl.
Gentilly.—Ach. Genest, mag. gnl. ; ass. 21 oct.

Ste-Angèle de Laval.—A. Prince, carrossier ; demande.

St. Hyacinthe.—J. A. Guertin, chaussures.

Québec.—C. Vezina, embouteilleur ; demande.

Quyong.—Chs McColgan, fabricant de chaussures.

Ste. Rose.—Dol. Fortin, commerçant,
Baillargeon.—X. Bilodeau, jr., mag. gnl.

Hallow Cove.—J. Gibson, jr., bois de sciage ; demande.

Westmount.—H. Noltton, photographe.

EN DIFFICULTÉS

Montréal.—M. Tessier & Cie, chaussures ; sous saisie pour loyer.

Ed. Ouellette, plombier ; ass. créanciers.

H. Archambault, épicier.
Bristol Tea Co ; sous saisie.

Singer Ladies Underwear Mfg Co ; ass. des créanciers.

James Cuddy, nouveautés ; prépare état des affaires.

St Guillaume d'Upton.—Z. Beauregard, mag. gnl ; sous saisie.

L'Assomption.—Jos. Lafortune, nouveautés ; prépare état de ses affaires.

St Hilarion.—Robt. Côté, mag. gnl. ; sous saisie.

Shawville.—J. E. Burroughs, fabricant d'eaux gazeuses ; ass. créanciers, 8 oct. gnl ; ass. créanciers le 12 oct.

Black Lake.—Wm Howatson, mag. gnl ; ass. créanciers le 12 oct.

Ste-Marie de Salomé.—A. Mireault et Cie, mag. gnl.

Joliette.—Mme G. Pichette, modiste, offre 40c.

L'Islet.—Z. Bernier, mag. gnl., offre 65c avec garanties.

St-Hyacinthe.—Seguin, Lalime & Cie, fabricants de chaussures ; offrent 50c payables en douze mois, les deux derniers paiements garantis.

CONCORDATS

Montréal.—C. Adelsen, tailleur.
Brossard & Brien, nouveautés ; à 70c.
J. Dagenais et Cie ; à 25c comptant.
Sayabec.—Wilf. Roy, mag. gnl.
Québec.—Dauteuil & Lacombe, confections ; à 50c.

PROVINCE D'ONTARIO

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Ottawa.—Poaps, Lamb & McDonald, chaussures en gros.

Toronto.—W. J. Nichol & Co., pharmaciens.

Hamilton.—Wilson, Archdale & Co., pharmaciens en gros.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Toronto.—W. J. Nichol & Co., pharmaciens ; W. J. Nichol, seul.

FONDS A VENDRE

Hamilton.—Mme T. Richter, hôtel ; à John T. Andrich.

Brighton.—J. W. Southard, barbier et harnais.

Point Edward.—George W. Scott, nouveautés ; aux enchères.

Princeton.—G. F. Williamson, bois de sciage ; à Fred Vickert.

Toronto Junction.—The Worsted & Braid Co. of Toronto ; immeubles et outillage ; aux enchères le 15 oct.

Ottawa.—Alf. Gravelle, chaussures ; le 4 oct.

Walkerton.—J. J. Lemkle, chaussures.

Toronto.—J. J. Daly, hôtel

J. J. Tonkin & Co., mercerie.

Kingston.—Jos. Brophy, mercerie.

Hawkesville.—L. Weber, mag. gnl.

Burlington.—S. M. Durkee, fruits évaporés.

Drayton.—R. Hall, écurie de louage.

Sarnia.—J. H. Lambert, tailleur.

Owen Sound.—W. Hemstreet, forgeron.

Uxbridge.—Amélia Bascom, hôtel.

Windsor.—J. White & Co, liqueurs en gros ; sur soumissions.

FONDS VENDUS

Arnprior.—Coughlan & Jamieson, boulangers ; à J. Reunick.

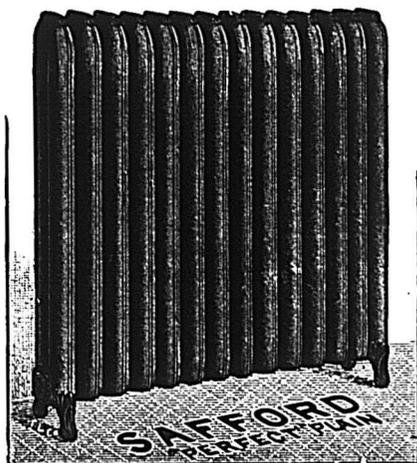
Aurora.—John Bond, mag. gnl. ; à Margaret Bond.

Barrie.—Nap. Mansville, hôtel ; à M. C. Lusty.

Blenheim.—J. S. Upper, hôtel ; à F. Currie.

Brechin.—M. McConnell, hôtel.

Breilau.—C. Brubacker, hôtel ; à H. C. Reising.



The TORONTO RADIATOR M'F'G Co. (Limited)

TORONTO, CANADA

— FABRICANTS DES —

RADIATEURS BREVETES de SAFFORD

Pas de { BOULONS,
PAQUETAGE,
FUITES.

Meilleurs et moins chers que les
registres en tuyaux.

H. McLAREN & CO., Représentants

706 RUE CRAIG, MONTREAL.

Bright.—W. B. Bauer, hôtel; à J. Brunker.
Chellenham.—George Falker carrossier; à N. S. Campbell.
Cornwall.—Mme Robertson, épicière; à M. L. Smith.
Copeland Bros., farines, etc.; à Mme Wm Hall.
Jardine & Kinsella, buanderie.
Dresden.—M. L. Ryan, hôtel.
Eganville.—J. Rennick, épicière et boulanger; à Nicholas O'Shaughnessy.
Elmvale.—J. H. Smith, mag. gnl.; à D McBeath.
Edgars.—R. Cridmore, épicière.
Wroster.—T. F. Miller, épicière.
Windsor.—W. H. Burk, épicière.
Heapler.—G. Martin, épicière; à E. S. Beer.
Hanover.—W. H. Goodeve, pharmacie.
Hillsburg.—H. McClellan, ferblanteries, etc.
Ottawa.—McMartin & Dresser, tailleurs.
Sault Ste Marie.—McCuarrie & Co. épicières, etc.; à Flockhart & Dawson.
Toronto.—Geo. Anderson & Co., chapelier; à Mme Anderson.
Ingersoll.—M. McNeil, boulanger; à J. S. Shrapnell.
Leamington.—McSween & Co., ferronnerie; à F. Mettam.
Hamilton.—E. L. Kraft & Co., harnais.
Hastings.—Frank Tyler, harnais; le 12 oct.
Ottawa.—Alf. Gravelle, chaussures; à 44c.
Kingston.—Wm Shanahan, buvette.
Murray & Taylor, nouveautés; à 38½c.
Napanee.—McAllister & Co, confecteurs.

AVIS DE FAILLITE
 Dans l'affaire de
S. VALIQUETTE.
 De Ste-Adele failli.
 Les soussignés vendront par encan public, aux salles d'encan de Marcotte & Freres, No. 69 rue St-Jacques Montréal.
Mercredi le 23 OCTOBRE 1895, à 11h. A.M.
 L'actif mobilier de la succession, comme suit :
 Marchandises rêches \$ 839 19
 Chaussures 266 15
 Epicerie et provisions 210 72
 Ferronneries 127 25
 Vaisselle et librairie 59 60
 Roulant et mobilier de magasin 213 51
 \$1716 42
 Dettes de livres d'après liste 1509 23
 Billets recevables et jugements d'après liste 909 90
 \$2119 18
 Pour être vendu au marc la livre, aux prix d'inventaire. Les livres d'inventaire et liste des crédits peuvent être vus aux bureaux de Lamarche et Benoit, No. 1709 rue Notre-Dame, Montréal.
A. LAMARCHE, Cessionnaire.
MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

AVIS DE FAILLITE
 Dans l'affaire de
J. GODIN & CIE,
 Marchands de Chaussures No 731, rue Ste. Catherine, Montréal,
 Faillis.
 Les soussignés vendront à l'Encan Public, "en bloc," à leur Salle d'encan, No 69 rue St. Jacques, Montréal.
VENDREDI, LE 18 OCTOBRE 1895,
 à ONZE heures a.m.,
 L'actif mobilier de la faillite comme suit, savoir:
 Fonds de commerce de chaussures bien assorti \$839 99
 Garnitures de magasin et outils 140 40
 \$980 39
 Le magasin sera ouvert le 17 courant pour l'inspection.
 Pour plus amples informations, s'adresser à
CHS. DESMARTREAU, Curateur,
 1593 rue Notre-Dame, Montréal.
MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

VENTES PAR LE SHÉRIF
 pour la semaine prochaine

DISTRICT DE MONTRÉAL.
 Grace vs Lalonde

St. Téléphore.—Lots 205, 341, 342, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368 et 369; 205 H, 200 et 182 du cadastre de la paroisse de St. Téléphore, avec bâtisses pour le lot 200.

La Banque du Peuple

AVIS AUX DEPOSANTS

Une lettre circulaire a été envoyée à chaque déposant à leur dernière adresse enregistrée dans les livres de la Banque.

Les déposants qui n'auraient pas reçu la dite lettre circulaire à raison de ce qu'ils auraient négligé de donner avis de leur changement de résidence, sont priés de venir sans délai au bureau de la Banque où se trouvent leurs dépôts, afin de prendre connaissance de la lettre circulaire préparée par les Directeurs et le Comité d'Aviseurs choisis par les actionnaires et les déposants, et aussi pour recevoir des officiers les explications dont ils auront besoin.

Pour accommoder les déposants, les bureaux de la rue Ste-Catherine et de la rue Notre-Dame, ouest, seront ouverts chaque soir de 7 à 8½ heures pour les fins ci-dessus mentionnées.

J. GRENIER, Président.

Montréal, 9 Octobre 1895.

Mince Meat Condensé



DELICIEUX PATES DE MINCE CHAQUE JOUR DE L'ANNEE.
 POUR LE DETAILLEUR C'EST UN ARTICLE DE TABLETTE
 OU DE COMPTOIR. PAS DE DECHET.
 DONNE SATISFACTION A TOUS.
 SE VEND EN TOUTES SAISONS.
 NE FERMENTE PAS PENDANT LES CHALEURS.
 Le MEILLEUR et le MOINS CHER MINCE MEAT DU MONDE.
 PRIX REDUIT A \$12.00 LA GROSSE, NET.

J. H. WETHEY

ST. CATHARINES, Ont



Pour être compris, il faut être bref

LISEZ,
 REFLECHISSEZ,
 ORDONNEZ

LA POUDRE A PATE..... **SNOW DRIFT**

ET VOTRE MAGASIN SERA RECHERCHÉ
 PAR LA CLIENTELE.

THE SNOW DRIFT Co., Brantford, Ont.

A VIS DE FAILLITE.
 Dans l'affaire de
HONORE LEFEBVRE,
 Failli.
 Les soussignés vendront à l'encan public, à la place d'affaire du failli, No. 365 rue Richelieu, coin de la rue Atwater.
LUNDI LE 21 OCTOBRE 1895, à 11h. A. M.
 Tout l'actif mobilier cédé dans cette affaire, comme suit :
 Fond d'épicerie, vins et liqueurs \$ 548 92
 Roulant et accessoires 48 85
 Dettes de livres par liste 1,493 04
 Licence 143 60
 Loyer au 1er mai 1896 65 05

\$2,299 36
 Le magasin sera ouvert samedi, le 19 courant, pour inspection. L'inventaire et la liste des dettes de livres peuvent être vus tous les jours à nos bureaux. Pour autres informations, s'adresser à
BILODEAU & RENAUD,
 Cessionnaires,
 15 rue St-Jacques, Montréal.
MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

L. COUSINEAU & E. GOHIER,
 PROPRIETAIRES DES Bois de Boulogne et Bois de Plaisance,
 Plateau St-Laurent, Boulevard St-Germain, Bocage Bordeaux, Bocage Cartier.

Des Lots à bâtir sont offerts en vente sur ces différentes propriétés, sur le bord de la rivière, à des conditions exceptionnellement faciles. S'adresser sur les lieux ou au bureau des propriétaires **16 RUE ST-JACQUES**

Creme de la Creme

....ET La Fayette

CIGARES ET CIGARETTES

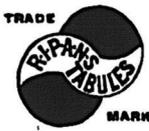
En vente dans tous les magasins de la ville. Essayez-les et restez convaincu que vous fumez ce qu'il y a de meilleur

Manufactures par J. M. FORTIER, Montreal

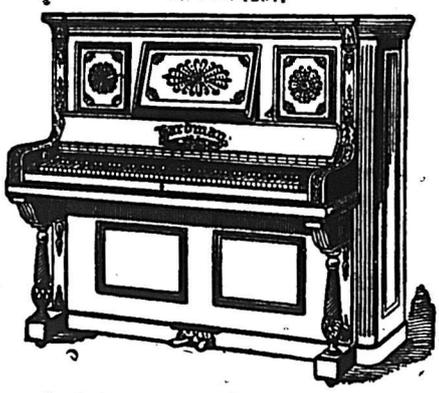
ONE GIVES RELIEF.

R.I.P.A.N'S

—
 The modern standard Family Medicine: **Cures** the common every-day ills of humanity.



MAISON
LAURENT, LA FORCE & BOURDEAU
 Fondée en 1860.
 1637 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL
 Tel. Bell 1297.



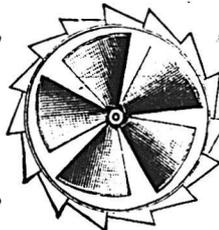
Seuls importateurs des célèbres pianos
HARDMAN, New York,
The GERHARD HEINTZMAN CO., Toronto,
WARMWITH, Kingston
 — Et les meilleurs —
PIANOS et ORGUES
 fabriqués au Canada.
 Réparations et échanges à des conditions très acceptables et toutes sortes de **PIANOS d'OCCASION** en mains

LE VENTILATEUR EOLIEN

(Breveté 26 mai 1894)

Est sans contredit l'appareil le plus moderne et le plus efficace pour la ventilation parfaite des

- Edifices Publics,
- Manufactures,
- Eglises,
- Maisons d'éducation,



- Résidences,
- Ecuries,
- Cabinets d'aisance,
- Etc., Etc.

L'une des principales propriétés de ce ventilateur, c'est qu'il est mis en mouvement, non seulement par le moindre vent, mais aussi par la différence de température de l'intérieur et de l'extérieur de la bâtisse.
 L'hélice placée à l'intérieur de ce ventilateur non seulement établit un courant d'air continu, mais aspire ou pompe toutes les poussières, la fumée, les vapeurs, l'air vicié, etc.
 Le "Ventilateur Eolien" est hautement recommandé par un grand nombre des principaux architectes, et est déjà en usage dans un nombre considérable d'usines et maisons d'éducation, etc.

FAIT EN PLUSIEURS GRANDEURS

LESSARD & HARISS

Propriétaires et Manufacturiers

421 1/2 RUE CRAIG, MONTREAL.

LEMIEUX & GIARD, Peintres d'Enseignes Références des meilleures maisons de la ville.....

SUCCESEURS DE J. A. ROBY.

DECORATIONS, DORURES..... ✦ ✦ ✦ Atelier: No 119 rue St-Dominique, MONTREAL
 TRAVAUX ARTISTIQUES, ETC.

LABRIQUE **Cousineau & Co**
 85 RUE WOLFE

TELEPHONE 6215

3105

THE MONTREAL PHOTO ENG. CO.

LE COLPORTAGE.

LE PARLEMENT PROVINCIAL est convoqué, pour la dépêche des affaires, pour le 30 Octobre prochain. Il est donc temps pour nos amis, les marchands de la campagne, de se remuer s'ils veulent faire amender la loi concernant le colportage de manière à ce qu'elle soit d'une application facile et qu'on puisse punir ceux qui la violeront.

Pour leur faciliter le travail, nous avons, comme l'année dernière, préparé une formule de requête, que nos lecteurs trouveront dans ce numéro. Nous leur demandons de la faire signer en *triple*, c'est-à-dire d'en faire signer trois exemplaires par chaque personne, et de nous les renvoyer ensuite pour que nous les fassions présenter à la législature.

Les modifications à demander portent sur des questions de procédure seulement, et il est probable que, le principe étant consacré par la législation de la dernière session, on ne fera aucune difficulté pour accorder les amendements demandés.



A son Honneur le Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec,

*Aux Honorables Membres du Conseil Législatif et à Messieurs les Membres de
l'Assemblée Législative de la Province de Québec.*

L'humble Requête des soussignés, marchands et commerçants de la Province, expose respectueusement :

Que, faisant droit à une Requête antérieure des soussignés, il vous a plu d'amender la loi concernant les licences, de manière à permettre aux municipalités d'imposer une licence aux colporteurs ;

Que la loi, telle qu'amendée, laisse subsister certains doutes, et que la procédure pour punir les infractions à la loi est trop longue pour que la répression de ces infractions puisse être efficace.

Que les personnes qui exercent le métier de colporteur sont souvent de nationalité étrangère, sans attache au pays, sans responsabilité pécuniaire et dont la moralité est absolument inconnue ; et qu'il serait opportun d'exiger d'elle un cautionnement suffisant pour garantir leur bonne conduite.

C'est pourquoi Vos Requéérants vous prient humblement de vouloir bien amender la loi concernant ces matières de la manière suivante :

1° En amendant le paragraphe I de l'article 870 des Statuts Refondus de la Province de Québec, tel qu'amendé par le statut 58 Vic. Chap. 14, s.c. 11, par l'insertion, après les mots : " Sans observer d'autre formalité que le paiement du droit," les mots suivants : " Et le dépôt du cautionnement exigé par l'article 816 des Statuts Refondus."

2° En abrogeant le troisième alinéa du paragraphe 2 de l'article 6125 des Statuts Refondus (article 582 du Code Municipal) et en le remplaçant par le suivant :

" Le prix fixé pour l'octroi de la licence en vertu de cet article, doit être proportionné à l'étendue du commerce, de l'industrie ou du négoce de chaque personne tenue de prendre licence et déterminé par le Conseil à sa discrétion, pourvu que ce prix, [pour les résidents], n'excède pas vingt piastres, dans le cas du paragraphe 1 et douze piastres dans le cas du paragraphe 2.

3° En ajoutant, après le susdit article 6125, l'article suivant :

6125a Lorsqu'un règlement aura été passé concernant l'octroi de licences aux colporteurs, la procédure à suivre en cas de contravention à ce règlement et les pénalités à infliger seront celles prescrites par les articles 993, 994 et 995 des Statuts Refondus de Québec, tels qu'amendés par le Statut 58 Victoria, Chapitre 14, sections 13, 14 et 15.

" 2. La moitié de l'amende imposée appartiendra à l'officier qui aura fait l'arrestation du contrevenant."

Et vos Requéérants ne cesseront de prier.

OCTOBRE 1895.

| SIGNATURES. | ADRESSES. |
|-------------|-----------|
| | |

SIGNATURES.

ADRESSES.

PROPERTY

PROPERTY

1

A son Honneur le Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec,

*Aux Honorables Membres du Conseil Législatif et à Messieurs les Membres de
l'Assemblée Législative de la Province de Québec.*

L'humble Requête des soussignés, marchands et commerçants de la Province, expose respectueusement :
Que, faisant droit à une Requête antérieure des soussignés, il vous a plu d'amender la loi concernant les licences, de manière à permettre aux municipalités d'imposer une licence aux colporteurs ;
Que la loi, telle qu'amendée, laisse subsister certains doutes, et que la procédure pour punir les infractions à la loi est trop longue pour que la répression de ces infractions puisse être efficace.

Que les personnes qui exercent le métier de colporteur sont souvent de nationalité étrangère, sans attache au pays, sans responsabilité pécuniaire et dont la moralité est absolument inconnue ; et qu'il serait opportun d'exiger d'elle un cautionnement suffisant pour garantir leur bonne conduite.

C'est pourquoi Vos Requéérants vous prient humblement de vouloir bien amender la loi concernant ces matières de la manière suivante :

1° En amendant le paragraphe 1 de l'article 870 des Statuts Refondus de la Province de Québec, tel qu'amendé par le statut 58 Vic. Chap. 14, sec. 11, par l'insertion, après les mots : " Sans observer d'autre formalité que le paiement du droit," les mots suivants : " Et le dépôt du cautionnement exigé par l'article 846 des Statuts Refondus."

2° En abrogeant le troisième alinéa du paragraphe 2 de l'article 6125 des Statuts Refondus (article 582 du Code Municipal) et en le remplaçant par le suivant :

" Le prix fixé pour l'octroi de la licence en vertu de cet article, doit être proportionné à l'étendue du commerce, de l'industrie ou du négoce de chaque personne tenue de prendre licence et déterminé par le Conseil à sa discrétion, pourvu que ce prix, [pour les résidents], n'excède pas vingt piastres, dans le cas du paragraphe 1 et douze piastres dans le cas du paragraphe 2.

3° En ajoutant, après le susdit article 6125, l'article suivant :

6125a Lorsqu'un règlement aura été passé concernant l'octroi de licences aux colporteurs, la procédure à suivre en cas de contravention à ce règlement et les pénalités à infliger seront celles prescrites par les articles 993, 994 et 995 des Statuts Refondus de Québec, tels qu'amendés par le Statut 58 Victoria, Chapitre 14, sections 13, 14 et 15.

" 2. La moitié de l'amende imposée appartiendra à l'officier qui aura fait l'arrestation du contrevenant."

Et vos Requéérants ne cesseront de prier.

OCTOBRE 1895.

SIGNATURES.

ADRESSES.

SIGNATURES.

ADRESSES.

| SIGNATURES. | ADRESSES. |
|-------------|-----------|
| | |

A Son Honneur le Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec,

*Aux Honorables Membres du Conseil Législatif et à Messieurs les membres de
l'Assemblée Législative de la Province de Québec.*

L'humble Requête des soussignés, marchands et commerçants de la Province, expose respectueusement :

Que, faisant droit à une Requête antérieure des soussignés, il vous a plu d'amender la loi concernant les licences, de manière à permettre aux municipalités d'imposer une licence aux colporteurs ;

Que la loi, telle qu'amendée, laisse subsister certains doutes, et que la procédure pour punir les infractions à la loi est trop longue pour que la répression de ces infractions puisse être efficace.

Que les personnes qui exercent le métier de colporteur sont souvent de nationalité étrangère, sans attache au pays, sans responsabilité pécuniaire et dont la moralité est absolument inconnue ; et qu'il serait opportun d'exiger d'elle un cautionnement suffisant pour garantir leur bonne conduite.

C'est pourquoi Vos Requéérants vous prient humblement de vouloir bien amender la loi concernant ces matières de la manière suivante :

1° En amendant le paragraphe 1 de l'article 870 des Statuts Refondus de la Province de Québec, tel qu'amendé par le statut 58 Vict. Chap. 14, sec. 11, par l'insertion, après les mots : " Sans observer d'autre formalité que le paiement du droit, " les mots suivants : " Et le dépôt du cautionnement exigé par l'article 846 des Statuts Refondus."

2° En abrogeant le troisième alinéa du paragraphe 2 de l'article 6125 des Statuts Refondus (article 582 du Code Municipal) et en le remplaçant par le suivant :

" Le prix fixé pour l'octroi de la licence en vertu de cet article, doit être proportionné à l'étendue du commerce, de l'industrie ou du négoce de chaque personne tenue de prendre licence et déterminé par le Conseil à sa discrétion, pourvu que ce prix, [pour les résidents], n'excède pas vingt piastres, dans le cas du paragraphe 1 et douze piastres dans le cas du paragraphe 2.

3° En ajoutant, après le susdit article 6125, l'article suivant :

6125a. Lorsqu'un règlement aura été passé concernant l'octroi de licences aux colporteurs, la procédure à suivre en cas de contravention à ce règlement et les pénalités à infliger seront celles prescrites par les articles 993, 994 et 995 des Statuts Refondus de Québec, tels qu'amendés par le Statut 58 Victoria, Chapitre 14, sections 13, 14 et 15.

" 2. La moitié de l'amende imposée appartiendra à l'officier qui aura fait l'arrestation du contrevenant. "

• Et vos Requéérants ne cesseront de prier.

OCTOBRE 1895.

| SIGNATURES. | ADRESSES. |
|-------------|-----------|
| | |

SIGNATURES.

ADRESSES.

6

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

ACTIONS

| DÉFENDEURS. | DEMANDEURS. | MONTANTS |
|-----------------------------|--------------------------|----------|
| Absent. | | |
| Garceau Théo | A. Bruneau | 171 |
| Ascot. | | |
| Terrill G. F. | Eastern Townships B. | 2600 |
| Batiscan. | | |
| Brunelle Dme Sara | J. Lachance | 270 |
| Burlington. | | |
| Varennes O | J. O. Fournier | 1625 |
| Brome Tp. | | |
| Grinsdale Henry | J. Griffith | 376 |
| Barford. | | |
| Thomas F. E. | L. H. Couillard | 191 |
| Barnston. | | |
| Johnson H. J. et L. H. | Succ. Hiram Davis | 2222 |
| Bout de l'Île. | | |
| Vallée P. A. | H. Pelletier | 128 |
| Côteau du Lac. | | |
| Charlebois, Alf | Dme Donaldal Lalonde | 2e cl. |
| Cap Rouge. | | |
| Picher dit Delisle N. Marie | Piché dit Delisle | 583 |
| Danville. | | |
| Stockwell W. H. | W. W. Lockerby et al | 264 |
| Dunham Tp. | | |
| Rayston J. | S. Wilkinson | 212 |
| Wilkinson S. | A. E. Quakenboss | 150 |
| Farnham. | | |
| McGuillen J. | F. McGuillen | 1340 |
| Grondines. | | |
| Hamelin Géd. | A Ch lifour | 390 |
| Hudson. | | |
| Vipond Alb. | O. Hodgson | 250 |
| Lachine. | | |
| Lavoie C. | L. Lavoie | 2e cl. |
| Laoclle. | | |
| Nye Dme M.L. et vir. | Dme J. C. Tunstall et al | 150 |
| Montréal. | | |
| Armstrong C. N. et al. | F. McLennan | 1e cl. |
| Binette Dme | J. Clendinneng | 315 |
| Brodeur C. | A. Brodeur | 300 |
| Brodeur W. | H. M. Dubamel | 124 |
| Brodeur D. | Banque Nationale | 631 |
| Bourbonnière Dlle H. et al | Dme A. Martin et vir | 277 |
| Brunet A. | J. Bell | 149 |
| Brière J. A. | J. Price | 1e cl. |
| Boyd J. A. | T. B. McNamee et al | 574 |
| Chevrolet J. B. et al. | Dame C. Matte | 135 |
| Chevalier J. | S. Desy | 120 |
| Cité de St. Henri et al. | S. G. Smith | 20,000 |
| Chabot C. C. S. | H. Chauvin | 1850 |
| Clendinneng W. | J. E. Howsэнд | 3020 |
| Consumers Cor lage Co. | E. B. Morris | 208 |
| Clendinneng W. et al. | F. E. Munn et al | 653 |
| Dagenais F. et al. | J. Chevalier | 250 |
| Danziger H. | J. S. Coutlée | 768 |
| De Varnnes O. | J. O. Fournier | 1625 |
| Dyer W. A. et al. | A. E. O'Brien et vir | 150 |
| Desjardins J. L. | The Am's Hol en Co | 2e cl. |
| Dubuc A. | Dme M. R. Fortier | 100 |
| Daly E. | W. E. Gray | 159 |
| Desforges U. et al. | J. B. Marcotte | 162 |
| Desruchers J. B. | L. C. Masson | 304 |
| Daurin P. | M. Rading | 200 |
| Deery T. | J. Ward | 371 |

| | | |
|--------------------------------|----------------------------|--------|
| Filliatraut P. | A. Filliatraut | 111 |
| Fregeau dit Laplauche V. | F. Donais | 500 |
| Falardeau Léon | Dme E. Tanguay | 2e cl. |
| Filteau A. | L. H. Hébert | 106 |
| Favreau A. J. et al | C. H. A. Guimond | 100 |
| Gelinas Fred. | Dme M. Parent | 592 |
| Gravel A. | Dme S. Thivierge | 160 |
| Grand Trunk Ry Co. | J. T. Gordon et al | 372 |
| Guénette J. A. | Cons. Land & Inv. Co | 408 |
| Gauthier A. et al | B. Jubinville | 237 |
| Goldberg J. Anth. | D. A. Lafortune et al | 175 |
| Glauberson E. M. et al. | W. E. Ross | 353 |
| Hétu A. | Bank B. N. A | 299 |
| Hurd H. et al. | J. Ward | 170 |
| Hétu A. | D. A. Lafortune et al | 100 |
| Hopgood H. | T. Liggett | 103 |
| Huges G. A. | J. Virtue et al | 223 |
| Leclair D. et al. | B. Jacques-Cartier | 103 |
| Lespérance E. | L. Ouimet & Fils | 183 |
| Laplante M. | C. O. Lamontagne | 119 |
| Lyman H. et al. | R. O'Neil | 129 |
| Lassisserray Dme A. A. | J. Young | 4e cl. |
| Lasablonnière L. S. et al | J. O. Villeneuve et al | 4e cl. |
| Legault dit Deslauriers Dme A. | L. F. Rhéaume | 50,0 |
| Lariyée L. | W. E. Price | 1e cl. |
| Leveillé A. et ux | J. Lachance | 321 |
| Lesage A. H. de C. | Dme R. Brousseau | 1e cl. |
| Lamarche J. | J. S. Bourassa | 1350 |
| Lefebvre E. | Dme L. Beauchamp | 199 |
| Moise Dme O. et vir. | Dam. J. E. Schnaider | et vir |
| 1386 | | |
| Montreal Street Ry Co | W. R. Chennell | 5000 |
| Montreal Belt Line Ry Co-Ville | Maisonneuve | 2e cl. |
| Mayer J. et al. | Banq. Nationale | 1e cl. |
| McGrail M. J. | M. T. McGrail | 200 |
| McMillan W. M. | J. Virtue et al | 103 |
| Mar in A. | P. Demers | 241 |
| Masson l'hon. L. F. R. | A. Archambault | 125 |
| McNeil W. | Dme I. J. Ward et vir | 700 |
| McEvoy P. F. | J. J. McEvoy | 2280 |
| Nesbitt G. | E. Moisan | 100 |
| Neville E. | A. A. Fortier et al | 101 |
| Nicoll T. | L. R. Dowker | 5e cl. |
| Porlier C. F. | H. Lemire | 4e cl. |
| Perkins E. | M. Patry | 60 0 |
| Prot. Hosp. for Insane | L. H. Davidson et al | 1887 |
| Papineau C. D. | J. Laberge | 100 |
| Palliser J. al. | J. M. M. Duff | 220 |
| Panneton J. | Dlle J. Connors | 4e cl. |
| Palliser J. | Mont. Elec. Co | 255 |
| Provost C. et al. | A. Campbell | 104 |
| Quenneville A. | Dme A. Dafortune et al | 100 |
| Renaud Dme R. et vis | Dme M. Métivier | 199 |
| Robertson J. & Co | A. M. Foster | 155 |
| Rickaby J. B. H. | A. E. Howe et al | 181 |
| Robertson C. | J. H. Bourgouin et al | 400 |
| Roy J. | F. Donais | 1000 |
| Rubin M. | J. Mandelberg & Co | 134 |
| Robert E. | Z. Caron | 128 |
| Ramsay A. | L. A. Lefebvre | 212 |
| Strangman Chs et al | J. Simpson | 431 |
| Smith G. | Dme M. L. Ranger | 201 |
| Simard C. | Dme M. M. Venne | 141 |
| The Washington Bldg Trust Co. | Dme A. Robert | 190 |
| The Hol. Elec. Proct. Co. | H. C. Roome | 2e cl. |
| Terry J. B. | S. Davis et al | 180 |
| The Sun Life Ass Co. | Dme D. Perrault et al esql | 1e cl. |
| Trudel J. B. | J. Lamarche | 434 |
| Thibault Frs et al. | R. J. Demers | 470 |
| Trestler C. F. F. et al | S. B. Chandler | 360 |
| Vézina G. et al | E. Vézina | 107 |
| Vallee A. et al. | J. Robertson Co | 106 |
| Vincent F. S. | D. J. Ouimet | 3e cl. |
| Wilson F. W. | J. de Seives et al | 161 |
| Wilhelmy A. | Dme E. Werton | 2e cl. |
| Wood J. B. | H. T. Tatum esql | 1e cl. |

Notre-Dame de Lévis

| | | |
|---------------------------|------------------------|--------|
| Bourrassa Marie L. et al. | H. Paquet | 500 |
| Paquet Jean. | L. J. A. Bernier et al | 1e cl. |

| | | |
|--|----------------------|--------|
| Pointe aux Trembles | | |
| Langlois Fidèle | A. Bédard | 877 |
| Québec. | | |
| Elliott Chas. E. | J. Dro'et | 303 |
| Guillet F. | J. S. C. Chamberland | 500 |
| Hudon V. E. P. | J. L. Pérusse | 134 |
| Marceau et al. | J. L. Pérusse | 134 |
| Mercier F. X et al. | J. Lefebvre | 150 |
| Odell, Loop S. et al. | J. U. Gregory | 1650 |
| Savard Elzéar. | Mathilda Nadeau | 300 |
| Tousignant M. et al. | Olivier et Desy | 125 |
| Tanguay Alf. | J. B. Cavehill et al | 200 |
| Woodleg Ernest. | P. Langlois | 127 |
| Rivière Beaudette | | |
| Dooly J. | Dme Marguerite Dooly | 3e cl. |
| Richmond. | | |
| Richmond Water Power Mfg. Co | G. Esplin | 5e cl. |
| Rigaud | | |
| Gauthier G. | A. E. Gauthier | 120 |
| Rivière Desort | | |
| Goldberg Max | H. Johnson | 175 |
| Rimouski | | |
| Thérault O. t. et al. | J. R y | 130 |
| Sherbrooke | | |
| McDuffee J. W. | P. A. Bissonnette | 200 |
| Précourt & Gauthier. | Milwaukee L. Beer Co | 107 |
| Robertson J. G. | Sherb. L. & M. Co | 876,0 |
| Scott Robert L. et al. | J. F. Markil | 228 |
| St Charles. | | |
| Leblanc M. Ls. | W. Dutilly | 1 95 |
| St. Césaire. | | |
| Gingras Alf. | U. Paradis | 1101 |
| St. Dominique. | | |
| Robita lle Jos. | Mme M. S. Chapron | 115 |
| St. Hilaire. | | |
| Bessette Moise. | A. Richer | 3239 |
| Jourdain Ant. | P. Loiselte | 1377 |
| St. Hyacinthe. | | |
| Royer Marie. | Carp. de Lennoxville | 175 |
| Seguin & Lalime. | Beardmore & Co | 2710 |
| St Henri | | |
| Fauteux E. | L. F. Larose | 150 |
| Léonard C. | J. Corbeil | 277 |
| St-Joseph d'Alma. | | |
| Meslin Aug. | D. Laine et al | 325 |
| St Jean | | |
| Beaudoin Dme J. P. Dme J. Sebnaider et vir | | 1386 |
| St Jean Deschailions. | | |
| Gaumont Alp. | G. Defaivre et al | 139 |
| St Laurent. | | |
| Lecours Clovis. | Hon. L. G. Taillon | 3e cl. |
| Roy J. B. | J. Latour | 100 |
| Ste Martine | | |
| Sauvé H. | E. Henrichon | 200 |
| Ste Monique | | |
| Desfossés P. | J. Raymond | 200 |
| St Sylvestre | | |
| Simard Geo | J. St-Pierre | 155 |
| Ste Sophie de Lévrard | | |
| Demers T. | C. Deguisse | 150 |
| St Vincent de Paul. | | |
| Gravel Alf. | Sophie Thivierge | 160 |
| St Valérien | | |
| G. derre Jos. | L. Guilbert | 116 |
| Trois Rivières. | | |
| Trois Rivières Gas Co. | Genl. Mining Assn | 397 |
| Westmount. | | |
| Cité de Westmount. | R. Warrington | 7 00 |

EMPOIS
BRANTFORD

CHALLENGE CORN CELUI QUI SE VEND le plus RAPIDEMENT
LILY WHITE GLOSS TOUJOURS LE.....
...VIEUX FAVORI

VOYEZ LA NOUVELLE BOITE DE 6 LBS
ELLE SE VEND A PREMIERE VUE.....

BRANTFORD STARCH CO., Limitée
BRANTFORD, ONT.

J. Bourdeau & Fils

Ci-devant de la maison L. Gnaedinger, Son & Co

IMPORTATEURS DE

**CHAPEAUX,
FOURRURES
et CASQUETTES**

56 RUE ST-PIERRE, MONTREAL

... **\$1.50** ...

Montre Française Incomparable

En métal nickelé, 18 lignes, mouvement à cylindre, 4 rubis, trottense à secondes, remontoir au pendent.

La plus parfaite, la plus petite de toutes les montres bon marché, vendues jusqu'à ce jour au Canada.

Nous appelons l'attention de MM. les horlogers sur cette montre dont la vente est considérable en France.

Contre \$1.60, nous envoyons un échantillon franco.

SEULS CONCESSIONNAIRES POUR LE CANADA

ROYER & ROUGIER FRERES

IMPORTATEURS

55 Rue St-Sulpice, - - MONTREAL.

A VIS DE FAILLITE IN RE

S. D. MARQUIS,

Agent d'immeubles de la cité de Montréal.

FAILLI.

Les soussignés vendront par encan public, au bureau de Chs Desmarteau, No 1598 rue Notre-Dame, Montréal,

SAMEDI, LE 2 NOVEMBRE 1895

A ONZE HEURES A. M.

Les immeubles suivants, savoir :

1. Quatre lots de terre sis et situés dans la paroisse de St-Laurent, dans le comté de Jacques-Cartier, connus et désignés comme étant les lots numéros soixante et sept, soixante et neuf, quarante-trois et quarante-cinq (67, 69, 43, 45) de la subdivision officielle du lot originaire trente-cinq (35) sur le plan et au livre de renvoi officiel de la paroisse de St-Laurent, sans bâtisses.

2. Soixante lots de terre sis et situés dans la paroisse de St-Laurent, à l'endroit appelé Bordaues, dans le comté de Jacques-Cartier, connus et désignés comme étant les lots Nos 71a, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, de la subdivision officielle du lot originaire dix-neuf (19) sur le plan et au livre de renvoi officiel de la dite paroisse de St-Laurent.

Pour conditions de vente et toutes autres informations, s'adresser à

CHS. DESMARTEAU,

Curateur,
No 1598 rue Notre-Dame,
Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

J. B. NADEAU

MANUFACTURIER DE



**Harnais, Colliers, ...
Bottes et Couvertes
POUR CHEVAUX
No 479, rue Wolfe,
MONTREAL**

LISTE DES PRIX EN GROS SEULEMENT

| | |
|----------------------|-----------------------|
| Harnais de Buggy | de \$ 6.00 à \$ 15.00 |
| " de Coupé | de 18.00 à 75.00 |
| " simple, de travail | de 15.00 à 22.00 |
| " double, de travail | de 18.00 à 50.00 |
| " double, de Buggy | de 15.00 à 75.00 |
| " double, de Coach | de 30.00 à 150.00 |

La Compagnie Canadienne de CAOUTCHOUC

de MONTREAL

CAPITAL \$1,500,000

MANUFACTURIERS DE

Claques, Pardessus, Bottes, Tuyaux, Courroies, Paquetages, Etc.

Nous attirons l'attention du commerce sur nos nouveautés en CLAQUES et PARDESSUS, formes nouvelles, qualité et fini garantis.

BUREAU PRINCIPAL:

**333 et 335 rue St-Paul
MONTREAL**

Succursales à TORONTO et WINNIPEG.

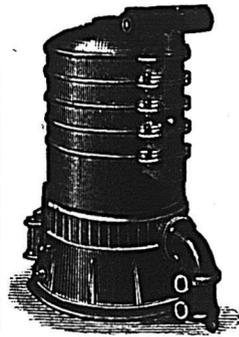


C. RIVET MANUFACTURIER DE CHAUSSURES

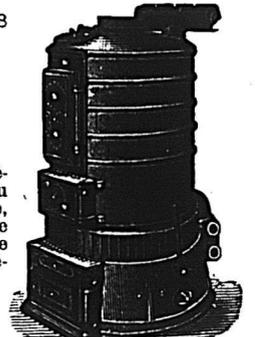
.....ECHANTILLONS ET PRIX SUR DEMANDE.....

846, RUE ALBERT, ST-HENRI DE MONTRÉAL.

LA FOURNAISE A EAU CHAUDE STAR



Pour le chauffage des Eglises, Edifices Publics, Résidences Privées, etc. Reconnue aujourd'hui comme étant supérieure à toutes autres.



Elle possède toutes les améliorations les plus récentes apportées au système de fournaise à eau chaude. Elle est de beaucoup plus économique, plus active qu'aucune autre fournaise, et la seule possédant un syphon injecteur " Breveté," capable de chauffer à son niveau et de donner une température égale aux différents étages.

MANUFACTURÉE PAR

The Star Iron Company, 590 rue Craig, Montréal.

VOUS ?



Êtes respectueusement invités à examiner toutes nos lignes de Poëles " Universal " et " Leader ", et à vous assurer par vous-même que pour la variété, le dessin et le fini, aucun ne les surpasse.

The WM. CLENDINNENG & SON CO., (Limitee)

Manufacturiers de la célèbre Fournaise à eau chaude "ETNA."

MONTREAL ET SAINT-HENRI.

Pour savoir ce qu'elle vaut.....

MACHEZ LA



EN VENTE ~~~~~
 ~~~~~ PARTOUT

Gomme a macher de Somerville  
 "MEXICAN FRUIT,"  
 do "A LA PEPSINE,"

— AINSI QUE —

Gommes SELECT pour gens Select.

Les avez-vous en Stock ?

**C. R. SOMERVILLE**

LONDON, CAN.

**ALFRED GERVAIS, COMPTABLE**

Agent d'Assurances, Vie et Feu. Collecteur. Billels Escomptés. Spécialité: INVENTAIRES

Telephone 2935.....

1627 rue Notre-Dame, MONTREAL.

**THIBAudeau BROTHERS & CO.**

Importateurs de

**Marchandises Seches**

332 RUE ST-PAUL,

THIBAudeau FRERES & CIE

Montreal.

— QUÉBEC —

THIBAudeau BROTHERS & CO.

— LONDON —

SPÉCIALITÉ DE

**TAPIS & PRELARTS**



**A. RACINE & CIE**

IMPORTATEURS ET JOBBERS

— EN —

**Marchandises Seches**

Générales

DE TOUTES SORTES.

340 et 342 Rue St-Paul

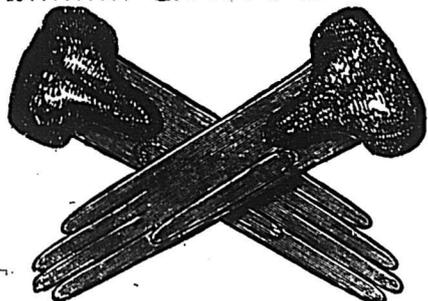
— ET —

179 et 181 rue des Commissaires.

MONTREAL

**J. Z. DESORMEAU & CIE,**

M n facturiers de ..... **GANTS** Mitaires en Kid.....



VEAU, CHEVREUIL, AGNEAU, ANTILOPE.

Bureaux: 298 300 rue St-Paul, Montrea.

N. B.—Nos voyageurs sont maintenant sur la route avec un assortiment complet de nos échantillons.

— Établie en 1830. —

**BENNING & BARSALOU**

La plus ancienne maison d'Encanteurs en Canada.

Encanteurs de Commerce et Marchands à Commission.

86 ET 88 RUE ST-PIERRE, MONTREAL

Références: LA BANQUE DU PEUPLE, LA BANQUE DE MONTRÉAL

Encans opérés pour toutes les branches du commerce. Correspondances et consignations sollicitées. Avances de fonds au besoin. Retours prompts.

Téléphone 1744. Boîte de Poste 215.

Et Ventes de meubles traitées avec soin et promptitude. Nous pouvons opérer ces ventes avec tous les avantages possibles.

**THOS. MEALEY & CO.,**

FABRICANTS DE . . .



COUSSIN D'ESCALIER DE MEALEY

**DOUBLURES QUATÉES POUR TAPIS**

**ET COUSSINS D'ESCALIERS**

BUREAU

24, RUE CATHARINE, NORD,

HAMILTON, ONT.

**BURNS & LEWIS**

**Habillements Confectionnes en Gros**

LONDON, ONT.

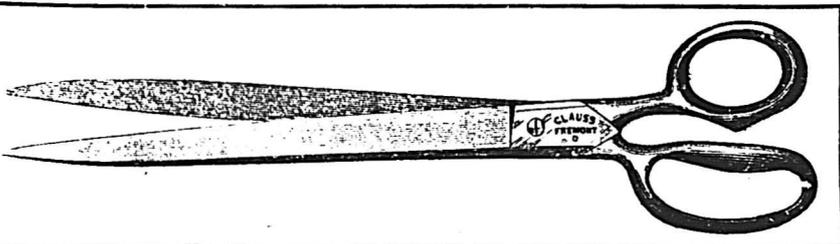
Notre représentant, M. T. OTWAY SADLEIR est en ce moment dans la Province de Québec, et il doit visiter les Marchands avec un assortiment complet D'ÉCHANTILLONS D'HABILLEMENTS pour hommes, jeunes gens et enfants, pour le printemps de 1895.

Nous offrons la meilleure marchandise de ce genre dans le Dominion et ce, au plus bas prix.

Valeurs Excellentes, Modes les plus Correctes, Ajustage Parfait.

Ne manquez pas d'examiner nos échantillons.

**Les Ciseaux "CLAUSS"**



SONT CONNUS

DANS LE MONDE ENTIER.

Avant de donner votre commande de ciseaux, écrivez nous, en mentionnant "LE PRIX COURANT," nous vous épargnerons de l'argent.

CLAUSS SHEAR CO, 67 rue Adelaide-E, Toronto.

**C. X. TRANCHEMONTAGNE**

IMPORTATEUR DE DRAPERIES FRANCAISES, ANGLAISES ET ECOSSAISES.

TOUJOURS EN MAINS: Beaver, Vénitien, Melton, Cheviots, Draps et Casimirs noirs, Freize, Tweeds pour Habits, Pardessus et Pantalons couleur et noir, Serges noires et couleur, Fournitures pour Marchands-Tailleurs et Tweeds Canadiens

ECHANTILLONS EXPÉDIÉS SUR DEMANDE

.....No 67 rue St-Jacques, MONTREAL

# PARADIS & JOBIN

## Comptables et Liquidateurs.

S'occupent d'audition et de révision de livres.

Perception de dettes.

Servent d'arbitres dans les causes de compromis entre Débiteurs et Créanciers.

Liquidation d'affaires de Faillites.

Agents pour la "North America," compagnie d'assurance contre le feu.

Bureau : Bâtisse de la Cie du Richelieu,

**44 Rue Dalhousie,**

**QUEBEC.**

**NAP. MATTE,**

Comptable, Auditeur et Liquidateur

BUREAU :

93 RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE QUEBEC.

Tél. Bell, bureau, 731.

Tél. Bell, résid., 872.

Spécialité:—REGLEMENTS DE FAILLITES

## Chronique de Québec

Mercredi, 16 Octobre 1895.

Pour les touristes, la saison tire à sa fin. Les hôtels se dépeuplent considérablement de leur contingent habituel de voyageurs par plaisir, et il n'y a plus guère que la population mercantile qui s'empresse de bénéficier des derniers beaux jours. Il en vient un bon nombre, je dois le dire, pour vendre ou pour acheter; et la semaine a été en conséquence bien employée. Les négociants en épicerie et en liqueurs ont surtout expédié beaucoup de marchandises.

Dans les nouveautés, le gros n'a pas sensiblement augmenté ses ventes, mais, par contre, le détail a marché à merveille. C'est, par excellence, l'époque où les gens de la campagne, ayant touché le prix de leurs produits agricoles, font leurs emplettes; et le nombre en paraît être plus grand cette année, à cause de l'abondance de la récolte. Les marchés continuent à être encombrés de légumes et victuailles de toute sorte qui s'enlèvent à des prix très bas. Malgré ce sacrifice apparent, il n'est pas hors de propos de faire remarquer que les cultivateurs auraient tort de se plaindre, car en retour, tous les magasins leur offrent, à sacrifices réels ou imaginaires, une foule d'articles d'usage et de consommation. Tout cela du moins est indiqué sur enseignes voyantes, à la porte de la plupart des magasins. Il est étonnant de voir comme nos marchands poussent loin l'esprit de sacrifice et donnent en quelque sorte les plus belles choses de

leur étalage. Entre nous, je crois qu'ils forcent la note, car, s'ils disaient vrai, ce serait la ruine générale du commerce. Or, chose étrange et heureuse, il se constate tous les jours que, plus un marchand habile fait de ces prétendus sacrifices, plus son négoce devient prospère. C'est le cas de la plupart de nos bonnes maisons d'aujourd'hui. Seulement, comme nous avons eu déjà l'occasion de le faire remarquer, il ne faut pas abuser de ces réclames ni tromper le client, bon connaisseur souvent, et que vous chassez à jamais de votre établissement, s'il s'aperçoit que vous escomptez sa bonne foi ou son inexpérience.

Chacun a sa manière d'envisager les choses, mais nous croyons, avec la plupart des hommes d'affaires, que les délégués envoyés à Montréal par les déposants québécois de la Banque du Peuple, y ont fait de bonne et fructueuse besogne, et ont sauvegardé, dans la mesure du possible, les intérêts du public. On a pu les trouver sévères, même exigeants; de fait, ils n'ont été que justes et raisonnables dans leurs revendications. Les directeurs l'ont compris et ont acquiescé à toutes les demandes des délégués, après consultation et avis de leur avocat.

Plus que jamais, la nécessité semble s'imposer d'éviter une liquidation qui serait désastreuse pour un grand nombre. Les intéressés du district de Québec, venus un peu tard dans le mouvement, n'en ont pas moins fait leur devoir.

C'est une leçon pratique qui démontre la solidarité intime de Montréal et de Québec au point de vue spécial de la finance.

# PAS DE TEMPS A PERDRE

.....SI VOUS VOULEZ AVOIR VOS.....

# CHAUSSURES EN CAOUTCHOUC

Avant l'arrivée de la saison humide. Vous n'avez rien de mieux à faire que de les ordonner immédiatement et de demander l'une ou l'autre des deux

MARQUES



Columbia  
TRADE MARK

La véritable place  
pour votre Commande est chez

**Campbell & Brodie, = = Quebec**

EPICERIES.

La semaine a été bonne. Les marchands de la campagne sont à commander leurs approvisionnements d'hiver et l'activité règne partout. Les cotations sont à peu près les mêmes que celles de la semaine dernière:

**Sucres** : jaunes, 3½ à 4c la lb; granulé, 4½ à 4¾c; "Off" granulé, 4½ à 4¾c; granulé allemand, 4½ à 4¾c; Extra ground, 5¼c. Powdered, 5¼; Cut Loaf, 5¾c.

**Sirops** : Barbades, tonne, 35 à 36c; tierce, 38 à 39c; quart, 39 à 40c.

**Vermicelle** : français et pâtes françaises, de 9½ à 10c.

Vermicelle de Québec: Boîte, 4½c lb; Quart, 4c lb.

Riz, \$3.25 à \$3.35; Pot Barley, \$4.00 à \$4.30.

**Conserves en boîtes** : Sanmon, \$1.50 à \$1.60; Homard, \$1.75 à \$1.80; Tomates, 95c à \$1.00; Blé-d'inde, 90 à 95c; Pois, 95c; Huîtres, \$1.45; Sardines domestiques, ½ boîte, 5c; do, importées, ½ boîte 9 à 12c; do, ¼ boîte, 14 à 18c.

**Soda à laver**, de 80 à 90c; do à pâte, \$2.40; Empois No 1, 4½c; do, satin, 7½c; caustique cassé, \$2.50 à \$2.75; Gros Drums, 2 à 2½c.

**Allumettes** : Cartes, \$3.00; Telegraph, \$3.75; Telephone, \$3.50; Dominion, Lévis et Royal, \$2.00; Dominion Extra, \$2.50; Phoenix, \$2.75.

**Sel** : en magasin, 48c; sel fin, sacs, \$1.45; ½ sac, 35 à 40c.

**Raisins** : Valence, fine "off stock" 4 à 4½c; do, Selected, 5c; do, Layers, 6c; Currants, 3½ à 4c; do, extra, 5c.

**Amandes Tarragones**: 62 à 13c la lb., do, écallées, 22 à 25c; Noix de Bordeaux;

11 à 12c la lb.; do, Grenoble, 12 à 13c; Avelines de Sicile, 8 à 9c la lb.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS.

**Farine (en poche)** : Patente, \$1.90 à \$2.20; Forte de boulanger, \$2.10 à \$2.15; S. Roller, \$1.70 à \$1.80; Extra, \$1.60 à \$1.65; Superfine, \$1.45 à \$1.55; Commune, \$1.35 à \$1.40.

**Farines en baril** : Farine (patente), \$3.90 à \$4.50; Farine de cylindre, \$3.30 à \$3.40; Extra, \$3.35 à \$3.40; Superfine, \$3.00 à \$3.10.

**Lard** : Short Cut, \$17.50 à \$18.00.

**Saindoux** : Pur, \$2.10 à 2.20 le seau. Composé, \$1.50 à \$1.55.

**Gruau** :  
"Rolled Oats" \$0.00 à \$0.00 par 00 lbs.  
"Medium" \$2.10 à \$2.15 " 98 "  
"Granulé" \$2.10 à \$2.15 " 98 "  
"Gruau fin" \$0.00 " 98 "  
"Gruau extra fin" \$3.00 " 98 "

**Grains** : Avoine Ontario par 34 lbs 35 à 36c; do, son 85 à 90c; fèves blanches, \$1.50 à \$1.65; pois No 1, 85 à 90c; No 2, 75 à 80c; gru, \$1.10 à \$1.20; blé d'Inde jaune, 58 à 60c; moulu, \$1.25 à \$1.30; orge, 65 à 70c. Pot Barley, \$2.00 à \$2.15.

**Huile de loup-marin**, 32 à 35c.

**Poissons** :  
Morue No. 1, \$4.25; do No. 2, \$3.75; hareng large No 1, \$5.50; do Labrador No 1, \$4.50 à \$5.00; do Labrador No 2, \$3.50 à \$4.00.

**Saumon** No 1, \$15.50 à \$16.00.  
" No 2, 14.00 à 14.50.  
" No 3, 12.00 à 13.00.  
**Truite** No 1, 9.50 à 10.00.  
" No 2, 8.00 à 8.50.

**Morue sèche** 112 lbs, \$4.25 à \$4.50.

**Sardines à l'huile** :  
Produit de l'Union Sardinière, ½ de

boîtes, \$11.00 le cent; do, ¼ boîte, \$15.00 le cent; do huile d'olive extra No 1, ¼ de bouteille, \$2.25 doz; do huile d'olive, ¼ bouteille, \$3.50; do huile d'olive, bouteilles, \$6.50 doz; do huile d'olive, canistres ¼ gll., \$7.75; do huile d'olive, 5 gll. \$2.50 le gll.

**Sardines salées**, quarts 3 mts. \$10.00.  
" " " 1 " 4.00.

**Jambon** : 10 à 11c; sucré, 12c.

**Beurre** : de crèmerie 16 à 17c; de la ferme, 12 à 14c; marchand, 10 à 12c.

**Fromage** : 7 à 7½c.

**Fruits** : Pommes \$1.25 à \$3.00; Oranges "Messines" par 200 \$4.00; Citrons "Malaga" \$18.00; Bananes 50c à \$1.50; Figues 7½c; Dattes 4c; Pruneaux \$1.75 à \$2.25; Pêches \$1.25 à \$1.50; Peanuts 8c; Pecans 10c.

Nous sommes allé faire une visite dans le quartier industriel de St-Roch.

Il est malheureusement trop vrai que beaucoup de nos ouvriers restent sans travail et que la fabrication de la chaussure a reçu un coup terrible par suite de la fermeture de plusieurs établissements importants. Inutile de nier le fait, car il perce les yeux des moins clairvoyants.

A moins d'un changement radical, la dure saison menace d'être terrible pour un grand nombre de familles d'ouvriers. On parle cependant encore de la fondation d'un vaste syndicat qui continuerait les affaires de la maison Bresse, d'une réouverture possible de la maison Botterell. Rien n'a encore pratiquement abouti. Le petit commerce souffrira nécessairement de cet état de choses, mais va sans dire que la réouverture de ces deux établissements serait une aubaine pour Québec.

L. D.

HARENGS, MORUE, SAUMON, TRUITE. } AUSSI Fleur de blé nouveau de toutes sortes pour familles et Boulangers

PRIX SPECIAUX POUR QUANTITE D'UN CHAR

P. G. BUSSIERE & CIE, 3 a 11 rue Dalhousie, QUEBEC.

IMITATION DE BOIS NATURELS.....

TOUT CE QU'IL Y A DE PLUS PARFAIT DANS LE GENRE.

Décoration de Maisons, Pose de papier-tentures, Enseignes, Etc. Dernier goût et plus bas prix.

DESROSIERS & PLAMONDON, -- PEINTRES -- 317 rue St-Paul, QUEBEC. DECORATEURS

THÉS NOUVELLE RECOLTE

Un grand assortiment de THÉS verts, noirs et du Japon. Aussi, assortiment complet d'Épiceries et Liqueurs

NAZAIRE TURCOTTE & CIE, Québec.

Avantage Extraordinaire

NOUS OFFRONS AUX MARCHANDS DES AVANTAGES UNIQUES POUR LEURS ACHATS DE CLAQUES, VEUILLEZ EN BENEFICIER EN PLAÇANT VOS COMMANDES DE SUITE. NOUS TENONS EN MAGASIN UN IMMENSE ASSORTIMENT DANS LES

CLAQUES "JACQUES-CARTIER" ET "GOOD YEAR PATENT"

--- DEMANDEZ NOS ÉCHANTILLONS, CHEZ ---

J. H. BEGIN, MARCHAND EN GROS ET A COMMISSION DE CHAUSSURES ET CLAQUES  
121, rue St-Joseph, St-Roch, QUEBEC.

POISSON DERNIERS ARRIVAGES

HARENG, EXTRA LARGE, QUARTS ET DEMI-QUARTS  
HARENG No 1, MORUE,  
SAUMON, TRUITE, ETC.

PAR... GEO. TANGUAY  
QUEBEC

Bureau: 48, rue St-Paul.  
Magasins: 33 et 35, 34 et 36, rue St-André.  
Quais: rues St-André et Dalhousie.

Ceci demande.....

VOTRE ATTENTION!!

Nous offrons en vente à des prix excessivement réduits et à des sacrifices énormes une grande quantité de machineries ainsi que garnitures de magasin et d'office, savoir :

1 Engin et Bouilloire, Shaft, Poulies, Courroies, quantité de Machines pour fabrication de Chaussures, Formes, Dies et outillage général. Aussi: Comptoirs, Tirolrs, Tablettes, Desk, Bureau, Coffre-fort, Express, Wagon, Sleigh, Harnais, Etc., Etc

Avez-vous besoin de quelque chose dans ce qui précède. Si oui, venez nous voir et pour raisons justifiables il faut vendre à bon marché et promptement.

J. C. HÉMOND & CIE  
15 à 21 Rue Ste-Thérèse, MONTREAL.

**Ventes enregistrées de Québec.**

Semaine terminée le 12 octobre 1895.

**QUARTIER JACQUES CARTIER**

Coin des rues Belleau & Colombe. Lot 1310. avec écuries, etc., terrain 4500 pieds en superficie. Joseph Bigaouette à Jean-Bte Bigaouette ; \$400 [94858].

**QUARTIER ST-JEAN**

Rue Ste-Océile. Un huitième indivis du lot 3713, avec bâtisses, terrain 29.8 x 49.3. Pierre Girard à Onésime Girard ; \$3.12 [94860]

**QUARTIER ST-ROCH**

Rue Dorchester. Lots 107 et 108, terrains le 1er, 3452 pieds et le 2d, 2750 pieds, en superficie. Théodore Gadbout à Alphonse Moreels ; \$600 [94871].

**ST ROCH NORD**

Lot 450, avec maison, etc., terrain 40 x 60. Frs. Xavier Poitras à John Carpenter ; \$650 [94873]

**ST SAUVEUR**

Rue Chateauguay. Moitié sud-ouest du lot 675, avec maison, etc., terrain 20 x 60. Alfred Blais à Joseph Loignon ; \$65 [94886].

**STE-FOYE.**

Lots 119 et 128, avec maison, etc. Mme Vve René Gabriel Belleau et al. à Alfred G. Belleau ; \$4,000 [94844].

Lot 245, terrain 2 arp. en superficie. Mme Félicité Robitaille, épouse de Elzéar Petitclerc à Isaïe Berthiaume ; \$250 [94856].

**ANCIENNE LORETTE**

Lot 182, avec maison, etc, terrain 4,000 pieds en superficie. Victor Huot à Joseph Duchesneau ; \$550 [94852].

**BEAUPORT**

Partie du lot 59. Edouard Vachon et al. à Louis Fortier ; \$25 [94857].

**CHARLESBOURG**

Partie du lot 311, sans bâtisse, terrain 40 pds d'un côté et 48 de l'autre x 60. Louis Jos. Villeneuve à William Paradis ; \$50 [94872].

**VENTES PAR LE SHÉRIF**

pour la semaine prochaine

**DISTRICT DE QUÉBEC**

Parent vs Filion.

Beauport. — Lot 641, du cadastre de la paroisse de Beauport ; terre au premier rang, avec bâtisses.

Vente à la porte de l'église de Beauport, le 25 octobre, à 10 h. a. m.

Dupuis vs Béland et al.

Rue Morin, Québec. — Lot 869, du cadastre du quartier (paroisse) St. Sauveur, avec bâtisses. Sujet à une rente annuelle de \$10.00.

Vente au bureau du shérif, Québec, le 25 octobre, à 10 h. a. m.

LE MONDE MODERNE, 5 rue St-Benoit, Paris. Sommaire du No. d'octobre 1895.—21 articles inédits.—117 illustrations.

Légende de Mistral, par P. Barbier.—Notes athéniennes, par Pierre de Coubertin.—Un ancêtre des anarchistes.—Gracchus Bebeuf, par Paul Robiquet.—Les Vins du Médoc, par E. Vavassa ur.—Jours de triomphe, par Gaston Armelin.—Les Surprises de la route.—Une ville morte, par Edmond Neukomm.—Histoire des salons de Paris.—Le Salon de Mme Ancelet, par Hippolyte Buffenoir.—Chartres, par René Merlet.—Renoncement par Charles Grandmougin.—Les Cavernes de Sanct Canzian, par E.-A. Martel.—Le Cyclisme Militaire, par le capitaine Danrit.—Les Fleurons de la Couronne de Belgique.—La Grand'place de Bruxelles, par Edgar Montell.—La Question monétaire, par G. Pinet.—Un Musée en plein air, par Bertha Straub.—Blanchissage moderne du linge, par Ch. D sbrochers des Loges.—Itéjane, par Mario Bertaux.—Le mouvement littéraire, par Léo Claretie.—La Mode du mois—Jeux et Récréations, par G. Boudin.—Tendresse fatale, caricature.—Les Petites Inventions.

TOUR DU MONDE.—Journal des voyages et des voyageurs.—Sommaire du No 40 (5 octobre 1895).

1o La Sicile, par M. G. Vullier, avec huit gravures et une planche hors texte d'après des dessins de l'auteur.

2o Un été au Groenland, par M. Th. V. Garde, avec quatre gravures d'après des dessins ou photographies.

3o A travers le Monde. Missions, Excursions, Nouvelles, Bibliographie, etc. Huit gravures d'après des dessins et photographies.

4o Conseils aux Voyageurs. Excursion sur la Côte d'Espagne. 30 jours : 1,800 francs.

5o 6o Tour du Monde-Guide et Tableaux graphiques. Le Tableau 21 (12 oct.) donnera les Grandes Voles de Communication des principales Villes d'Europe vers Lisbonne.

Chaque Livraison, 50 cent.

ABONNEMENTS : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Hachette et Cie., boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

**A VIS DE FAILLITE**

DANS L'AFFAIRE DE

**DENIS WHELAN, de Montréal**

FAILLI.

Les soussignés vendront par encan public, au No 330 de la rue Amherst, à 10 heures de l'avant-midi,

**JEUDI, LE 24 OCTOBRE 1895**

l'actif mobilier de cette succession, comme suit :

|                                     |                  |
|-------------------------------------|------------------|
| 28 chevaux.....                     | \$2210 00        |
| 30 harnais.....                     | 300 00           |
| 30 tombereaux & charbon.....        | 600 00           |
| 6 wagons doubles et charrettes..... | 750 00           |
| 8 s'leighs simples.....             | 160 00           |
| 4 s'leighs doubles.....             | 103 00           |
| 2 buggies.....                      | 100 00           |
| 1 sleigh léger.....                 | 15 00            |
|                                     | <b>\$4265 00</b> |

Et à deux heures de l'après-midi, au No 247 rue Craig, coin de la rue Amherst.

|                                                                        |                 |
|------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| 201 cordes de bois de chauffage.....                                   | \$95 50         |
| 13 tonnes de charbon.....                                              | 62 40           |
| Moulin à scie avec "horse power" scie et table.....                    | 100 00          |
| 1 balance Fairbanks.....                                               | 60 00           |
| 1 safe.....                                                            | 35 00           |
| Ameublement de bureau.....                                             | 12 00           |
| 33 cordes de bois de chauffage (se trouvant au No 610 Notre-Dame)..... | 116 00          |
|                                                                        | <b>\$180 90</b> |

Pour autres informations et inventaire, s'adresser au soussigné.

A. LAMARCHE, Curateur. Bureaux, Lamarche & Benoit, 1709, rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

**J. H. JACQUES**

MARCHAND DE

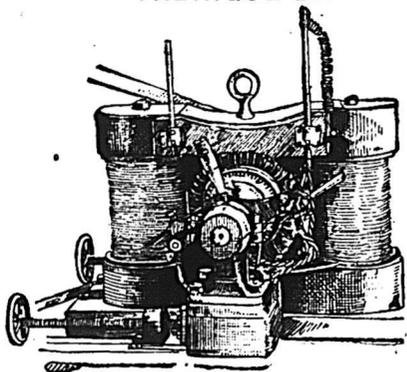
**CUIR, HARNAIS, FOURNITURES POUR CORDONNIERS ET SELLIERS.**

38, rue Saint-Pierre, QUÉBEC

(Ancien magasin de MM. Amyot & Frère)

Prix réduits et défiant toute compétition..... Une visite est sollicitée.....

**FABRIQUE DE**



A courant continu pour l'éclairage des fabriques et toutes les grandes bâtisses. Dynamos à courant alternatif pour l'éclairage des villes et des villages.....

TRANSMISSION DE LA FORGE, TELEPHONES, VOLTMETRES, AMPEREMETRES, FIL SOUS COTON, SOUS CAOUTCHOUC, &C.

**J. F. GUAY,**

524, St-Valier, . . . QUÉBEC.

**D. RATRAY & SON,**

Entrepôts : Rues Dalhousie, St-Paul et St-Andre, QUÉBEC

Emmagasinage "franco ou en douane" à taux modérés. Marchandises reçues sur connaissements Assurance effectuée sur les marchandises hangarées, si on le désire. Téléphone 771.

**CHARLES E. ROY**

MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS

413-415-417 RUE ST-VALIER, ST-ROCH, - QUÉBEC.

SPÉCIALITÉ :—Cuir à semelle Spanish, Eagle, Penetang, Bracebridge, Slaughter, Cuir Rouge, Cuir à Harnais, Veau Français S. U. Lyon, Bals & Fils, et M. M. et D., Kid Elastique.

Aussi :—JOBBER EN CHAUSSURES.

Un assortiment d'Empeignes importées et toutes espèces de Fournitures pour chaussures.

CORRESPONDANCE SOLLICITÉE.

**J. B. RENAUD & CIE, NEGOCIANTS EN GROS.**

126 à 140 rue St-Paul, QUÉBEC.

**FARINES, GRU, SON, ETC.,**

MOÛLÉE d'avoine, de blé d'inde, de riz, d'orge. Lard, Saindoux, Jambons fumés, Poissons et Huiles de poissons, Sel, Sel fin, Plâtre. Exportateurs de Beurre et Fromage.

**LA FABRIQUE DE SACS EN PAPIER de Québec**

Fabricants de Sacs en Papier de toutes sortes. Jobbers de Papier à Journaux, Manille, Brun, Goudronné, Papier à Lambris, Feutre. Etc.....



DEMANDEZ NOS ECHANTILLONS ET NOTRE LISTE DE PRIX

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 17 OCTOBRE 1895.

| Allumettes.                                   |                   | Prix en gros                        |               | Prix en gros                       |           | Prix en gros.      |                |                 |
|-----------------------------------------------|-------------------|-------------------------------------|---------------|------------------------------------|-----------|--------------------|----------------|-----------------|
| Télégraphe, la caisse.....                    | \$3 50            | Ficelles 6 file, 30 pieds.....      | 0 70          | Cacao, boîte 1/2 lb.....           | 0 27 1/2  | <b>Poissons :</b>  |                |                 |
| Tiger.....                                    | 3 00              | " 48 ".....                         | 0 90          | Saintoin & Co.....                 |           | Clams, 1 lb.....   | doz. 1 40 1 50 |                 |
| Telephone.....                                | 3 30              | " 40 ".....                         | 1 20          | Papier jaune, lb.....              | 0 33      | Homards.....       | " 1 90 2 00    |                 |
| Star No. 2.....                               | 2 50              | " 60 ".....                         | 1 35          | Chamois.....                       | 0 42 0 48 | " boîte plate..... | " 2 50 2 60    |                 |
| Carnaval.....                                 | 2 80              | " 72 ".....                         | 1 60          | <b>Confitures et Gelées</b>        |           |                    |                |                 |
| Parlor.....                                   | 1 75              | " 100 ".....                        | 2 10          | <b>Confitures :</b>                |           |                    |                |                 |
| Louiseville.....                              | \$2 50 & 2 65     | Vernis à harnais, gal.....          | 0 00 1 80     | Crosse et Blackwell, doz.....      |           |                    |                | 1 90 & 2 50     |
| <b>Articles divers.</b>                       |                   | " doz.....                          | 1 10 1 20     | <b>De Michel Lefebvre et Cie :</b> |           |                    |                |                 |
| Briques à couteaux, doz.....                  | \$0 35 0 37 1/2   | " à tuyaux, gal.....                | 0 00 0 90     | Canistres de 1 et 2 lbs.....       |           |                    |                | la lb. 0 13     |
| Bouchons communs gr.....                      | 0 18 0 30         | Parisien, doz.....                  | 0 70 0 75     | do 3, 4 et 5 lbs.....              |           |                    |                | 0 12            |
| Bleu Parisien.....                            | 0 11 0 13         | " Royal polish, doz.....            | 0 00 1 25     | do 6, 7 et 10 lbs.....             |           |                    |                | 0 11            |
| Bleuteurs pour lampes                         |                   | Pipes, en boîtes.....               | 0 65 0 90     | Seaux de 7 lbs.....                |           |                    |                | la lb. 0 12     |
| No 1, doz.....                                | 0 90 1 00         | Graine de lin, lb.....              | 0 00 0 03 1/2 | do 14.....                         |           |                    |                | 0 11 1/2        |
| No 2.....                                     | 0 00 0 75         | " moulue, lb.....                   | 0 00 0 04     | do 28.....                         |           |                    |                | 0 11            |
| No 3.....                                     | 0 00 0 70         | " canari, lb.....                   | 0 04 0 05     | Tumbliers de 8 onces.....          |           |                    |                | la douz. \$1 25 |
| Bougie Paraffine, lb.....                     | 0 11 1/2 0 00     | " chanvre, lb.....                  | 0 04 0 05     | do de 1 lb.....                    |           |                    |                | 2 25            |
| " London Sperm.....                           | 0 10 1/2 0 00     | " Rapéc, lb.....                    | 0 06 0 07     | De A. C. Dionne :                  |           |                    |                |                 |
| " Fournier.....                               | 0 14 0 15         | " canari paq., lb.....              | 0 06 0 08     | Canistres de 1 lb.....             |           |                    |                | douz 1 50       |
| " trouées.....                                | 0 00 0 21         | <b>Cafés.</b>                       |               | do de 2 lb.....                    |           |                    |                | deuz 2 60       |
| " couleur.....                                | 0 00 0 23         | Standard Java.....                  | 36c           | <b>Gelées</b>                      |           |                    |                |                 |
| Chandelles suif, lb.....                      | 0 09 1/2 0 09     | Old Gov.....                        | 34c           | Michel Lefebvre et Cie :           |           |                    |                |                 |
| Cartes à jouer, doz.....                      | 0 25 3 00         | Imperial.....                       | 31c           | Canistres de 1 et 2 lbs.....       |           |                    |                | la lb. 0 11     |
| Epingles à linge, bt. 5 gr                    | 0 60 0 00         | Arabian Mocha.....                  | 36c           | do 3, 4 et 5 lbs.....              |           |                    |                | 0 10            |
| Lessiv concentré, com.....                    | 0 30 0 40         | Pure.....                           | 33c           | do 6, 7 et 10 lbs.....             |           |                    |                | 0 09 1/2        |
| " pur.....                                    | 0 00 0 65         | Standard Java et Mocha.....         | 36c           | Seaux de 7 lbs.....                |           |                    |                | la lb. 0 10     |
| " Greenbank doz.....                          | 0 00 0 70         | Old Gov. Java et Mocha.....         | 35 1/2 c      | do 14.....                         |           |                    |                | 0 09 1/2        |
| Mine Royal Dome g.....                        | 1 70 0 00         | Java Siftings.....                  | 31c           | do 28.....                         |           |                    |                | 0 09            |
| " James.....                                  | 2 40 0 00         | Jamaïque.....                       | 28c           | Tumbliers de 8 onces.....          |           |                    |                | la douz. \$1 25 |
| " Rising Sun large doz                        | 0 70 0 00         | Maracabo.....                       | 30c           | do de 1 lb.....                    |           |                    |                | 2 25            |
| " small doz.....                              | 0 40 0 00         | Rio.....                            | 25 à 27c      | Tablettes de Gelées, Lazenby,      |           |                    |                |                 |
| " Sunbeam large doz.                          | 0 70 0 00         | <b>Chocolats et Cacaos.</b>         |               | 13 variétés pints.....             |           |                    |                | 1 20            |
| " small doz.....                              | 0 00 0 35         | Cacaos de Cowan.                    |               | <b>Conserves alimentaires.</b>     |           |                    |                |                 |
| Silverine grande, doz.....                    | 0 75 0 00         | Hygiénique, en tins de 1/2 lb dz    | 3 75          | Blé d'Inde.....                    |           |                    |                | doz. 0 75 0 90  |
| Mèches à lampe No. 1.....                     | 0 18 0 20         | " 1 lb.....                         | 3 25          | " Yarmouth 2lb.....                |           |                    |                | 0 00 1 50       |
| " No. 2.....                                  | 0 00 0 15         | " 5 lb lb.....                      | 0 65          | " Windsor.....                     |           |                    |                | 0 80 0 85       |
| " No. 3.....                                  | 0 12 0 13         | Essence cacao, non sucré, p. dz     | 1 40          | Hoegg Baked Beans.....             |           |                    |                | 1 25 0 00       |
| Savons, boîte.....                            | 1 00 3 45         | " sucré, tins 1/2 lb dz             | 2 25          | Windsor.....                       |           |                    |                | 1 25 0 00       |
| Savon de Marseille [Castille] lb.....         | 0 67 1/2 0 00     | <b>Chocolats Cowan :</b>            |               | Haricots de Boston.....            |           |                    |                | 2 10 2 25       |
| Savon Yacht Fournier, par c. 180 lbs. lb..... | 0 07 1/2 0 00     | Queen's dessert, 1/2 et 1/4 lb..... | 0 40          | Pois canadiens 2 lbs.....          |           |                    |                | 0 90 1 05       |
| Cable coton 1/2 pce., lb.....                 | 0 13 0 13 1/2     | " 6 div.....                        | 0 42          | Petits pois français.....          |           |                    |                | bolte 0 10 0 11 |
| " Manilla, lb.....                            | 0 12 0 14         | Mexican Vanilla, 1/2 et 1/4 lb..... | 0 35          | Petits pois extra fins, bolte      |           |                    |                | 0 15 0 16       |
| " Sisal, lb.....                              | 0 37 1/2 0 08 1/2 | Fry's Diamond, 1/2 et 1/4 lb.....   | 0 24          | " extra surfins.....               |           |                    |                | 17 0 18         |
| " Jute, lb.....                               | 0 08 1/2 0 09     | " 6 div, la lb.....                 | 0 24          | Tomates.....                       |           |                    |                | doz. 0 75 0 90  |
| Ficelles 3 fils, 30 pieds.....                | 0 40              | Royal Navy, 1/2 et 1/4 lb.....      | 0 30          | Haricots verts.....                |           |                    |                | 0 80 0 90       |
| " 40 ".....                                   | 0 50              | Chocolate icing paq 1 lb. la dz.    | 2 25          | Champignons la bolte               |           |                    |                | 0 14 0 24       |
| " 48 ".....                                   | 0 60              | Pearl Pink Icing " 1 ".....         | 1 25          | Truffes la douz.....               |           |                    |                | 4 80 5 00       |
| " 60 ".....                                   | 0 75              | White Icing " 1 ".....              | 1 75          | Olives.....                        |           |                    |                | pits. 4 00 4 50 |
| " 72 ".....                                   | 0 90              | Felix Potin :                       |               | Citrouilles, 3 lbs.....            |           |                    |                | 0 90 0 95       |
| " 100 ".....                                  | 1 25              | Chocolat, qualité No 1, lb.....     | 0 27 1/2      |                                    |           |                    |                |                 |
|                                               |                   | " 3, lb.....                        | 0 35          |                                    |           |                    |                |                 |

# WASHINGTON BUILDING TRUST CO.,

CAPITAL (Actions ordinaires) entièrement payé \$335,000

Bureau Principal: Ch. 20-25, Bâtisse de la Banque du Peuple

ETAT OFFICIEL A LA CLOTURE DES LIVRES LE 30 AVRIL 1895.

| ACTIF.                                                                         | PASSIF.                          |              |
|--------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|--------------|
| Bons du Gouvernement des Etats-Unis.....                                       | Capital actions.....             | \$400,000.00 |
| Actions ordinaires à demande garanties par billets.....                        | " paiements appelés.....         | 12,600.00    |
| Prêts sur sûres hypothèques sur immeubles et sur le stock de la Compagnie..... | Actions à terme.....             | 8 212.18     |
| Mobilier, matériel et papeterie.....                                           | Actions A. payées.....           | 20,736.00    |
| Comptes à recevoir.....                                                        | " B.....                         | 21,690.00    |
| Divers.....                                                                    | Comptes à payer.....             | 28,472.31    |
| Argent en caisse et dans les succursales.....                                  | Dû pour compléter les prêts..... | 2,808.24     |
|                                                                                |                                  | \$491,518.73 |

(Signé) T. NADEAU, Président. T. F. G. FOISY, Secrétaire.

Je, soussigné, certifie avoir audité tous les comptes de la Washington Building Trust Co., et que les chiffres ci-dessus sont conformes à ceux de livres de la Compagnie au 30 avril 1895, au meilleur de ma connaissance et de ma croyance. (Signé) WM. RICHES, AUDITEUR.

No offrons un placement exceptionnel de notre stock. Correspondance demandée, s'adresser à

T. NADEAU, Président.

**CHS. DESMARTEAU**  
Comptable, Auditeur et Commissaire  
No 1598 rue Notre-Dame.

SPECIALITÉ :  
REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

**BILGDEAU & RENAUD**  
COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,  
No. 15 rue St-Jacques, Montréal.

SPECIALITÉ :  
Règlement des Affaires de Faillites.  
Téléphone 2003.

METTEZ-VOUS CELA DANS LA TETE

# Johnston's Fluid Beef

DONNE DES FORGES

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 17 OCTOBRE 1895

| Prix en gros                      |                         | Prix en gros                          |                      | Prix en gros                    |                                 | Prix en gros                |                     |
|-----------------------------------|-------------------------|---------------------------------------|----------------------|---------------------------------|---------------------------------|-----------------------------|---------------------|
| Viandes en pots, petits           | 0 00 1 75               | Cooperose, 100 lbs.                   | 0 75 1 00            | FÉCULES (pour la cuisine)       |                                 | Fruits Verts.               |                     |
| " " grands                        | 0 10 5 40               | Crème de tartre                       | 0 30 0 35            | Challange Prepared Corn Starch  | 0 06 1/2                        | Citrons Malaga, caisse      | \$12 00 à 14 00     |
| Cornichons 1/2 pts. dz.           | 0 00 2 00               | Extrait de Campêche lb.               | 0 10 0 11            | paq. 1 lb., boîtes 40 lbs       | 0 06 1/2                        | Oranges de Jamaïq. qrt.     | 7 00 à 8 00         |
| " " pts                           | 0 00 3 25               | Garance                               | 0 00 0 00            | No. 1 Pure Prepared Corn, paq.  | 0 07 1/2                        | " Floride                   | 0 00 à 0 00         |
| " " qts                           | 0 00 5 75               | Glycérine                             | 0 18 0 20            | 1 lbs, boîtes 40 lbs            | 0 07 1/2                        | Oranges, 1/2 boîtes         | 0 10 à 0 00         |
| Sauce Harvey, 1/2 pts. dz.        | 0 00 3 25               | Gomme arabique                        | 0 50 1 25            | Epices pures.                   |                                 | " messino.                  | 0 00 à 0 00         |
| Essence d'anchois, dz.            | 0 00 3 25               | Gomme épinette                        | 0 25 0 00            | Poivre blanc, lb.               | 0 15 0 20                       | Bananes, le régime          | 0 45 à 1 00         |
| Catsup de champignons dz          | 0 00 2 15               | Indigo Bengal.                        | 1 50 1 75            | " noir, lb.                     | 0 10 0 15                       | Cocos, le cent.             | 0 00 à 3 50         |
| Colorant pour sauces, dz          | 0 00 3 25               | Indigo Madras.                        | 0 60 0 80            | Cannelle, lb.                   | 0 15 0 18                       | Raisins Concord, la lb.     | 0 04 à 0 05         |
| Sauce Worcester, pt. b. dz        | 0 00 2 25               | Iodure de potasse                     | 4 00 4 25            | Clous de girofle, lb.           | 0 18 0 20                       | Oignons d'Espagne, la       | 0 30 à 0 40         |
| Cornichons:                       |                         | Opium                                 | 4 50 4 75            | " ronds, lb.                    | 0 13 0 15                       | crate.                      | 0 30 à 0 40         |
| A. C. Dionne                      | doz. 0 00 1 50          | Pearline, boîte                       | 5 00 0 00            | Cassia en nattes                | 0 12 0 13                       | Raisins Malaga, le qrt.     | 5 00 à 0 00         |
| Sauce Worcester, 1/2 chop.        | 3 50 3 75               | Phosphore                             | 0 60 0 75            | Gingembre Jam. moulu.           | 0 25 0 30                       | Poires d'automne            | 4 00 à 5 00         |
| " " chop.                         | 6 25 6 50               | Salpêtre                              | 0 06 0 75            | " racines                       | 0 00 0 20                       | Pommes d'hiver              | 2 50 à 2 50         |
| " " Harvey, 1/2 chop.             | 3 25 3 50               | Sels d'Epsom                          | 1 50 3 00            | Muscade blanchie                | 0 00 0 60                       | " d'hiver                   | 2 50 à 2 50         |
| Catsup de tomates                 | 1 00 4 00               | Sel de soude                          | 0 90 0 95            | non blanchie                    | 0 75 0 80                       | Oignons canad. le quart     | 1 75 à 2 00         |
| " de champignons                  | 1 20 3 40               | Soda caustique 60°                    | 100 lbs 1 75 2 00    | Macis                           | 0 62 1/2 0 70                   | Fruits de Californie:       |                     |
| Sauce aux anchois                 | 3 25 3 50               | Soda caustique 70°                    | 100 lbs 2 00 2 40    | Piment                          | 0 10 0 00                       | Prunes boîtes               | 1 25 à 1 75         |
| Sauce Chili                       | 3 75 4 00               | Soda à laver par 100 lbs.             | 0 75 0 85            | Anis                            | 0 09 0 10                       | Poires                      | 0 10 à 0 00         |
| Marinades de L.A. Dansereau & Cie |                         | Soda à pâte par baril                 | 0 00 2 50            | Fruits Secs.                    |                                 | Pêches                      | 1 50 à 0 00         |
| Horse Head Brand No. 1            | 20 oz doz 1 60          | Soufre poudre lb                      | 0 01 1/2 0 03        | Raisins Valence                 | 0 02 1/2 0 03 1/2               | Raisins                     | 2 00 à 0 00         |
| " " " " 2                         | " " 1 40                | Soufre bâtons                         | 0 01 1/2 0 03        | " Loose Muscatels, bte          | 0 00 1 50                       | GRAINS                      |                     |
| Gladstone                         | " " 1 05                | Soufre en sac (rock) par              | 100 lbs. 1 50 2 00   | " London Layers                 | 0 00 1 90                       | Blé roux d'hiver Can. No 2  | 0 63 0 65           |
| John Roe & Co, Lon. Ang.          | " " 1 80                | Strychnine                            | oz. 0 90 1 00        | " Black Baskets                 | 0 00 2 50                       | Blé blanc d'hiver Can. No 2 | 0 61 0 65           |
| Roberoy & Co, Liverpool           | " " 1 60                | Sulfate de cuivre                     | lb. 0 43 0 06        | " Connoisseurs Clus-            | 2 50 2 75                       | Blé du printemps            | 0 63 0 65           |
| Ketchup                           | No 2 20 oz doz 90       | Sulfate de morphine                   | lb. 1 90 2 00        | " ters.                         | 0 06 0 06 1/2                   | Blé du Manitoba No 1 dur.   | 0 72 0 75           |
| " " " " " " " " " " " "           | Escompte 5 pour cent.   | Sulfate de Quinine                    | oz. 0 40 0 45        | " Corinthe nouv.                | 0 03 1/2 0 03 1/2               | " " " " " " " " " " " "     | No 2 dur. 0 70 0 72 |
| Stower's Lime Juice Cordial, pts  | 2 doz. 4 70             | Sunac                                 | la tonne 65 00 70 00 | Raisins Californie.             | 3 cour. caisse de 50 lbs la lb. | " " " " " " " " " " " "     | No 3 dur. 0 00 0 00 |
| " " " " " " " " " " " "           | " " qts 1 " 4 20        | Vert de Paris                         | oz. 0 17 0 20        | 3 cour. caisse de 50 lbs la lb. | 4 1/2 0 05                      | Blé du Nord No 2            | 0 00 0 00           |
| " " " " " " " " " " " "           | " " " " " " " " " " " " | Vitriol                               | oz. 0 06 0 08        | 4 " " " " " " " " " " " "       | 5 00 0 06                       | Avoine nouvelle             | 0 29 1/2 0 30       |
| " " " " " " " " " " " "           | " " " " " " " " " " " " | Empoîs et Féculs.                     |                      | Abricots Calif. fancy           | " " 0 17                        | Blé d'Inde, en douane       | 0 00 0 00           |
| " " " " " " " " " " " "           | " " " " " " " " " " " " | EMPOIS                                |                      | Pruneaux                        | 0 04 1/2 0 05                   | Blé d'Inde, droits payés    | 0 00 0 70           |
| " " " " " " " " " " " "           | " " " " " " " " " " " " | De la Brantford Starch Co. Ltd.       |                      | Amandes 1/2 molles              | 0 10 0 11                       | Pois, No 1                  | 0 72 1/2 0 75       |
| " " " " " " " " " " " "           | " " " " " " " " " " " " | Empoîs de buanderie:                  |                      | molles                          | 0 12 1/2 0 13                   | Pois No 2, ordinaire        | 0 65 0 66           |
| " " " " " " " " " " " "           | " " " " " " " " " " " " | Canada Laundry, btes de 40 lbs.       |                      | Noisettes                       | 0 08 0 09                       | Orge à moulée, par minot.   | 0 42 0 43           |
| " " " " " " " " " " " "           | " " " " " " " " " " " " | White Laundry, qualité extra:         |                      | Noix Marbot                     | lb. 0 19 1/2 0 11               | Sarrasin, par 50 lbs.       | 0 43 0 45           |
| " " " " " " " " " " " "           | " " " " " " " " " " " " | Cartons, 3 lbs., caisses 36 lbs.      |                      | " Grenoble                      | 0 12 0 13                       | Seig'le, par 56 lbs.        | 0 00 0 00           |
| " " " " " " " " " " " "           | " " " " " " " " " " " " | Barrils, 175 lbs.                     |                      | " Brésil                        | 0 09 1/2 0 10 1/2               | FARINES                     |                     |
| " " " " " " " " " " " "           | " " " " " " " " " " " " | Quarts, 100 "                         |                      | Peanuts rôtis                   | 0 07 1/2 0 08                   | Patente d'hiver             | 3 90 4 00           |
| " " " " " " " " " " " "           | " " " " " " " " " " " " | Lily White Gloss:                     |                      | Pecan                           | 0 10 1/2 0 00                   | Patente du printemps        | 4 15 0 00           |
| " " " " " " " " " " " "           | " " " " " " " " " " " " | Quarts, cristaux extra grands.        |                      | do poiles                       | 0 11 0 15                       | Straight roller             | 3 40 3 50           |
| " " " " " " " " " " " "           | " " " " " " " " " " " " | Cartons, fantaisie, 1 lb., caisses    |                      | Figues, layers                  | 0 10 0 20                       | Extra                       | 3 30 3 40           |
| " " " " " " " " " " " "           | " " " " " " " " " " " " | 36 lbs.                               |                      | en sacs                         | 0 03 1/2 0 04                   | Superfine                   | 0 00 0 00           |
| " " " " " " " " " " " "           | " " " " " " " " " " " " | Boîtes à couvercle mobile, 8 à        |                      | Dattes, en boîtes               | 0 03 1/2 0 05                   | Forté de boulanger, cité    | 4 00 0 00           |
| " " " " " " " " " " " "           | " " " " " " " " " " " " | la boîte de 48 lbs.                   |                      | " en paillons                   | 0 03 0 04                       | Forté du Manitoba           | 3 90 4 00           |
| " " " " " " " " " " " "           | " " " " " " " " " " " " | Brantford Gloss:                      |                      | Pommes séchées                  | 0 05 1/2 0 06                   |                             |                     |
| " " " " " " " " " " " "           | " " " " " " " " " " " " | Boîtes fantaisie, 1 lb. cais. 36 lbs. |                      | Pommes évaporées                | 0 06 1/2 0 07                   |                             |                     |
| " " " " " " " " " " " "           | " " " " " " " " " " " " | Erantford Cold Water Rice             |                      |                                 |                                 |                             |                     |
| " " " " " " " " " " " "           | " " " " " " " " " " " " | Starch:                               |                      |                                 |                                 |                             |                     |
| " " " " " " " " " " " "           | " " " " " " " " " " " " | Boîtes fantaisie, 1 lb. cais. 36 lbs. |                      |                                 |                                 |                             |                     |

# COWAN'S CACAO ET CHOCOLATS EXQUIS CAFÉ ET ICINGS.

THE COWAN COMPANY (LTD.) TORONTO.

La POUDRE A PATE

Est une Marchandise honnête et justement l'article avec lequel on peut établir ou étendre un commerce.



de McLAREN

Les premières maisons d'épicerie se font une loi d'en tenir constamment en stock.

LA MARQUE PAR EXCELLENCE

## Raisins Secs de Californie GRIFFIN & SKEELEY CO.

LES PLUS GRANDS EMPAQUETEURS ET LES PLUS FORTS DETENTEURS DE RAISINS EN CALIFORNIE. NE FOURNISSENT QUE LA MEILLEURE QUALITÉ. PRIX TOUJOURS SATISFAISANTS.

ARTHUR P. TIPPET & CO., Agents de GRIFFIN & SKEELEY CO.

MONTREAL

PRIX COURANTS.—MONTREAL 17 OCTOBRE 1895.

| Prix en gros                 |             |
|------------------------------|-------------|
| <b>EN SACS D'ONTARIO</b>     |             |
| Medium.....                  | 3 10 3 20   |
| Superfine.....               | 3 00 3 10   |
| <b>FARINES D'AVOINE</b>      |             |
| Farine d'avoine standard,    |             |
| en barils.....               | 3 40 3 50   |
| do en sacs.....              | 1 65 1 70   |
| do granulé en barils         | 3 70 3 80   |
| do en sacs.....              | 1 85 1 95   |
| Avoine roulée en barils...   | 3 40 3 50   |
| do en sacs.....              | 1 65 1 70   |
| <b>ISSUES DE BLE</b>         |             |
| Son d'Ontario au char, t.... | 14 00 15 00 |
| Grue de Manitoba, char....   | 18 00 00 00 |
| Grue d'Ontario char.....     | 19 00 19 50 |
| Moulée.....                  | 22 00 23 00 |

| Huiles et graisses.             |            |
|---------------------------------|------------|
| <b>HUILES.</b>                  |            |
| Huile d. morne T.N. gal. 80     | 40 à 50 15 |
| " loup-marin raffi.....         | 0 38 0 45  |
| " paille.....                   | 0 85 0 87  |
| " de lard, extra.....           | 0 65 0 75  |
| " "No.1.....                    | 0 60 0 70  |
| " d'olive p. mach.....          | 0 80 1 00  |
| " à salade.....                 | 0 70 0 00  |
| " d'olive à lampion.....        | 1 20 2 60  |
| " de spermaceti.....            | 1 35 1 80  |
| " de marsouin.....              | 0 50 0 60  |
| " de pétrole, par char....      | 0 15       |
| " p. 20 qrt.....                | 0 15 1/2   |
| " de 1 à 19 qrt.....            | 0 15 1/2   |
| " Américaine, par char....      | 0 00       |
| " par qrt. 17 1/2 à 2)          |            |
| <b>Huile à salade Lazenby.</b>  |            |
| " 1 pt.....doz.                 | 0 00 1 40  |
| " 1 pt.....doz.                 | 0 00 2 15  |
| " pints.....doz.                | 0 00 3 75  |
| " quarts.....doz.               | 0 00 6 50  |
| " Crème à sal. petits doz.      | 0 00 2 00  |
| " grands.....doz.               | 0 00 3 75  |
| <b>Huile olive Barton &amp;</b> |            |
| " G. qts. 0 00                  | 8 50       |
| " pints 0 00                    | 9 50       |
| " Possel, qts 0 00              | 2 75       |
| " pint 0 00                     | 3 50       |
| " 4 doz, 1/2 0 00               | 3 75       |
| " Loubon, la                    |            |
| " caisse 2d. 1 40               | 1 50       |

| Prix en gros                     |               |
|----------------------------------|---------------|
| Huile d'olive Plagniol c. 6 00   | 9 50          |
| Huile de fole de m. Nor. g. 2 00 | 2 50          |
| Ter. g. 1-00                     | 1 50          |
| <b>Liqueurs et spiritueux.</b>   |               |
| <b>Brandies. (droits payés.)</b> |               |
| Hennessy * caisse.....           | 12 50 à 12 75 |
| Hennessy * V O caisse.....       | 16 25 0 00    |
| gallon.....                      | 8 75 0 00     |
| Martel * caisse.....             | 12 25 12 50   |
| gallon.....                      | 0 00 6 65     |
| Marceau caisse.....              | 8 75 0 00     |
| Jockey Club *** caisse.....      | 7 50 0 00     |
| " V.O.....                       | 8 75 0 00     |
| " V.S.O.....                     | 10 00 0 00    |
| " V.S.O.P.....                   | 12 00 0 00    |
| " W.V.S.O.P.....                 | 17 30 0 00    |
| P. Richard carte blanche 12 qrts | 8 75          |
| " 24 pts                         | 9 75          |
| " 48 pts                         | 10 75         |
| " carte d'or 12 qrts             | 12 25         |
| " 24 pts                         | 13 25         |
| " 48 pts                         | 14 25         |
| " Imp. flasks 16 à la c.         | 10 25         |
| Rivière-Gardrat, caisse.....     | 10 00 00 00   |
| gallon.....                      | 4 15 00 00    |
| B. Liét Fils & Co. caisse 12 qts | 10 50         |
| " 24 pts                         | 11 50         |
| " 48 pts                         | 12 50         |
| " gallon                         | 3 75          |
| Bulon, caisse.....               | 8 50 00 00    |
| "Optima," caisse.....            | 17 00 00 00   |
| Derby, caisse.....               | 0 00 6 00     |
| gall.....                        | 3 25 0 00     |
| Bisquit Dubouché, caisse.....    | 9 00 0 00     |
| gall.....                        | 4 15 4 40     |
| Renault & Cie, caisse.....       | 15 25 0 00    |
| gall.....                        | 4 10 4 30     |
| Laurier fils, caisse.....        | 0 60 7 00     |
| J. Aubeville et Cie, caisse..... | 0 10 6 00     |
| Brunier fils & Cie.....          | 0 00 5 50     |
| National.....                    | 0 00 5 00     |
| Marceau, gallon.....             | 4 00 00 00    |
| De Lange.....                    | 9 00 24 00    |
| Paul Cardin, caisse.....         | 6 00 0 00     |
| <b>Rhums.</b>                    |               |
| Jamaïque gallon.....             | 4 25 à 6 15   |
| St. Georges " 12 lit.            | 0 00 12 25    |
| " 24 1/2 pts imp.                | 14 25         |
| Diamant " 12 bout.....           | 7 50          |

| Prix en gros.                     |                        |
|-----------------------------------|------------------------|
| White Ball, gal., 12 bout.....    | 7 50                   |
| des Lys. " 12 ".....              | 11 50                  |
| " " 12 lit.....                   | 13 75                  |
| St. John, caisse.....             | 7 75 00 00             |
| St. Joseph. Jamaïque, caisse..... | 11 50                  |
| St Félix, Martinique, caisse..... | 10 50                  |
| <b>Caisse verte rouge.</b>        |                        |
| Jno. De Kuyper 1 c. à 24.....     | 5 85 11 25             |
| Jno. De Kuyper 25 à 49 c.....     | 5 80 11 20             |
| 50 c. et plus.....                | 5 75 11 15             |
| Melchers et Eagle 1 c. à 24.....  | 5 05 10 20             |
| 25 à 49 c.....                    | 5 00 10 10             |
| 50c et plus.....                  | 4 95 10 00             |
| Visser.....                       | 1 à 24c. 5 60 10 75    |
| ".....                            | 25c et plus 5 20 10 35 |
| Méeus.....                        | 5 60 0 00              |
| Bull's Head.....                  | 4 50 8 50              |
| Star.....                         | 4 25 8 00              |
| Jno. De Kuyper caisse bl.....     | 3 60                   |
| <b>Gins en fûts.</b>              |                        |
| DeKuyper, barriques, le gall..    | 2 80                   |
| quarts.....                       | 2 85                   |
| octaves et 1/2.....               | 2 90                   |
| au gallon.....                    | 2 95                   |
| Tous autres gins: 5c. de moins.   |                        |
| <b>Whisksy Importés.</b>          |                        |
| H. Fairman & Co. " gallon         | 7 50 8 50              |
| Royal Eagle " caisse              | 9 25 9 50              |
| Sheriff's " gallon                | 9 50 18 00             |
| " " " " " " " " " "               | 4 05 4 15              |
| Mackie's R.O sp Scotch c'se       | 10 25 10 25            |
| Islay " " " " " " " " " "         | 8 25 8 50              |
| Brand " " " " " " " " " "         |                        |
| Glenalloch " " " " " " " " " "    | 8 75 8 80              |
| Higl'd " " " " " " " " " "        |                        |
| " " " " " " " " " "               | 3 55 3 70              |
| Glenlivet " " " " " " " " " "     | 9 00 9 25              |
| " " " " " " " " " "               | 10 00 10 25            |
| " " " " " " " " " "               | 4 15 6 15              |
| Watson old Scotch, caisse.....    | 7 25 8 25              |
| " " " " " " " " " "               | 8 25 9 25              |
| J Jameson & Son " Ir. " " "       | 0 00 9 50              |
| " " " " " " " " " "               | 0 00 0 00              |
| " " " " " " " " " "               | 0 00 11 50             |
| Geo Roe & Co " " " " " " " " " "  | 9 00 00 00             |
| " " " " " " " " " "               | 9 75 10 50             |
| Banagher " " " " " " " " " "      | 9 75 10 25             |
| gal. 3 90 4 15                    |                        |

| Prix en gros                           |             |
|----------------------------------------|-------------|
| <b>Spiritueux Canadiens, gal. imp.</b> |             |
| Dunville & Co Ir. c'se                 | 7 75 0 00   |
| Watson old Irish, caisse qts           | 7 25 8 25   |
| " " " " " " " " " "                    | 8 25 9 25   |
| pts                                    |             |
| Espirt de vin, 65 O. P.....            | 4 25 4 40   |
| " " " " " " " " " "                    | 3 76 3 95   |
| " " " " " " " " " "                    | 2 05 2 15   |
| " " " " " " " " " "                    | 2 05 2 15   |
| Rye " 25 U. P.....                     | 2 65 2 90   |
| Rye Imperial gall.....                 | 3 45 3 65   |
| Club " " " " " " " " " "               | 1 95 2 10   |
| Toddy " " " " " " " " " "              | 2 00 2 10   |
| Malt " " " " " " " " " "               | 2 20 2 35   |
| Vieux Rye, 1 ans.....                  | 2 40 2 65   |
| " 5 ans.....                           | 2 50 2 75   |
| " 6 ans.....                           | 2 60 2 80   |
| " 7 ans.....                           | 2 60 2 80   |
| Corby I. X. L. caisse                  | 0 00 8 50   |
| " X. T. C. " " " " " " " " " "         | 0 00 6 50   |
| Imperial 1889 qts. " " " " " " " " " " | 0 00 7 65   |
| " " " " " " " " " "                    | 0 00 8 15   |
| " " " " " " " " " "                    | 0 00 8 65   |
| Club 1888 qts. " " " " " " " " " "     | 0 00 9 15   |
| " " " " " " " " " "                    | 0 00 9 65   |
| " " " " " " " " " "                    | 0 00 10 15  |
| Par 5 caisses, 25c. de moins.          |             |
| Dominion Rye Whiskey.....              | 6 85        |
| Columbian " " " " " " " " " "          | 6 25        |
| Rock & Rye.....                        | 5 75        |
| Empire rye.....                        | 6 75 7 00   |
| <b>Aperitifs.</b>                      |             |
| Angostura, caisse 2 doz....            | 00 00 15 25 |
| Orange Bernard, caisse.....            | 6 60 0 00   |
| Vermouth Nolly Prat. o.....            | 0 00 6 60   |
| Vermouth Italien, caisse.....          | 6 35 6 75   |
| <b>Liqueurs Cusenier.</b>              |             |
| Crème de Menthe glaciale               |             |
| verte.....caisse                       | 10 75 11 00 |
| Curacao blanc.....                     | 00 00 10 75 |
| Curacao Orange.....                    | 00 00 10 75 |
| Prunelle.....                          | 13 00 13 50 |
| Kummel doux.....                       | 00 00 12 25 |
| Crème de Cacao.....                    | 00 00 14 75 |
| Anisette.....                          | 00 00 10 75 |
| Cherry Brandy.....                     | 00 00 11 25 |
| Marasquin.....                         | 00 00 12 25 |
| Kirsch.....                            | 00 00 10 25 |
| Kirsch fin.....                        | 00 00 11 25 |
| Kirsch rassis.....                     | 00 00 13 25 |
| Absinthe, 12 bout.....                 | 00 00 12 00 |
| Absinthe, 12 litres.....               | 00 00 13 50 |

**Restaurant Commercial,**  
1612, RUE NOTRE-DAME,  
Montreal.  
Excellent LUNCH et DINER.  
Vins, Liqueurs et Cigares de premières marques.....  
Les Hommes d'Affaires de la campagne, de passage à Montréal, y trouveront tout le confort désirable.  
Salons particuliers pour Dames.....  
Service soigné.....  
**THEO. LANCTOT, Prop.**

**AVIS DE FAILLITE**  
DANS L'AFFAIRE DE  
**A. VEZINA & CIE**  
Ste Geneviève de Batiscan, P.Q.  
Les soussignés vendront à l'encan, au No 69 rue St Jacques, Montréal.  
**Mercredi, le 23 Octobre 1895, à 11 hrs.**  
L'actif de la faillite comme suit:  
Fonds de commerce de nouveautés, épicerie, ferronneries, etc..... \$1017 53  
Mobiliers du magasin..... 50 43  
Dettes de livres d'après liste..... \$1067 96  
Le magasin sera ouvert le 21 octobre.  
**KENT & TURCOTTE.**  
**MARCOTTE FRERES,**  
Encanteurs.

**BRODIE & HARVIE**  
Marchands de Farine  
Manufacturiers de la  
**Farine Préparée de Brodie & Harvie**  
Nos 10 et 12 Rue BLEURY, Montreal.  
Farine d'avoine, Farine Graham, Blé Cassé, Farine de Seigle, Maïs pllé, Farine de Blé d'Inde, Son Grains d'alimentation.

**La Compagnie Générale d'Importation du Canada, (LIMITEE)**  
**CAPITAL - - \$150.000**  
REPRESENTATIONS, MONOPOLES DE MAISONS FRANÇAISES ET ETRANGERES, IMPORTATIONS EN GROS.  
La Cie Générale d'Importation du Canada assure aux importateurs de gros, des relations directes auprès des maisons représentées par elle et auprès de toutes celles dont les produits s'importent au Canada sous leurs marques personnelles.  
FRANCE - PARIS - 20 rue Richer.  
ALLEMAGNE - NUREMBERG - 15 Theresienstrasse.  
BELGIQUE - ANVERS - 20 Qual Jordaens.  
Succursales de la Compagnie Générale d'Importation  
Monopole pour Parfumerie, Produits Pharmaceutiques, Produits Alimentaires, Articles de Paris, Produits de grosse fabrication, Etc., Etc.  
**5 et 7 rue de Bresolles, MONTREAL.**

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 17 OCTOBRE 1885

| Prix en gros                                     |              |
|--------------------------------------------------|--------------|
| Amer Cusenier.....caisse                         | 00 00 11 00  |
| Bitter " " " "                                   | 00 00 11 00  |
| Sirops de Gommés, d'Orgeat,                      |              |
| de Groseilles, de Limon,                         |              |
| de Grenadine " " " "                             | 00 00 8 50   |
| Produits de la Grande Chartreuse.                |              |
| 12 lit. 24 1/2 lit.                              |              |
| Chartreuse Blanche, c'so                         | 17 00 18 25  |
| " Jaune, " "                                     | 22 00 23 25  |
| " Verte, " "                                     | 26 50 27 75  |
| Elixir Végétal, flacon de 7 onces                | 1 50         |
| " " " "                                          | 5 1/2 " 1 20 |
| " " " "                                          | 4 2 " 0 90   |
| " " " "                                          | 2 8 " 0 60   |
| Spécifique dentifrice                            | 4 2 " 0 90   |
| " " " "                                          | 2 1 " 0 45   |
| Abbaye de la Chaise Dieu.                        |              |
| Chartreuse jaune caisse 24 1/2                   | 15 50        |
| " verte " " 24 1/2                               | 18 50        |
| Liqueurs A. Marspoil.                            |              |
| Marc, Kirsch, Menthe, la caisse assortie 12 lit. | 12 50        |
| Autres liqueurs, caisse                          | 11 50        |
| Sirops divers, caisse                            | 8 50         |
| Liqueurs Simon Ainé.                             |              |
| Kola-Koff, caisse                                | 10 00        |
| Prunelle, " "                                    | 13 00        |
| Kirsch, " "                                      | 13 00        |
| Maraschino " "                                   | 14 00        |
| Crème Cacao " "                                  | 14 00        |
| Anisette " "                                     | 13 50        |
| Kummel " "                                       | 12 75        |
| Suc Jaune " "                                    | 15 75        |
| Suc Vert " "                                     | 17 75        |

| Mélasses.               |           |
|-------------------------|-----------|
| No 1                    | No 2      |
| Barbades tonne gal.     | 0 00 0 34 |
| " tierce et quart.      | 0 00 0 34 |
| " au char, tonne.       | 0 00 0 33 |
| " an char, tierce.      | 0 09 0 37 |
| Trinidad " "            | 0 00 0 00 |
| Porto Rico, tonne.      | 0 00 0 35 |
| " au char               | 0 00 0 34 |
| Moutardes.              |           |
| Moutarde Keens, 1/2 lb. | 0 43 0 44 |
| " " 1 lb.               | 0 40 0 42 |
| " " 1 lb.               | 0 39 0 40 |
| " " 4 lbs.              | 0 72 0 75 |
| " Coleman, 1/2 lb.      | 0 43 0 44 |
| " " 1 lb.               | 0 40 0 42 |

| Prix en gros                       |              |
|------------------------------------|--------------|
| Moutarde Coleman, 1 lb.            | 0 39 0 40    |
| Moutarde Coleman, jars.            | 0 72 0 75    |
| " Durham, jars.                    | 0 00 0 60    |
| " Poney, " "                       | 0 70 0 75    |
| " Impérial, doz.                   | 0 95 1 00    |
| Moutarde Superfine, A. C. Dionne   |              |
| Pois de 1/2 lb.                    | 0 00 0 60    |
| " 1 lb.                            | 0 00 1 00    |
| Marque Chs Albert 8 oz             | 0 00 1 00    |
| Pâtes et denrées alimentaires      |              |
| Macaroni importé, lb.              | 0 09 0 10    |
| Vermicelle " "                     | 0 09 0 10    |
| Macaroni du Canada                 | 0 04 0 00    |
| Vermicelle " "                     | 0 04 0 00    |
| " boîte de 5 lbs                   | 0 25 0 00    |
| " " 10 lbs                         | 0 50 0 00    |
| Lait concentré, doz                | 1 90 0 00    |
| Dessicated wheat, le sac           | 2 25 2 40    |
| Pois fendus, qt. 196 lbs.          | 3 41 3 50    |
| Farine préparée, Brodie            |              |
| " XXX, 6 lbs.                      | 2 61         |
| " " " 3                            | 1 35         |
| " " " 6                            | 2 41         |
| " " " 3                            | 1 25         |
| Biscuits Gluten, lb.               | 0 12 1/2     |
| Orge mondée (pot)                  | 2 00 2 25    |
| " perlée                           | 3 75 4 00    |
| Pâte Cook's Friend:                |              |
| No. 1, 4 doz. paq. & 1/2 caisses.  | \$2 40       |
| " 2, 6 " " "                       | 0 80         |
| " 3, 4 " " "                       | 0 45         |
| " 10, 4 doz. 1/2 caisses           | 2 10         |
| " 12, 6 " " "                      | 0 70         |
| 1 lb.—2 doz. en boîte ferblanc, ch | 3 10         |
| " 3 " " "                          | 1 75         |
| " 4 " " "                          | 1 10         |
| Poissons.                          |              |
| Harengs Shore " brl.               | 0 00 4 75    |
| " " " " brl.                       | 0 00 0 00    |
| " Labrador " brl.                  | 0 00 0 00    |
| " " " " brl.                       | 0 00 0 00    |
| Harengs Cap Breton, brl.           | 0 00 4 75    |
| " " " " brl.                       | 0 00 2 90    |
| Morue sèche " cwt.                 | 5 00 5 50    |
| " verte No 1 en quart, lb.         | 0 00 0 24    |
| " No 1 large quart, lb.            | 0 00 0 21    |
| " No 1 Draft lb.                   | 0 00 0 00    |
| Morue désossée " lb.               | 0 06 0 6 1/2 |
| Poisson blanc lac Sup, brl         | 0 00 5 50    |
| Truite des lacs " qt.              | 0 00 0 00    |
| Saumon Labrador " brl.             | 0 00 0 00    |

| Prix en gros                      |                          |
|-----------------------------------|--------------------------|
| Saumon Labrador 1/2 brl.          | 0 00 0 00                |
| Maquereau No 1 " brl.             | 0 00 0 00                |
| Saumon Colombie A. 1/2 brl.       | 0 00 6 75                |
| do do baril                       | 0 00 11 50               |
| Anguille " lb.                    | 0 00 0 00                |
| Produits de la ferme.             |                          |
| (Prix payés par les épiotiers.)   |                          |
| Beurre.                           |                          |
| Townships-frais " "               | 0 16 0 17                |
| " 2de qual. " "                   | 0 14 0 15                |
| De l'Ouest " "                    | 0 12 0 14                |
| Rouleaux " "                      | 0 00 0 00                |
| Beurre de beurrieres              |                          |
| d'automne " "                     | 0 00 0 19                |
| do frais " "                      | 0 21 0 21 1/2            |
| Fromage.                          |                          |
| De l'Ouest, " la lb.              | 0 07 1/2 0 08            |
| De Québec, " "                    | 0 07 1/2 0 08            |
| Petites meules " "                | 0 07 1/2 0 08            |
| Œufs.                             |                          |
| Mirés à la caisse " "             | 0 14 0 01                |
| Ordinaires " "                    | 0 12 0 13                |
| Sirop et sucre d'érable.          |                          |
| Sirop d'érable en qrts la lb      | 0 04 1/2 0 05            |
| " en canistre logl.               | 0 55 0 61                |
| Sucre " la lb.                    | 0 05 0 07                |
| Miel et cire.                     |                          |
| Miel coulé " la lb.               | 0 05 0 08                |
| Miel blanc nouveau " "            | 0 08 0 00                |
| Miel en gateaux " "               | 0 11 0 12                |
| Cire vierge " "                   | 0 25 0 26                |
| Produits Pharmaceutiques.         |                          |
| Essences " 55c, \$1, 1 50         | 1 75                     |
| " café " \$2, 3 50                | 6 75                     |
| Doz. Gros                         |                          |
| Quiétal " " "                     | \$1 70 17 00             |
| Rob Bonum " " "                   | 1 70 17 00               |
| Emulsion C. Beauré " "            | 3 50 36 00               |
| Société " La Tilia."              |                          |
| Poudre de viande, le flacon       | 1 25                     |
| Chocolat à la viande, lb.         | 1 50                     |
| Cacao à la viande, la boîte       | 1-25                     |
| Spécialités de Picault & Contant. |                          |
| Elixir Pulmon. Balsami.           | Doz. Gros \$1 75 \$18 00 |

| Prix en gros                                                             |                             |
|--------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Biscuit Purgat. Parisien                                                 | 1 20 12 00                  |
| Pastille à vers " "                                                      | 1 50 15 00                  |
| Poudre de condition 1/2 lb.                                              | 0 80 7 20                   |
| " " 1 lb.                                                                | 1 25 13 00                  |
| " " 1 lb.                                                                | 1 80 18 00                  |
| Huile d. foied. morue 8oz                                                | 18 00                       |
| " " 6oz                                                                  | 15 00                       |
| Emulsion " " "                                                           | 4 00                        |
| Huile Vétérinaire " "                                                    | 1 50                        |
| Essence d'épinette " "                                                   | 0 80                        |
| Spécialité de A. C. Dionne.                                              |                             |
| Sloop de merisier composé \$1 50                                         | 0 00                        |
| Régilisse.                                                               |                             |
| Prix de Young & Smylie.                                                  |                             |
| Y. & S. en bâtons (sticks):                                              |                             |
| Bte de 5 lbs, bois ou papier, lb.                                        | 0 40                        |
| " fantaisie (36 ou 50 bâtons)                                            |                             |
| la boîte                                                                 | 1 25                        |
| " Ringed, " boîte de 5 lbs, la lb.                                       | 0 40                        |
| " Acné " Pellets, boîte de 5 lbs, la boîte (can).                        | 2 00                        |
| " Acné " Pellets, boîte fantaisie (30m. à la boîte)                      | 1 50                        |
| " Acné " Pellets, boîte fantaisie papier, la boîte (40m.)                | 1 25                        |
| Régilisse au goudron et gaufres de Tolu, boîtes de 5 lbs, la boîte (can) | 2 01                        |
| Pastilles de régilisse, jarre en verre, 5 lbs.                           | 1 75                        |
| Pastilles de régilisse, boîte de 5 lbs (can)                             | 1 50                        |
| " Purity " régilisse, 200 bâtons.                                        | 1 45                        |
| " " "                                                                    | 100 72 1/2                  |
| Riz.                                                                     |                             |
| B. 1 à 4 sacs.                                                           | Sac. 1/2 Sac. Peh. 1/2 Peh. |
| 5 9                                                                      | 3 45 3 50 3 55 3 60         |
| 10 24                                                                    | 3 35 3 40 3 45 3 50         |
| 25 et plus.                                                              | 3 30 3 35 3 40 3 45         |
| CC 1 à 4 sacs                                                            | 3 20 3 25 3 30 3 35         |
| 5 à 9                                                                    | 3 15 3 20 3 25 3 30         |
| 10 à 24                                                                  | 3 10 3 15 3 20 3 25         |
| 25 et plus                                                               | 3 05 3 10 3 15 3 20         |
| English style.                                                           |                             |
| En sacs de 250 lbs.                                                      |                             |
| 1 à 4 sacs                                                               | 3 30                        |

**Les SUCRES GRANULÉS,**  
**Les Sucres Jaunes et les Sirops**  
 DR LA  
**St. Lawrence Sugar Refining Co.**  
**SONT PURS. PAS DE BLEU.**

Aucune matière colorante n'est employée dans la fabrication de  
**Nos Sucres Granulés.**



Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits  
 GARANTIES FRUITS ET SUCRE  
 Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparés pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc. pour Ménages.  
 Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc. etc.  
**PRIX SPECIAUX** pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs).  
 Aussi **VINAIGRES PURS**, garantis sans addition d'acide. Conserves au vinaigre, etc.  
 La plus-grande usine du genre dans la Puissance.  
**MICHEL LEFEBVRE & CO.,**  
 MONTREAL. Négociants Industriels.

**DUCKETT, HODGE & CIE**  
 Exportateurs de  
**Beurre et Fromage**  
 Et Marchands de Provisions en Général,  
 104 Rue des Soeurs Grises.  
 Coin de la rue William. MONTREAL

Pour votre  
**STOCK D'HIVER** en.....

**SEL**  
 DEMANDEZ NOS PRIX  
**Verret, Stewart & Co.**  
 MONTREAL ET QUEBEC

**THE JAMES ROBERTSON CO., LIM**  
 MARCHANDS DE METAUX,  
 FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB,  
 Coude en plomb comprimé, Plomb de chasse, Mat  
 tic, Blanc de plomb. Spécialité de l'enveloppe des  
 Fils Electriques avec du Blanc de plomb; aussi Scies  
 rondes, Scies à moulins, Godendards et autres scies.  
 Bureaux: 144 rue William,  
 Usines: coin rues William et Dalhousie, MONTREAL.

PRIX COURANTS.—MONTREAL 17 OCTOBRE 1895

| Prix en gros                                   |                     |
|------------------------------------------------|---------------------|
| 5 9 BUNCH                                      | 3 25                |
| 10 24                                          | 3 20                |
| 25 et plus                                     | 3 15                |
| <i>Riz "Crystal"</i>                           |                     |
| En sacs de 25 lbs                              | le sac, 1 35        |
| 50                                             | 2 60                |
| <b>Saisonnons, Saindoux, etc.</b>              |                     |
| Lard Canada Short Cut Mess                     |                     |
| le quart...                                    | 17 50 18 00         |
| " " " le quart                                 | 9 25 0 00           |
| " " " Short Cut Clear                          |                     |
| le qt.                                         | 17 50 18 00         |
| le 1/2                                         | 0 00 9 25           |
| Lard S.C. de l'Ouest le qt                     | 17 50 18 00         |
| Lard Mess de l'Ouest,                          | 15 50 16 00         |
| <b>Saindoux :</b>                              |                     |
| Pur de panne en seaux                          | 1 85 2 00           |
| Canistres de 10 lbs.                           | 91 10               |
| " " 5 "                                        | 93 10               |
| " " 3 "                                        | 09 10               |
| Composé, en seaux                              | 1 30 1 32           |
| Canistre de 10 lbs.                            | 63c                 |
| " " 5 "                                        | 07                  |
| " " 3 "                                        | 07                  |
| Jambons, la lb.                                | 10 11               |
| <b>Saindoux</b>                                |                     |
| Standard, en seaux                             | 1 40 1 42           |
| Globe,                                         | 1 30 1 32           |
| <b>Divers :</b>                                |                     |
| Lard fumé, la lb.                              | 0 11 0 00           |
| <b>Spécialités de Jos. Quevillon &amp; Cie</b> |                     |
| Saucisses au porc frais                        | 1 lb. 0 07 0 08     |
| de Bologne                                     | 1 lb. 0 06 1/2 0 07 |
| au poulet                                      | doz. 0 00 1 00      |
| <b>Sapallo.</b>                                |                     |
| En caisses de 1/2 à 1/2 grosse, la gr.         | 11.30               |
| <b>Sel.</b>                                    |                     |
| Sel fin, quart, 3 lbs.                         | \$2 70 à \$2 75     |
| " " 5 lbs.                                     | 2 60 2 65           |
| " " 7 lbs.                                     | 2 35 2 49           |
| Sel gros livré, sac                            | 0 50 0 00           |
| <b>Sirops.</b>                                 |                     |
| Sirop américain                                | gal. 0 00 0 00      |
| Amber                                          | qts 0 35 0 00       |

| Prix en gros               |                         |
|----------------------------|-------------------------|
| Extra V. B.                | 0 42 0 45               |
| Sirop canadien tins 2 lbs. | 0 00 0 09               |
| 8 lbs                      | 0 34 0 36               |
| <b>Sucres.</b>             |                         |
| Brut boucauts et quarts.   | 0 02 1/2 0 03 1/2       |
| Jaunes raffinés            | 0 03 1/2 0 04           |
| Extra ground.              | qts 0 05 0 00           |
| " " bte                    | 0 05 1/2 0 00           |
| Cut loaf                   | qts 0 05 1/2 0 00       |
| " " bte                    | 0 05 1/2 0 00           |
| " " bte                    | 0 05 1/2 0 00           |
| Powdered                   | qts 0 04 1/2 0 00       |
| " " bte                    | 0 05 1/2 0 00           |
| Extra granulé.             | qts 0 04 1/2 0 00       |
| " " No 2                   | qts 0 04 1/2 0 00       |
| <b>Suif.</b>               |                         |
| Suif raffiné, la livre     | 0 05 à 0 06 1/2         |
| Suif brut,                 | 0 03 1/2 à 0 04 1/2     |
| <b>Tabacs.</b>             |                         |
| Navy                       | 3s, 4s et 12s la lb. 48 |
| Solace                     | 7s et 12s " 48          |
| Butt's No 1                | 12s " 48                |
| British consols.           | 4s " 59                 |
| Laurel                     | 3s " 49                 |
| Brier                      | 7s " 47                 |
| Honey suckle               | 7s " 56                 |
| Napoléon                   | 8s " 56                 |
| Victoria                   | 12s " 47                |
| Index                      | 7s " 44                 |
| Brunette                   | 12s lb 44               |
| " Derby " Plug             |                         |
| Solace à fumer             | 12s " 50 1/2            |
| " " "                      | 7s " 50 1/2             |
| " " "                      | 3s " 50 1/2             |
| Old Chum Solace à chiquer  | 58                      |
| <b>Thés.</b>               |                         |
| Japon commun à bon.        | 0 16 0 23               |
| bon à choix                | 0 20 0 27               |
| Nagasaki commun à bon      | 0 15 0 53               |
| Congou                     | 0 15 0 08               |
| Oolong, bon à fin          | 0 45 0 50               |
| " Formosa                  | 0 25 0 50               |
| Y. Hyson commun à bon      | 0 14 0 20               |
| " moyen à choix            | 0 25 0 35               |
| " choix extra              | 0 60 0 65               |

| Prix en gros                               |           |
|--------------------------------------------|-----------|
| Poud. à canon, com. à bon                  | 0 15 0 30 |
| " moyen à fin                              | 0 24 0 46 |
| " fin à extra                              | 0 57 0 65 |
| Impérial, moyen à bon                      | 0 25 0 30 |
| " fin à extra                              | 0 35 0 50 |
| Souchong                                   | 0 25 0 60 |
| <b>THÉS PURS DE L'INDE</b>                 |           |
| RAM LAL'S                                  |           |
| <i>Etiquette d'or.</i>                     |           |
| 60 lbs à la caisse, paq. 1 lb.             | 0 35      |
| 30 lbs ou 60 1/2 lbs " assortis.           | 0 36      |
| 60 1/2 lbs                                 | 0 37      |
| <i>Etiquette Lavende.</i>                  |           |
| 60 lbs à la caisse, paq. 1 lb.             | 0 42 1/2  |
| 30 lbs ou 60 1/2 lbs " assortis.           | 0 41      |
| 60 1/2 lbs                                 | 0 45      |
| <i>Etiquette verte.</i>                    |           |
| 60 lbs à la caisse, paq. 1 lb.             | 0 52 1/2  |
| 30 lbs ou 60 1/2 lbs " assortis.           | 0 54      |
| 60 1/2 lbs                                 | 0 55      |
| <b>Spécialités de Rose &amp; Laflamme.</b> |           |
| R. Paterson & Sons, Glasgow.               |           |
| Sauce Worchester, petite                   | dz. 0 90  |
| " grande                                   | 1 75      |
| Ess. de café de camp. bout. 5 on.          | 2 00      |
| " 10 on.                                   | 3 25      |
| Mar. Eureka India Chutnee.                 | 2 40      |
| Vinaigre doré de grain                     | 1 75      |
| Lemon squash                               | 3 00      |
| <b>Batger &amp; Co.</b>                    |           |
| Gelées solidifiées, nonpareil.             |           |
| 13 variétés 1 doz. cartons, qts dz         | 2 20      |
| 13 " 1 " " pints                           | 1 20      |
| 13 " 1 " " p.                              | 0 65      |
| Compotes, pots fantaisie, pet.             | 2 25      |
| " " " grands                               | 3 50      |
| Gelée de gadelles, 1/2 lb verre            | 1 90      |
| " cassis 1 lb                              | 1 80      |
| Marmelade d'or, seville 1 lb v             | 1 50      |
| " " 7 lb le tin                            | 0 70      |
| " d'or. Université 1 lb v. dz              | 2 00      |
| " " 2 " "                                  | 3 75      |

| Prix en gros                         |              |
|--------------------------------------|--------------|
| Gelée de fraises, 1 lb verre         | " 2 15       |
| " de framboises 1 lb verr            | " 2 15       |
| " d'abricots 1 lb                    | " 1 90       |
| " de cassis 1 lb                     | " 1 90       |
| " de gadelles 1 lb                   | " 1 90       |
| " de prunes 1 lb                     | " 1 75       |
| <b>Snider's.</b>                     |              |
| Soupe tomates, tins de 3 lbs.        | dz 3 10      |
| Catsup de tomates, quarts.           | " 4 25       |
| " " pints                            | " 3 10       |
| " " 1/2 pint                         | " 1 85       |
| Sauce Chili                          | pints " 4 25 |
| Petitjohn's Breakfast food.          |              |
| paq. de 2 lbs, 3 dz à la cse.        | cse 4 10     |
| Gruau Quaker,                        |              |
| paq. de 2 lbs, 3 dz à la cse         | " 3 80       |
| Fould's wheat germ meal.             |              |
| p. de 2 lbs, 2 doz à la cse.         | cse 2 65     |
| Fromage Impérial de McLaren.         |              |
| Grands pots, 1 dz à la caisse.       | dz 9 00      |
| Moyens " 1 dz                        | " 4 50       |
| Petits " 1 dz                        | " 1 00       |
| Individual                           | " 1 00       |
| Fruit Pudding.                       |              |
| 6 variétés, p. 1/2 lb. 2 dz à la cse | dz 1 00      |
| Fruit saline de Dum.                 | " 4 50       |
| Savon de toilet. au lait de bœuf     | " 1 00       |
| Empois de buanderie Rubber.          |              |
| 32 cartons à la caisse.              | caisse 2 75  |
| <b>Vinaigres.</b>                    |              |
| De MM. M. Lefebvre & Cie.            |              |
| Imperial triple (en fûts) gal. imp.  | 0 33         |
| Côte d'Or, Bordeaux                  | " 0 28       |
| Extra Crystal Pickling               | " 0 28       |
| Ordinary                             | " 0 23       |
| Vin blanc XXX                        | " 0 25       |
| " " XX                               | " 0 20       |
| " " X                                | " 0 17       |
| Cidre clarifié XXX                   | " 0 27       |
| Ex. Pure Eng. Malt, trip.            | " 0 45       |
| " " " doub.                          | " 0 35       |
| Spécial X,                           | " 0 15       |
| <b>Vins.</b>                         |              |
| Non Mousseux :                       |              |
| Bordeaux ord., caisse                | 2 63 3 50    |
| " gall.                              | 0 90 1 10    |

**CHOUINARD & GERVAIS**  
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES

452 rue St-Paul --- 269 rue des Commissaires  
MONTREAL  
SPECIALITÉS :  
BEURRE, FROMAGE et ŒUFS  
Avances libérales sur consignations.  
Correspondance sollicitée.

Le Sirop **QUIETAL**, pour calmer et faire reposer les enfants.  
Le **ROB-BONUM**, pour les rhumes, toux, bronchites, etc.  
**L'EMULSION C. BEAUPRÉ**, à l'Huile de Foie de Morue et Hypophosphites.  
Sont fortement annoncés, et doivent se trouver chez tout marchand de gros et détail. Voir quotations. Dépôt principal chez **C. BEAUPRÉ**, Pharmacien, 291 Notre-Dame, MONTREAL.

**JOSEPH CONTANT**

**PHARMACIEN ET CHIMISTE**

1475 rue Notre-Dame, Montréal

MANUFACTURIER et MARCHAND EN GROS

D'Essences Culinaires, Huiles à Cheveux  
Parfumeries, Vernis à Chaussures, Lessive en caisses, Caustique en canistres, Huile d'Olive en bouteilles, Huile de Castor, etc.

Prix modérés et commandes exécutées avec diligence

**L. A. DANSEREAU & CIE**

FABRICANTS DE

**Biscuits, Marinades, Etc**

354 et 356 AVENUE PAPINEAU

MONTREAL

Aussi Agents pour les célèbres marinades de John Roe & Co., de Londres et RobRoy, de Liverpool.  
Vendus par tous les épiciers de gros.  
Ecrivez pour la liste des prix.

**FABRIQUE EUREKA**  
...DE VINAIGRE...



La célèbre marque de vinaigre "EUREKA" est la plus pure et celle qui est fabriquée avec le plus grand soin.  
Ce vinaigre est fait avec de l'eau de pluie claire, bouillie, puis parfaitement distillée à travers des lits de charbon de bois avant de passer au mélange.  
Dans la fabrication du célèbre vinaigre "EUREKA" on n'emploie que des alcools purs du Canada et des vins canadiens. Ce vinaigre, s'il gèle, donne en fondant ensuite, un article supérieurement aromatisé qui a retenu sa force. C'est une expérience à laquelle ne résistent pas les vinaigres ordinaires composés d'acides.

DEMANDEZ ÉCHANTILLON ET LISTE DE PRIX.

**ALF. ROBITAILLE**  
MANUFACTURIER DE  
VINAIGRES et MARINADES  
QUEBEC.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 17 OCTOBRE 1895.

| Prix en gros.             |             |
|---------------------------|-------------|
| Bordeaux Médoc caisse.    | 4 65 5 65   |
| " St Julien,              | 5 65 6 65   |
| " Châteaux,               | 4 25 21 00  |
| Bourgogne, caisse.        | 7 00 20 00  |
| ordinaire gall.           | 0 90 1 10   |
| Stolle, gallon.           | 1 35 1 60   |
| Sherry, caisse.           | 4 50 11 00  |
| gallon.                   | 00 95 04 00 |
| Porto, caisse.            | 6 00 15 00  |
| Gordon & Cie              | 3 75 00 00  |
| Porto gallon.             | 2 10 4 00   |
| Moselle, caisse.          | 06 50 24 00 |
| Sauternes, caisse.        | 5 65 6 65   |
| Graves, caisse.           | 5 50 6 50   |
| Malaga, Gordon & Cie case | 4 00 0 00   |

| Mousseux.                |             |
|--------------------------|-------------|
| Bourgogne Mousseux, c.   | 00 00 00 00 |
| Moselle Mousseux, c.     | 14 00 21 00 |
| Hook Mousseux, caisse.   | 14 00 16 00 |
| Saumur, Tessier & Co., c | 13 00 14 50 |
| Nerea Raphael, c         | 13 00 14 50 |

| Champagnes.              |             |
|--------------------------|-------------|
| J. Mumm, caisse.         | qrts. ps.   |
| \$23 00 25 00            |             |
| G. H. Mumm, caisse.      | 28 00 30 00 |
| Arthur Røderer, caisse.  | 22 00 24 00 |
| Vve Cliquot, caisse.     | 28 00 30 00 |
| Eug. Cliquot, caisse.    | 24 00 00 00 |
| Pommery, caisse.         | 28 00 30 00 |
| Fréminet, caisse.        | 23 00 24 00 |
| Morizet, caisse.         | 23 00 24 00 |
| Louis Røderer, caisse.   | 28 00 30 00 |
| Gold Lack Sec, caisse.   | 27 00 29 00 |
| Piper Heidstick, caisse. | 27 00 29 00 |
| Perrier-Jouet, caisse.   | 28 00 30 00 |
| E. Mercier & Cie., carte |             |
| d'or, caisse.            | 23 00 30 00 |
| Gd vin des Ambassades, c | 12 50 13 75 |
| Vin des Princes, caisse. | 22 00 23 00 |
| Vin d'été, caisse.       | 16 00 17 00 |
| E. Cazanove              | 22 00 00 00 |
| Tessier, caisse.         | 14 00 15 50 |

| Vins toniques.            |             |
|---------------------------|-------------|
| Vin de Chevrier, la douz. | 12 50 13 00 |
| Stimulant au vin de Ran-  |             |
| cio, la douz.             | 0 00 9 00   |

| Cuirs et peaux.             |           |
|-----------------------------|-----------|
| Cuir à semelles.            |           |
| Spanish No 1 18 lbs en moy. | 0 28 0 28 |
| " 25 " et au-des.           | 0 24 0 27 |

| Prix en gros                   |                  |
|--------------------------------|------------------|
| Spanish No. 1 léger.           | 0 26 0 27        |
| " No 2                         | 0 25 0 00        |
| " 18 lbs en moy.               | 0 09 0 24        |
| Zanzibar                       | 0 22 0 23        |
| Slaughter sole No 1 steers.    | 0 00 0 30        |
| " p. ord.                      | 0 28 0 00        |
| " No 2                         | 0 26 0 28        |
| " union crop No 1.             | 0 00 0 40        |
| " No 2.                        | 0 30 0 35        |
| Harnais finis à la main p. lb. | 0 33 0 34        |
| " No. 2                        | 0 28 0 30        |
| " finis à la roue p. lb.       | 0 31 0 34        |
| Harnais No. 2                  | 0 27 0 29        |
| " taureau p. lb.               | 0 28 0 00        |
| Vache cirée mince.             | p. lb. 0 40 0 45 |
| " forte No. 1 p. lb.           | 0 38 0 40        |
| Vache grain, pesante p. lb.    | 0 40 0 45        |
| " Hm, M. Lin le p.             | 0 16 0 17        |
| " écossaise p. lb.             | 0 40 0 00        |
| Taure française p. lb.         | 0 80 0 85        |
| " anglaise                     | 0 89 0 99        |
| " canadienne                   | 0 60 0 75        |
| Veau can. 25 à 30 lbs p. lb.   | 0 70 0 80        |
| " 36 à 45 " p. lb.             | 0 63 0 70        |
| " 45 et plus p. lb.            | 0 60 0 65        |
| Vache fendue Ont H.            | 0 25 0 31        |
| " Hm.                          | 0 25 0 30        |
| " Med.                         | 0 25 0 30        |
| " junior.                      | 0 22 0 25        |
| " Qué. sen. ham                | 0 23 0 25        |
| " jun. m. à light              | 0 20 0 25        |
| Vache vernie le pied.          | 0 16 0 18        |
| " d'Ontario                    | 0 18 0 18        |
| Cuir verni uni, grainé         | 0 16 0 18        |
| Mouton mince la doz.           | 6 00 0 00        |
| " épais                        | 12 00 0 00       |
| Dongola glacé, ord. le pied.   | 0 15 0 30        |
| Kid Cheyrette                  | 0 30 0 35        |
| Chèvre des Indes glacé         | 0 12 0 15        |
| Kangourou                      | 0 40 0 60        |
| Dongola dull                   | 0 20 0 30        |
| Buff d'Ontario H.              | 0 15 0 15        |
| " M.                           | 0 15 0 15        |
| " L.                           | 0 15 0 15        |
| Buff d'Ontario No 2            | 0 00 0 13        |
| Buff de Québec H.              | 0 15 0 15        |
| " M.                           | 0 15 0 15        |
| " L.                           | 0 15 0 15        |
| Buff de Québec No 2            | 0 00 0 14        |
| Glove Grain Ontario.           | 0 14 0 15        |
| " Québec.                      | 0 13 0 14        |
| Pebble " Ontario.              | 0 14 0 16        |
| " Québec.                      | 0 14 0 15        |
| Cuir à bourrure No 1.          | 0 20 0 20        |
| " fini français                | 0 20 0 25        |
| " russe                        | 0 20 0 25        |

| Prix en gros.                                                                       |             |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Peaux. Prix payés aux bouchers.                                                     |             |
| Peaux vertes, 100 lbs. No. 1                                                        | \$8 00 0 00 |
| do do No. 2                                                                         | 7 00 0 00   |
| do do No. 3                                                                         | 6 00 0 00   |
| Veaux, la livre                                                                     | 0 07 0 00   |
| Agneaux, la pièce                                                                   | 0 50 à 3 55 |
| Moutons, laine                                                                      | 0 00 à 0 00 |
| Moutons, tondu                                                                      | 0 00 à 0 45 |
| Steers, par 100 lbs                                                                 | 8 50 à 9 00 |
| Les tanneurs paient de 50c à \$1.00 de plus pour les peaux assorties et inspectées. |             |
| Peaux de l'Ouest.                                                                   | No. 1 0 00  |
| do do                                                                               | No. 2 0 00  |

| Laines.                  |                 |
|--------------------------|-----------------|
| Toison du Canada, la lb. | 0 22 à 0 25     |
| Arrachée, non assort.    | 0 21 à 0 21 1/2 |

| Prix en gros.    |                       |
|------------------|-----------------------|
| Chaussures.      |                       |
| Brogans          | Hommes. \$0 80 à 1 00 |
| Cobourgs         | 0 90 1 10             |
| Split Balmorals  | 1 10 1 40             |
| Kip              | 1 20 1 50             |
| Buff             | 1 25 2 00             |
| Veau             | 2 00 3 85             |
| Buff Congress    | 1 35 2 00             |
| Veau             | 2 25 3 40             |
| Split boots      | 1 40 2 15             |
| Kip              | 2 00 2 90             |
| Veau             | 2 15 3 90             |
| Bottes en feutre | 1 60 2 00             |
| Wigwams          | 0 65 0 90             |
| Mocassins        | 1 50 2 15             |

| A CHEVILLE.                |                       |
|----------------------------|-----------------------|
| Split Boots                | Femmes. \$0 80 à 1 10 |
| Split Balmorals            | 0 80 1 05             |
| Kip                        | 1 10 1 20             |
| Buff                       | 0 90 1 30             |
| Pebble                     | 0 90 1 30             |
| Buff Bals clous en cuivre. | 1 10 1 25             |

| A COUURE.          |           |
|--------------------|-----------|
| Pebbles Boutonnées | 1 15 1 40 |
| Buff lustré        | 1 20 1 30 |
| Pebble             | 1 20 1 60 |
| Lustré             | 1 35 1 60 |
| Chèvre             | 1 75 2 00 |
| Veau poli          | 1 40 2 60 |
| Cheveau français.  | 1 90 3 60 |
| canadien           | 1 50 2 85 |

| Prix en gros           |             |
|------------------------|-------------|
| A, extra supérieure,   | 0 23 à 0 26 |
| B, supérieure,         | 0 20 à 0 21 |
| Noire,                 | 0 17 à 0 18 |
| Cap de B. E. on suint, | 0 14 à 0 16 |
| Australie, lavée,      | 0 00 à 0 00 |
| Buenos Ayres,          | 0 30 à 0 33 |
| Natal, on suint,       | 0 15 à 0 16 |

| Pelletteries brutes.   |                 |
|------------------------|-----------------|
| Prix payés à Montréal. |                 |
| Vison, la pièce        | \$1 50 à \$2 00 |
| Rat musqué (printemps) | 0 07 0 10       |
| Marte, No. 1.          | 1 50 2 00       |
| Renard roux            | 1 30 1 50       |
| Pecan                  | 5 00 8 00       |
| Bête puante            | 0 50 0 70       |
| Ours                   | 8 00 20 00      |
| Loutre                 | 8 00 15 50      |
| Castor, la livre       | 4 00 5 00       |
| Chat sauvage           | 0 25 0 75       |

| Prix en gros. |               |               |               |
|---------------|---------------|---------------|---------------|
|               | Hommes.       | Garçons.      | Enfants.      |
|               | \$0 80 à 1 00 | \$0 75 à 0 85 | \$0 70 à 0 80 |
|               | 0 90 1 10     | 0 85 0 95     | 0 80 0 85     |
|               | 1 10 1 40     | 0 90 1 15     | 0 75 0 80     |
|               | 1 20 1 50     | 0 95 1 20     | 0 80 0 90     |
|               | 1 25 2 00     | 1 05 1 45     | 0 90          |
|               | 2 00 3 85     |               |               |
|               | 1 35 2 00     |               |               |
|               | 2 25 3 40     |               |               |
|               | 1 40 2 15     | 1 25 1 60     |               |
|               | 2 00 2 90     | 1 60 2 00     | 1 25 1 50     |
|               | 2 15 3 90     |               |               |
|               | 1 60 2 00     |               |               |
|               | 1 80 2 50     |               |               |
|               | 0 65 0 90     |               |               |
|               | 1 50 2 15     |               |               |

| Femmes. |           |  |
|---------|-----------|--|
|         | 1 10 1 25 |  |

| Filles. |               |
|---------|---------------|
|         | \$0 70 à 0 85 |
|         | 0 75 0 90     |
|         | 0 80 1 05     |
|         | 0 90 1 05     |
|         | 0 95 1 10     |
|         | 0 95 1 10     |

| Enfants |               |
|---------|---------------|
|         | \$0 45 à 0 60 |
|         | 0 50 0 65     |
|         | 0 65 0 80     |
|         | 0 60 0 75     |
|         | 0 60 0 70     |

H. C. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr.  
**LETOURNEUX, FILS & CIE**  
 MARCHANDS-FERRONNIERS  
 Nos 261, 263 et 265, RUE ST-PAUL, MONTREAL. A l'enseigne de l'Enclume.

**BERNIER & CIE.,**

GRAINS, FARINES, SON ET GRU, MOULÉE, GRAINES DE SEMENCE  
**DETAIL**  
 271 & 273 rue CASCADES  
 SAINT-HYACINTHE



**G. G. GAUCHER**  
 Farines, Provisions. Produits de la ferme  
 SEUL AGENT EN CANADA DE LA  
 POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE  
 pour les Chevaux et bêtes à corne.  
 TONIQUE STOMACHIQUE, DEPURA-  
 TIVE et VERMIFUGE.  
 91 et 93 Rue des COMMISSAIRES  
 MONTREAL

**AND. BRISSET & FILS**  
 IMPORTATEURS EN GROS DE  
**VINS, LIQUEURS ET PRODUITS FRANÇAIS**  
**EAU DE CONTREXEVILLE**  
 SOURCE DU PAVILLON  
 Bue comme eau de table, prévient et guérit la gravelle, la goutte, le diabète et les maladies des voies urinaires.  
 21, 23 et 25 rue Gosford et rue du Champ de Mars, Montréal.

NOUVELLE GOMME FRANÇAISE  
**ADAM'S BANNER**  
 GOMME A MACHER

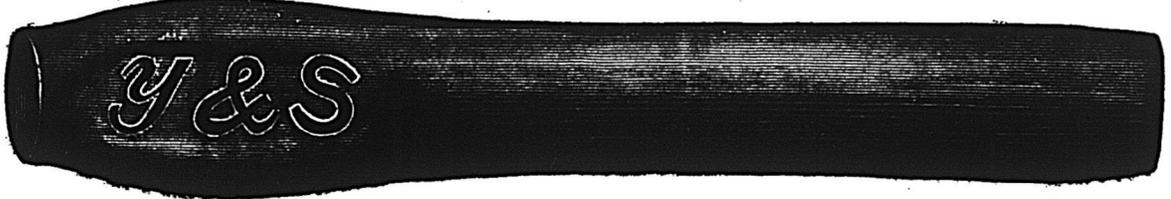
Conservez les Certificats placés dans l'intérieur des boîtes, et demandez nos prix.  
 Echantillons de Gomme envoyés gratis sur demande.  
**ADAMS & SONS, 11 et 13 Jarvis St., TORONTO, Ont.**

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 17 OCTOBRE 1895.

| Fers et Métaux.                                             |                   | Prix en gros                                     |      | Fontes.                              |             | Prix en gros            |  | Prix en gros                    |  |
|-------------------------------------------------------------|-------------------|--------------------------------------------------|------|--------------------------------------|-------------|-------------------------|--|---------------------------------|--|
| FERRONNERIE ET QUINCAILLERIE.                               |                   |                                                  |      |                                      |             |                         |  | BRIQUES                         |  |
| <b>Fers à cheval :</b>                                      |                   | <b>Clous à rivet par 100 lbs :</b>               |      | <b>Siemens..... par tonne</b>        |             | 17 50 18 00             |  | De Montréal..... 7 50 8 00      |  |
| Ordinaires, au baril.....                                   | 3 65 0 00         | 1 pouce.....                                     | 5 00 | Coltness.....                        | 00 00 00 10 |                         |  | Du bord de l'eau..... 4 50 4 75 |  |
| do par 25 barils.....                                       | 3 60 0 00         | 1 1/2 ".....                                     | 4 50 | Calder.....                          | 00 00 00 00 |                         |  | Réfractaires..... 18 00 22 00   |  |
| En acier.....                                               | 5 00 0 05         | 2 ".....                                         | 3 95 | Langlois.....                        | 00 00 00 00 |                         |  | Brique pressée..... 25 00 35 00 |  |
| Fers à repasser..... par lb                                 | 0 03 1/2 0 03 1/2 | 2 1/2 ".....                                     | 3 65 | Summerlee.....                       | 20 50 21 00 |                         |  |                                 |  |
| <b>Fiches : Coupées, toutes dimensions..... par 100 lbs</b> |                   | 3 ".....                                         | 3 50 | Eglinton.....                        | 00 00 00 00 |                         |  |                                 |  |
| Pressées, do..... Esc. 20 p.c.                              | 0 90 0 00         | 3 1/2 ".....                                     | 3 35 | Glengarnock.....                     | 00 00 00 00 |                         |  |                                 |  |
| " 7-16.....                                                 | 8 90 0 00         | <b>Clous d'acier..... 10c en sus</b>             |      | Carnbroe.....                        | 19 00 19 50 |                         |  |                                 |  |
| " 8.....                                                    | 4 25 0 00         | <b>Clous galvanisés, par 100 lbs..... \$9 25</b> |      | Canadienne.....                      | 17 50 18 00 |                         |  |                                 |  |
| " 5-16.....                                                 | 4 50 0 00         | <b>Clous à ardoise..... 4 25</b>                 |      | Des Trois Riviers.....               | 26 50 28 00 |                         |  |                                 |  |
| " 1/2.....                                                  | 4 75 0 00         | <b>Clous à cheval No 7..... 2 70</b>             |      | <b>Fer en barres.</b>                |             |                         |  |                                 |  |
| <b>Fil de fer :</b>                                         |                   | <b>Clous à cheval No 8..... 2 50</b>             |      | Canadien..... par 100 lbs            |             | 1 60 1 70               |  |                                 |  |
| Pol., de No 0 à No 8, par                                   |                   | <b>Clous à cheval No 9 et 10..... 2 48</b>       |      | Anglais.....                         |             | 2 10 2 25               |  |                                 |  |
| 100 lbs.....                                                | 2 60 0 00         | <b>Clous de broche</b>                           |      | Affiné.....                          |             | 2 25 2 50               |  |                                 |  |
| Galvanisés.....                                             | 3 15 4 25         | 1 pouce, No 16..... net \$1 75                   |      | De Suède.....                        |             | 3 25 3 50               |  |                                 |  |
| Huile et brûlé.....                                         | 2 65 3 00         | 1 1/2 " No 15..... " 4 28                        |      | Da Norvège.....                      |             | 3 10 3 25               |  |                                 |  |
| Esc. 20 p.c.                                                |                   | 1 3/4 " No 14..... " 3 80                        |      | Lowmoor.....                         |             | 5 00 5 10               |  |                                 |  |
| Brûlé; pour tuyau, la lb.....                               | 0 08 0 07         | 1 1/2 " No 13..... " 3 80                        |      | Fer en verge.....                    |             | 0 09 0 50               |  |                                 |  |
| Barbelé pour clôtures.....                                  | 0 00 0 03 1/2     | 2 " No 12..... " 3 57                            |      | <b>Feuillard.</b>                    |             |                         |  |                                 |  |
| <b>Fil de laiton, à collets</b>                             |                   | 2 1/2 " No 11..... " 3 31                        |      | A cercler..... par 100 lbs           |             | 2 15 2 25               |  |                                 |  |
| par lb                                                      | 0 35 0 40         | 3 à 4 1/2 pouces, No 6 à 10..... " 3 09          |      | Double.....                          |             | 2 10 0 00               |  |                                 |  |
| T et "Strap"..... par lb                                    | 0 05 0 05         | 5 à 8 " No 3 à 5..... " 2 85                     |      | <b>Tôles.</b>                        |             |                         |  |                                 |  |
| Strap et Gonds filetés                                      | 0 03 1/2 0 04     | <b>Limes, râpes et tiers-points :</b>            |      | Noire, Nos 10 à 20, p. 100 lbs       |             | 2 50 2 20               |  |                                 |  |
| <b>CLOUS, ETC.</b>                                          |                   | 1ère qualité, escompte..... 50 p.c.              |      | " 22 à 24, " 2 00 2 10               |             | 2 00 2 15               |  |                                 |  |
| <b>Clous coupés à chaud :</b>                               |                   | 2me qualité, " 60 et 10 p.c.                     |      | " 26 par 100 lbs..... 0 00 2 15      |             | 0 00 2 25               |  |                                 |  |
| Au char, 10c de moins                                       |                   | <b>Mèches de tarière, esc. 45 p.c.</b>           |      | " 28 par 100 lbs..... 0 00 2 25      |             | 0 05 0 06               |  |                                 |  |
| De 5 1/2 à 6 pcs, par 100                                   | \$2 50            | <b>Vie, à bois, escompte..... 77 1/2 p.c.</b>    |      | Etamée, No. 24, 72x30 " 0 05         |             | 0 06                    |  |                                 |  |
| 6 pcs.....                                                  | 2 55              | <b>Boulons à voiture, esc. 61 p.c.</b>           |      | " No. 28, " 0 07                     |             | 0 07                    |  |                                 |  |
| 4 à 4 1/2 ".....                                            | 2 65              | <b>Boulons à bandage..... 80 p.c.</b>            |      | " No. 28, 81x36 p. 100 lbs..... 0 07 |             | 0 10 1/2                |  |                                 |  |
| 3 1/2 à 4 ".....                                            | 2 65              | <b>Boulons à lisses..... 70 p.c.</b>             |      | Russie, Nos 8, 9 et 10, par lb.....  |             | 0 10 1/2                |  |                                 |  |
| 3 pcs.....                                                  | 2 70              |                                                  |      | Canada, par boîte.....               |             | 2 10                    |  |                                 |  |
| 2 1/2 à 2 3/4 ".....                                        | 2 75              |                                                  |      | <b>Fer blanc.</b>                    |             |                         |  |                                 |  |
| 2 à 2 1/2 ".....                                            | 2 80              |                                                  |      | Coke I C par boîte.....              |             | 2 85                    |  |                                 |  |
| 1 1/2 à 1 1/2 ".....                                        | 3 10              |                                                  |      | Charbon de bois I C par boîte.....   |             | 3 25                    |  |                                 |  |
| 1 1/2 pouce.....                                            | 3 50              |                                                  |      | " I X ".....                         |             | 4 50                    |  |                                 |  |
| <b>Clous coupés à froid :</b>                               |                   |                                                  |      | Pour chaq. X additionnel extra       |             | 1 00                    |  |                                 |  |
| De 1 1/2 à 1 1/2 pcs, par 100 lbs                           | 3 00              |                                                  |      | Charbon de bois D C.....             |             | I C Bradley 5 50 à 5 75 |  |                                 |  |
| 1 1/2 pouce.....                                            | 3 40              |                                                  |      | Fer blanc terne.....                 |             | 5 75 6 50               |  |                                 |  |
| <b>Clous à finir par 100 lbs :</b>                          |                   |                                                  |      | <b>Tuyaux de poêles.</b>             |             |                         |  |                                 |  |
| 1 pouce.....                                                | 4 75              |                                                  |      | Tuyaux No. 7, les 100 feuilles.....  |             | \$5 75                  |  |                                 |  |
| 1 1/2 ".....                                                | 4 25              |                                                  |      | " 6, ".....                          |             | 5 50                    |  |                                 |  |
| 1 3/4 ".....                                                | 3 85              |                                                  |      | Coudes ronds pat., la douz.....      |             | 1 00                    |  |                                 |  |
| 2 ".....                                                    | 3 65              |                                                  |      | Connections, T et Y.....             |             | 2 40                    |  |                                 |  |
| 2 1/2 ".....                                                | 3 50              |                                                  |      | <b>Matériaux de Construction</b>     |             |                         |  |                                 |  |
| 3 à 6 ".....                                                | 3 35              |                                                  |      | Ciments                              |             |                         |  |                                 |  |
| <b>Clous à quart par 100 lbs</b>                            |                   |                                                  |      | Ciment de Portland.....              |             | 1 90 2 25               |  |                                 |  |
| 1 pouce.....                                                | 4 25              |                                                  |      | Plâtre calciné.....                  |             | 1 80 2 00               |  |                                 |  |
| 1 1/2 ".....                                                | 4 00              |                                                  |      | Chaux, maçonne p. 100 lbs            |             | 0 40 0 50               |  |                                 |  |
| 1 3/4 ".....                                                | 3 75              |                                                  |      | PLATRE POUR LA TERRE                 |             |                         |  |                                 |  |
|                                                             |                   |                                                  |      | Le sac.....                          |             | 0 50 0 55               |  |                                 |  |

Avez-vous donné votre commande.....

DE  **REGLISSE**



POUR votre approvisionnement d'hiver ? Si non, augmentez votre chiffre d'affaires dans cet article, cette année, en donnant votre ordre à ..... et vous reconnaîtrez que la meilleure Réglisse donne le plus de satisfaction et ne coûte pas plus. Tout ceci est d'une importance considérable pour l'acheteur, le vendeur et le consommateur. Un approvisionnement en Bâtons de Réglisse et en Boules de Réglisse Acné de Y. & S. répand ses bienfaits partout. Essayez-en et vous en retirerez les mêmes bénéfices que votre concurrent et voisin.

**YOUNG & SMYLLIE**

**BROOKLYN, N. Y.**

**Le Café Dandelion Royal**

est un breuvage délicieux et nourrissant, purifiant et donnant des forces Hautement recommandé par la Faculté de Médecine. Empaqueté seulement en boîtes de fer blanc. Le prix en est minime. Tous les Epicier's devraient en garder et l'offrir à leurs clients. Demandez nos prix et nos échantillons. Nommez le "Prix-Courant."

The Royal Dandelion Coffee Co'y, 468 King Street, West, Toronto, Ont.

**LOUIS GILBERT, ST-FERDINAND D'HALIFAX, P. Q.**



Agent des Fromageries pour la vente des Fromages sur le marché de Montréal. Commission pour la vente des Fromages, 5 centims la boîte. Fournitures diverses pour la fabrication du Fromage, telles que Coton, Présure, Etc., Etc. Toutes les Fournitures nécessaires pour Fromageries à des Prix modérés. Manufacturier de Fonds, Couvertes et Cercles pour Boîtes à Fromage et de Boîtes à Fromage complètes.



**Si** VOUS AVEZ UNE.....  
Maison a Vendre ou a Louer

**SI VOUS VOULEZ ACHETER**

— ADRESSEZ-VOUS A —

**STEPHENS & WARNECKE,**

Ils vous donneront les meilleurs résultats  
dans le plus court espace de temps.....  
Souvenez-vous de l'adresse .....

1778 rue Notre-Dame, - MONTREAL

O. LOISEAU

J. H. LEROUX

**LOISEAU & LEROUX**

AGENTS

d'Immeubles, d'Assurance sur la vie  
et contre le feu

ET COMPTABLES

...PRÊTS SUR HYPOTHÈQUES

118 RUE ST-JACQUES

Vis-à-vis le Bureau de Poste

MONTREAL

**BOIS DE SCIAGE...**

Bureau: 512 Lagachetière  
MONTREAL.

CLOS,

Canal Lachine

BASSIN No 3.

Vis-à-vis rue Ottawa.

Tél. Bell No 8308.

**D. PARIZEAU**

Tél. Bel

No 6678.

**THE EDWARD CAVANAGH CO'Y**  
MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

**DE QUINCAILLERIES,**

**HUILES,  
PEINTURES.**

**CHARBONS, ETC.**

2547 à 2553 rue Notre-Dame, MONTREAL

Coin de la rue des Seigneurs.

Bell Tel. 8025

**A** VIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

**E. H. LFSAGE,**

Montréal, failli.

Les soussignés vendront par encan public, aux  
salles d'encan de MARCOTTE FRERES, au No 69  
rue St Jacques, Montréal,

**Mercredi, le 23 Octobre 1895, à 11 hrs A. M.**

Dettes de livres (d'après liste).....\$26'3 18

Jugements.....122 44

\$2725 62

Pour être vendu pour argent comptant à tant  
dans la piastre. La liste est visible au bureau de  
Lamarche & Benoit, No. 1709 rue Notre-Dame.

A. LAMARCHE,

A. TURCOTTE,

Curateurs-Conjoints.

MARCOTTE FRERES,

Encanteurs.

**J. CRADOCK SIMPSON & CIE**

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES.

OFFRENT EN VENTE. — Résidences de première classe ; bonnes maisons ; propriétés commerciales  
et magnifiques lots à bâtir.

OFFRENT A LOUER.—Maisons meublées, maisons non-meublées et Magasins.

FONT DES PRÊTS — Sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.

ASSURENT — Les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre.

ADMINISTRENT LES PROPRIETES — Pour les propriétaires ou fidéli-commissaires, au mieux de  
leurs intérêts.

VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAN — Tous les quinze jours, le MERCREDI.

Bâtisse de l'Assurance " Guardian, "

181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

TELEPHONE 717

Argent a Preter....

—AUX—

.....TAUX LES PLUS BAS

Vente et achat d'Actions,  
Obligations et Hypothèques.

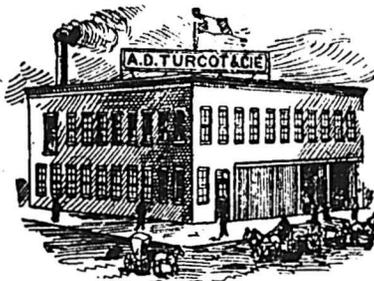
CLARENCE J. McCUAIG,

162 St-Jacques, MONTREAL.

Telephone 2137.

A. D. TURCOT.

H. CHAGNON.



**A. D. TURCOT & Cie**

... MANUFACTURIERS DE ...

Portes, Chassis et Jalousies,

Moulure, Tournage, Découpage, Blan-  
chissage, Moulin à Embouvetter, Ou-  
vrage de Menuiserie en tout genre.  
Bois de toutes dimensions à vendre.

127 RUE PERREAU LT, coin Rivard, MILE END.

TEL. BELL 7125

**Granger Freres**

LIBRAIRES EN GROS

FOURNITURES D'ECOLLES.

CLASSIQUES FRANCAIS,

ANGLAIS, LATINS et GRECS

Grands avantages offerts dans les cahiers  
pour les écoles. Echantillons envoyés sur  
demande et facturés au prix du mille.

1699, rue Notre-Dame. MONTREAL

**R. A. MAINWARING**  
Courtier d'Immeubles

ET PLACEMENTS

— BUREAUX —

147 St. Jacques | 2358 Ste Catherine

MONTREAL

Téléphone Bell 2433

**MARCOTTE FRERES**

ENCANTEURS

— ET —

Agents d'Immeubles

Avances faites sur consignations.

Emprunts négociés sur hypothèques

No 69 rue St-Jacques,

MONTREAL.

**JOHN MORRIS**

AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,

Prêts sur Hypothèques

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2290.

MONTREAL

*The Montreal Business College.*

Est le plus grand, le mieux équipé, et donne  
l'enseignement le plus complet des collèges du  
Canada. Demandez le Prospectus-Souvenir con-  
tenant une description des sujets enseignés, les  
méthodes d'enseignement individuel et les vues  
photographiques des départements où neuf profes-  
seurs expérimentés donnent les cours Théoriques  
et Pratiques. Le personnel enseignant a été réor-  
ganisé pour la prochaine année scolaire, et aug-  
menté de trois professeurs très compétents en  
matière commerciale. Les cours d'études seront  
repris le 3 Septembre.

S'adresser à

J. D. DAVIS,

42, carré Victoria, MONTREAL, Can.

## Ventes enregistrées de Montréal.

Pendant la semaine terminée le 12 octobre 1895.

### MONTREAL EST

#### QUARTIER STE-MARIE

Rue Parthenais. La moitié indivise du lot 1487, terrain 38 4 x 146, sup. 5602.8 pieds vacant. Médéric Laurier à Hormidas Rhéaume; \$350.00 [39950].

Ruelle Bishop, Nos 12 à 18, maison en bois et brique. Droits dans le lot 75, terrain de 71 pieds de front par profondeur irrégulière, sup. 4864 pieds. François Xavier Durand à John Alexander Durand, Thomas A. Durand, Chas Nephtali Durand et Marie Jeanne Durand; \$100 00 (à réméré); [39962].

Rue Champlain, No 89 à 99, maison en brique. Lot 427, terrain 46.6 x 103.4 d'un et 102 de l'autre, superficie 4781 pieds. The Taylor Church Congregation à Hormidas Lapointe; \$4 250 [39973].

Rues Huron et Peel. Lot 508-25; partie non-subdivisée de 508 et 504-10, terrains vacants. La banque Jacques-Cartier à la Cité de Montréal; prix pour ouverture de rues.

#### QUARTIER ST-JACQUES.

Rue St-André. Lot 1207-171, terrain 24 x 94, superficie 2256 pieds, vacant. Narcisse Picotte à Joseph Mercure; \$1,275 [39951].

Rue Craig, Nos 346½ à 350, maison en brique. Lot 178, terrain 39 9 en front, 41 en arrière x 54.6 d'un côté et 55 de l'autre, sup. 2176 pieds. Louis Lavigne à Alfred Dalbec; \$4,000 [39978].

#### QUARTIER ST-LAURENT

Avenue du Parc, No 187, maison en pierre et brique. Partie des lots 44 49 et 50, terrain 15.6 x 136 8, sup. 2118.6 pieds. Thomas Collins à Donat Marchand; \$4,500 [39954].

### MONTREAL OUEST

#### QUARTIER ST-ANTOINE

Rue University, No 293, maison en pierre et brique. Partie du lot 1820 et de 1822 8, terrain 35.6 x 135.6. Mme veuve John Lewis à sir John W. Dawson; \$3,500 [127445].

### HOCHELAGA

#### QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE.

Rue Dufresne No 135, maison en bois et brique. Lot 8-106, terrain 25 x 80. Mme Henri P. Pepin à Albert C. Delormier; \$1,000 [58552].

#### QUARTIER ST DENIS

Rue Dufferin. Lot 5-2 et 3, terrain de 45.6 en front 87 en arrière x 105, sup. 6956 pieds vacant. James E Hughes à Delphis Pelletier; \$400.00 [58512].

Rue St-Hubert. Lot 7-744, terrain 25 x 95.7 sup. 2389 pieds, vacant. Henry V. Meredith à Alphonse Carrière; \$83 58 [58517].

Rue Dufferin, No 301, maison en bois. Lot 329-69 et partie de 70, terrain 25.4 x 80, sup. 2026 3 pieds. La faillite Gaspard Brouillet à Moses Wolff Bloomfield; \$505.00 [58541].

Rue Drolet, Nos 740 à 742, maison en bois. Lot 167-39 et la moitié nord-ouest de 167-40, terrain 35 x prof. irrégulière, superficie 2664 pieds. Edouard Gauvreau et son épouse à Homère Quimet; \$1,000 [58543].

Rue St Hubert. Lot 7-756 terrain 25 x 109, vacant. Joseph Perrault à Philorum Simard et Louis Jetté; \$134,94 [58544].

Rue St Hubert. Lot 7-741, terrain 25 x 96, sup. 2399 vacant. Henry V. Meredith à Gélais Lemtre; \$83.83 [58600].

### QUARTIER ST-GABRIEL

Rue Mullin coin Hibernia. Lot 3099, terrain irrégulier, superficie 7039 pieds La faillite Joseph Baril à William Muir & Son; prix hypothèques [58545].

Rue St-Patrick. Lot 2513-34, terrain 50 x 120, vacant. The Montreal Loan & Mortgage Co. à Walter H. Cottingham. \$1,050 [58594].

Rue Chateauguay, No 179, maison en bois. Lot 2728, terrain 48 x 117. George Tardif alias Tardif et son épouse à Jos. Arthur Loranger; \$1,650 [58389].

### MAISONNEUVE

Avenue Letourneux, maison en bois et brique. Lots 8-62 et 63, terrains 25 x 100 chacun. The Montreal Loan and Mortgage Co. à Laurent M. Morin; \$974.89 (rétrocession) [58611].

### MILE END

Rue St-Joseph. Lot 134-5 et 137-67, terrain 25 x 125. Révd. Jos. A. Ooutu et autres à L'Institution Catholique des Sourds Muets; \$500.00 [58566].

Rue St-Joseph, maison en bois et brique. Lots 134-5 et 137-67, terrain 25 x 125. L'Institution Catholique des Sourds Muets à Paul Gingras; \$2,000 [58579].

### DE LORIMIER

Avenue Papineau. Lot 158, terrain 135 x 180, superficie, trois quarts d'arpent, vacant. La faillite J. P. Beaudin à Rémi Gohier, père et fils et Edmond Parent \$1,500 et autres considérations (rétrocession) [58616].

### MONTREAL ANNEXE.

Rue Clark. La moitié nord de 11442, terrain 25 x 88, superficie 2200 pieds, vacant. The Montreal Freehold Co., à Odilon Payette; \$374 00 [58577].

Rue Hutchison. Lot 12-8-38, terrain 50 x 110.6, sup. 5525 pieds vacant. The Consolidated Land & Investment Co., à Victor Morin; \$800 00 [58586].

### STE-CUNEGONDE.

Rue Albert, Nos 730 et 732, maison en brique. Partie sud-ouest du lot 745, et partie nord-est de 746, terrain 30 x 78. Le Shérif de Montréal à Louis J. A. Papineau, es-qual; \$800.00 [58609].

### ST-HENRI.

Rue Delinelle, maison en bois et brique. Lot 1722-19, terrain 23 x 92. Arthur Edouard St Cyr à Ovilla Labelle; \$1,130 [58537].

Rue St Antoine, coin St Germain, maisons en bois. Lot 1621, terrain 45 x 70. Hormidas Gougeon à Eugène Guay; \$2,100 [58614].

Rue St-Antoine. Lot 385-80, terrain 25 x 100. Charles Woodward à Alfred Fautoux; \$1,625 [58585].

### WESTMOUNT

Avenue Montarville. Lots 282-58 et 59, terrains 50 x 188 chacun, vacants. Daniel S. Hislop à John H. Wallace; \$3,761.65 [58542].

Rue St-Antoine. Lot 394-159, terrain 25 x 110, sup. 2750 pieds. La succession Edwin Atwater à Alexandre Dubé; \$1,500 [58575].

Avenue Clark. Lot 311-6, 6a et 312-1 et

## PERRAULT, MESNARD & VENNE,

Architectes et Ingénieurs Civils

97, RUE ST.-JACQUES, (BANQUE DU PEUPLE)  
MONTREAL.

Téléphone 696.

Joseph Perrault. Simon Lesage.  
**PERRAULT & LESAGE**

Architectes et Ingénieurs

17, Cote de la Place d'Armes.

Téléphone Bell, 1869.

Spécialité: Evaluation pour Expropriation.

## L. R. MONTBRIAND,

ARCHITECTE et MESUREUR

230 — RUE ST. ANDRÉ — 230

MONTREAL.

## V. ROY & L. Z. GAUTHIER,

Architectes et Evaluateurs,

162, Rue St-Jacques

BLOC BARRON.

Élèveur.

Téléphone 2113.

## G. DE G. LANGUEDOC

Ingénieur Civil et Architecte

BUREAU: 180 rue St-Jacques, Montreal.

Téléphone No. 1723. | Chambre 7. 3e Etage.

Chemins de fer, Ponts, Canaux, Constructions Civiles, etc. Brevets d'Invention, Marques de Commerce, Evaluations.

## J. B. RESTHER & FILS

ARCHITECTES,

Chambre 13 | Bâtisse "Impérial

107 rue ST-JACQUES, Montréal.

Téléphone 1800.

## J. EMILE VANIER,

(Ancien élève de l'Ecole Polytechnique)

INGENIEUR CIVIL et ARPENTEUR

No. 107 rue ST-JACQUES,

En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal. Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages publics et particuliers, de demandes de brevets d'invention, etc. Téléphone No. 1800.

## LESSARD & HARRIS

(Ci-devant de Brodeur & Lessard)

CONTRACTEURS-PLOMBIERS, COUVREURS

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage.

421½ Craig, Montréal.

Tel. Bell 2194.

## HORMIDAS CONTANT,

Contracteur Plâtrier,

475½ Rue LaGauchetière, Montreal

Résidence: 290 rue Beaudry.

LAMBERT & FILS, Constructeurs.

357 Rue Berri, Montreal.

LABRECQUE & MERCURE,

Entrepreneurs-Monistiers,

37 RUELLE ST-ANDRE, MONTREAL

Téléphone Bell. 6328.

2, terrain de 60 x 120, superficie 7200 pieds, vacant. Mme Henry Taylor à Duncan McLennan; \$3,240 [58604]  
Rue St-Antoine. Lot 384-156, terrains 25 x 110, superficie 2750 pieds, vacant. La succession Edwin Atwater à Alphonse Dubé; \$150 [58576].

## Revue Immobilière.

Montréal, 17 Oct. 1895.

La vente de propriétés pour taxes, le 15 courant, a réuni dans les bureaux du shérif, un nombre considérable d'acheteurs; de sorte que la plupart des propriétés ont été vendues à des prix raisonnables, sauf quelques-unes qui ont été achetées à bon compte par des créanciers hypothécaires. Le nombre des propriétés en vente avait d'ailleurs considérablement diminué par le règlement préalable du compte des taxes et des frais.

En dehors de cette vente, les affaires en immeubles ont encore été fort tranquilles, cette semaine. Nous constatons avec plaisir que l'on ne nous laissera pas seuls à combattre la loi Augé, à la prochaine session et que l'association des agents d'immeubles, ainsi que l'association immobilière et la Chambre de Commerce vont exercer toute leur influence pour obtenir l'abrogation ou, tout au moins, une modification considérable de cette loi.

Nous avons cette semaine le plus petit total de prix de ventes que nous ayons encore constaté depuis huit ans.

Il n'y a pas encore de baisse perceptible dans les prix des propriétés.

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants par pied carré :

| Ville:                          | LE PIED                          |
|---------------------------------|----------------------------------|
| Rue Parthenais .....            | 12 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> c |
| St. André (nord) .....          | 50 c                             |
| St. Hubert (St. Denis) .....    | 5 c                              |
| St. Hubert (St. Denis) .....    | 3 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> c  |
| St. Patrick (St. Gabriel) ..... | 17 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> c |
| <i>Montréal Annexe:</i>         |                                  |
| Rue Clarke .....                | 17 c                             |
| Hutchison .....                 | 14 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> c |
| <i>St-Henri:</i>                |                                  |
| Rue St. Antoine .....           | 65 c                             |
| <i>Westmount:</i>               |                                  |
| Avenue Montarville .....        | 20 c                             |
| Rue St. Antoine .....           | 54 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> c |
| Avenue Clarke .....             | 45 c                             |

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

|                          |             |
|--------------------------|-------------|
| Quartier Ste Marie ..... | \$ 4,700.00 |
| " St Jacques .....       | 5,275 00    |
| " St Laurent .....       | 4,500.00    |
| " St Antoine .....       | 3,500.00    |
| " St Jean Baptiste ..... | 1,000.00    |
| " St Denis .....         | 2,207.35    |
| " St Gabriel .....       | 2,700.00    |
| Mile End .....           | 2,500.00    |
| Maison neuve .....       | 974.89      |
| Delormier .....          | 1,500.00    |

|                       |           |
|-----------------------|-----------|
| Montréal Annexe ..... | 1,174.00  |
| Ste. Cnnégonde .....  | 800.00    |
| St Henri .....        | 3,230.00  |
| Westmount .....       | 11,276.35 |

|                          |              |
|--------------------------|--------------|
| Total .....              | \$ 45,237.89 |
| Semaine précédente ..... | 156,774.37   |
| Ventes antérieures ..... | 4,760,199.08 |

Depuis le 1er janvier 1895 .....

|                                    |               |
|------------------------------------|---------------|
| Semaine correspondante. 1894 ..... | \$ 190,926.88 |
| " " 1893 .....                     | 214,896.78    |
| " " 1892 .....                     | 115,096.25    |
| " " 1891 .....                     | 178,182.17    |
| " " 1890 .....                     | 124,444.86    |
| " " 1889 .....                     | 186,014.12    |
| " " 1888 .....                     | 161,335.00    |

|                           |                |
|---------------------------|----------------|
| A la même date 1894 ..... | \$8,531,759.41 |
| " " 1893 .....            | 8,068,116.02   |
| " " 1892 .....            | 10,899,038.52  |
| " " 1891 .....            | 9,891,992.12   |
| " " 1890 .....            | 8,160,000.00   |
| " " 1889 .....            | 6,895,633.28   |
| " " 1888 .....            | 6,009,971.53   |

Il n'y a qu'un petit nombre de prêts hypothécaires cette semaine placés aux taux courants : 6, 7 et 8 p. c., sauf deux de \$5,000 chacun qui ne portent que 5 p. c.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

|                           |          |
|---------------------------|----------|
| Oies de prêts .....       | \$15,350 |
| Assurances .....          | .....    |
| Autres corporations ..... | .....    |
| Successions .....         | 300      |
| Particuliers .....        | 20,227   |

|                                  |           |
|----------------------------------|-----------|
| Semaine précédente .....         | \$ 35,877 |
| Semaines antérieures .....       | 150,334   |
| Depuis le 1er janvier 1895 ..... | 9,771,379 |

Depuis le 1er janvier 1895 .....

|                                    |           |
|------------------------------------|-----------|
| Semaine correspondante. 1894 ..... | \$ 86,707 |
| " " 1893 .....                     | 83,831    |
| " " 1892 .....                     | 156,343   |
| " " 1891 .....                     | 117,781   |
| " " 1890 .....                     | 107,226   |
| " " 1889 .....                     | 144,941   |
| " " 1888 .....                     | 65,242    |

|                           |             |
|---------------------------|-------------|
| A la même date 1894 ..... | \$4,890,726 |
| " " 1893 .....            | 6,626,703   |
| " " 1892 .....            | 6,377,769   |
| " " 1891 .....            | 5,72,964    |
| " " 1890 .....            | 4,030,090   |
| " " 1889 .....            | 3,883,233   |
| " " 1888 .....            | 3,375,803   |

## La Construction

### NOTES

Les beaux édifices que l'évêché a fait construire auprès de la cathédrale, à Valleyfield, ont amené la construction de plusieurs maisons dans les rues avoisinantes. On compte sept ou huit maisons neuves dans ces quartiers où depuis huit ans on n'avait rien bâti.

Magog sera probablement éclairé à la lumière électrique avant longtemps; l'on prête au député de Stanstead, M. T. B. Rider, l'intention d'entreprendre la chose lui-même. L'on dit aussi que M. Rider se prépare à construire à Magog un moulin à farine et à y faire un grand commerce de farine.

Avis est donné qu'une compagnie demandera à être constituée en corporation pour construire un chemin de fer reliant le Québec Central, à partir d'un point dans le canton de Broughton,

avec le Grand Tronc, entre Lyster et Methot's Mills. Ce chemin de fer aura probablement l'électricité pour force motrice.

Il paraît que la compagnie du Pacifique hésite maintenant à construire une aile au Château Frontenac, à Québec, et songerait à bâtir un hôtel d'été immense, mais peu dispendieux, sur le site de l'ancien parlement.

On considérerait que la saison des touristes est trop courte pour justifier une nouvelle construction qui coûterait un quart de million. Un grand hôtel d'été avec d'immenses vérandas dans le genre des hôtels de Coney Island coûterait bien peu de choses et répondrait aux besoins des touristes. Les deux grands hôtels seraient reliés par le prolongement de la Terrasse, en jetant un viaduc sur la côte Lamontagne jusqu'au site de l'ancien parlement. On sait que c'était là le plan originaire de lord Dufferin. Il n'y a pas de doute qu'il y a beaucoup de sens pratique dans cette idée.

La commission des écoles de St Henri de Montréal doit demander l'autorisation d'emprunter pour construire une nouvelle école dans la paroisse Ste Elizabeth; et aussi de vendre l'externat des filles de Ste Anne, d'acheter le terrain McKay et d'y bâtir un nouvel externat de filles.

M. Théo. Daoust, architecte, a été chargé de faire des plans pour ces deux nouveaux édifices et de faire une estimation du coût.

### PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTRÉAL

*Rue Iberville.*—Deux maisons à 2 étages, quatre logements; 44 x 88; murs en bois et brique, couverture plate en gravois; coût probable \$3,000. Propriétaire F. Houle; maçon A. Lepage, charpentier, A. Lafrance.

*Rue Manufacture*—Coin Ropery, une boutique à 1 6 age, égal de boucher, 24 x 66; murs en bois et brique couverture plate en gravois; coût probable \$700. Propriétaire, Alph. Mallette; charpentier, Aug. Delisle.

*Rue St-André.*—Une maison à 3 étages 2 logements, 24 x 40; murs en pierre et brique, couverture plate en gravois; coût probable \$3,500. Propriétaire, Jos Mercure; maçon O. Germain.

*Rue Stanley.*—Une maison à 3 étages, un logement, 21 x 40; murs en pierre et brique; couverture plate en gravois; coût probable \$3 800. Propriétaire Chas Falardeau; architecte, Théo Daoust; maçon, E. Guilbault; charpentier, F. Tremblay; brique, E. Paquette.

### NOTES FINANCIÈRES

Lachine va émettre pour \$8,000 d'obligations, dont le produit est destiné à la création de parcs publics.

Le trésorier de la ville de Kingston offre à la souscription publique pour \$50,000 d'obligations de la ville.

Le conseil de ville de Renfrew a vendu des obligations pour \$7,000 à H. O'Hara & Co., de Toronto; ces obligations sont à 30 ans, portant 5 p.c. et remboursables en 30 versements annuels. Le prix obtenu a été \$7,844.27.